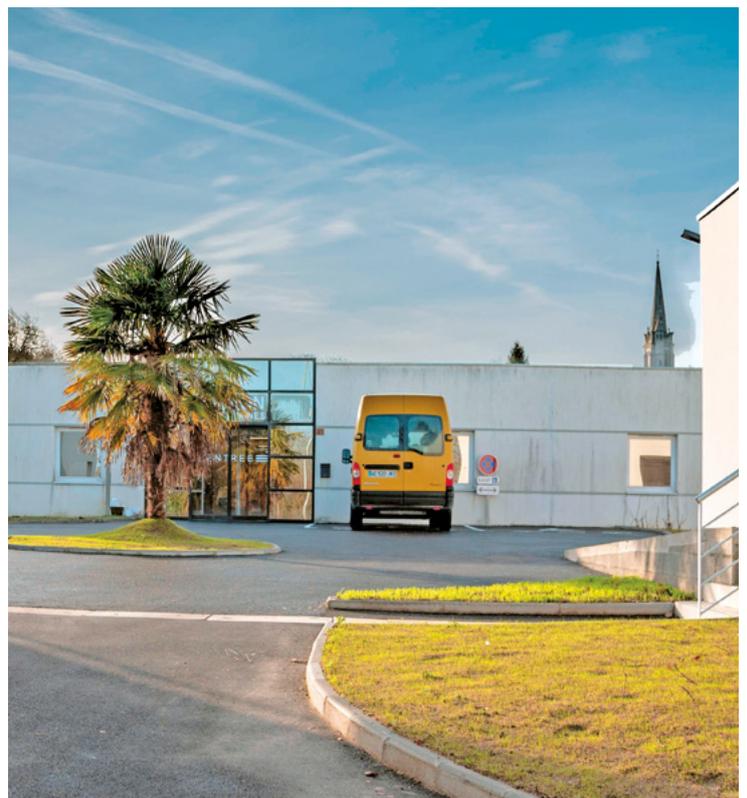


RAPPORT MORAL 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26 JUIN 2020

FONDATION BON SAUVEUR DE BÉGARD



Rapport moral édité par la Fondation Bon Sauveur de Bégard.

Directeur de la publication : Pascal Conan - Directeur général.

Mise en page et conception graphique : Agence SMAC.

Crédits photos : Service communication de la Fondation Bon Sauveur de Bégard.

Impression (300 exemplaires) : Guivarch L'imprimerie.

SOMMAIRE



01 PRÉSENTATION GÉNÉRALE	06
01.1 La gouvernance	07
01.2 L'organigramme hiérarchique	09
02 FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL	10
02.1 Le conseil d'administration	11
02.2 La Commission médicale d'établissement	11
02.3 Les instances de la Commission médicale d'établissement	12
02.3.1 Le Comité de pilotage qualité/gestion des Risques	12
02.3.2 Le Comité de LUTte contre la Douleur (CLUD)	17
02.3.3 Le Comité de Liaison Alimentaire en Nutrition (CLAN)	18
02.3.4 Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)	18
02.4 Le Comité social et économique	20
03 L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS À L'EXERCICE DE LEURS DROITS	21
03.1 La Commission des usagers	22
03.2 Les Conseils de Vie Sociale	25
03.3 Le Service de Relations avec les Usagers	28
03.4 La Cellule d'identito-vigilance (CIV)	28
04 LE PÔLE DE SANTÉ MENTALE	29
04.1 Le Pôle sanitaire	31
04.1.1 Activité du Pôle sanitaire	33
04.1.2 Le Pôle infanto-juvénile	37
04.1.3 Le Pôle Argoat	39
04.1.4 Le Pôle Armor	42
04.1.5 La pharmacie	45
04.1.6 Le collège des psychologues	45
04.1.7 Le collège des assistantes sociales	46
04.2 Le Pôle social et médico-social	46
04.2.1 L'Ehpad	47
04.2.2 Le Foyer d'Accueil Médicalisé (Maison des Fontaines)	48
04.2.3 Le Foyer de vie (Henri-Terret)	49
04.2.4 La Maison d'Accueil Spécialisée (Maison des Roseaux)	50
04.2.5 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)	51
04.2.6 Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)	52
04.2.7 Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)	53
04.3 Les temps forts de l'année 2019	55

05 LES COOPÉRATIONS	56
05.1 Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS)	57
05.1.1 L'Équipe Mobile d'Intervention Autisme	58
05.1.2 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) avec Troubles envahissants du développement (TED)	58
05.2 Le Groupement de Coopération Sanitaire en santé mentale (GCS)	59
05.3 La Communauté Psychiatrique de Territoire : le Projet territorial en santé mentale	60
05.4 La Fondation Bon Sauveur de Bégard est partenaire du Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor (GHT)	61
05.5 Les Contrats Locaux de Santé (Pays de Guingamp et Pays du Trégor-Goëlo)	61
05.6 La Fondation Bon Sauveur de Bégard est partenaire de la Maison Des Jeunes et des Adolescents des Côtes-d'Armor	65
05.7 Les Ehpad du territoire	65
06 LES ACTIONS SPÉCIFIQUES	66
06.1 Favoriser la parole et la participation des usagers / citoyens aux orientations stratégiques de l'institution : le Forum citoyen	67
06.2 Le dispositif de réhabilitation psychosocial "Les 3 Logis"	68
06.3 Améliorer la prévention du risque suicidaire	69
06.4 Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)	70
06.5 Le Comité éthique	72
06.6 L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)	73
06.7 Le Service socio-thérapeutique et socio-culturel	74
06.8 La systémie familiale	76
06.9 L'Électroconvulsivothérapie (ECT)	77
07 LES FONCTIONS SUPPORT	79
07.1 Les données financières	80
07.2 Les ressources humaines	81
07.3 Le système d'information	85
07.4 Les ressources logistiques et travaux	86

01.1 LA GOUVERNANCE

La Fondation Bon Sauveur de Bégard est une fondation reconnue d'utilité publique, publiée au Journal officiel le 26 avril 1988 qui gère :

- Un ESPIC (Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif) à but non lucratif assurant une mission de service public (neutralité, gratuité de la prise en charge, continuité du service public hospitalier), établissement spécialisé en psychiatrie
- Six structures sociales et médico-sociales pour un accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées psychiques

Elle est administrée par un conseil d'administration composé de trois collèges :

- un collège des membres fondateurs qui poursuivent l'œuvre entreprise en 1857 par la Congrégation des filles du Bon Sauveur de Caen
- un collège des partenaires institutionnels
- un collège des personnes qualifiées

La composition du conseil d'administration et du bureau, modifiée le 19 octobre 2018, suite à la parution des nouveaux statuts de la Fondation Bon Sauveur de Bégard au Journal officiel du 21 septembre 2018, est la suivante :

Avec voix

délibérative :

- **Collège des membres fondateurs :**
Sœur Marguerite Scolan, administrateur
Sœur Marie-Joséphine Razafy, administrateur
- **Collège des partenaires institutionnels :**
Docteur Philippe Genest, Centre hospitalier régional universitaire de Brest
Docteur Mariette Mignard, Association diocésaine de Saint-Brieuc-Tréguier
Madame Viviane Le Guilloux, Université catholique de l'Ouest
- **Collège des personnalités qualifiées :**
Monsieur Roland Ollivier, président
Madame Françoise Fiaut-Matelot, vice-présidente
Monsieur Dominique Lecomte, trésorier
Monsieur Marc Le Houerou, secrétaire
Docteur Paul Barret, administrateur
Monsieur Jean-Yves Le Bihan, administrateur
Madame Marie-Françoise Quinton, administrateur
Monsieur Jacques Wolf, administrateur
Monsieur Patrick Simon, invité permanent

Avec voix consultative :

- **Représentants d'usagers**
Monsieur Patrick Mercier, titulaire Unafam
Madame Martine Le Flanchec, suppléante Unafam
Monsieur Jean-Marc Leclercq, titulaire France Assos Santé
- **Commissaire du gouvernement**
Monsieur le Préfet des Côtes-d'Armor

01 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

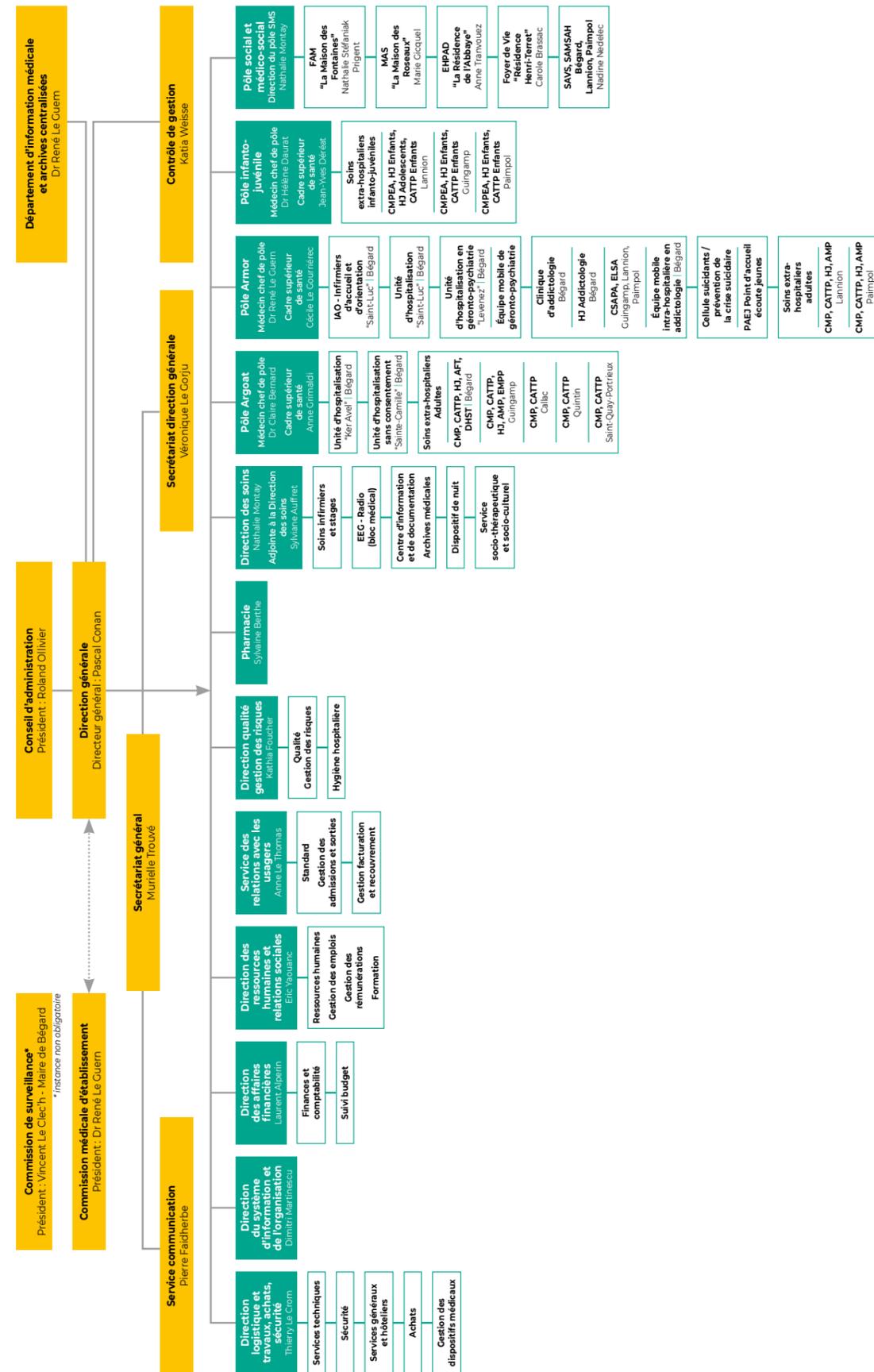
Les statuts de la fondation précisent qu'elle a pour but d'accompagner, de soigner les personnes les plus démunies, porteuses de handicap ou en souffrance psychique. Elle développe une offre de soins et d'hébergement tant hospitalière qu'ambulatoire, tant médico-sociale que sociale.

La Fondation adhère à la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés (Fehap) non lucratifs, qui allie la mission de service public et un mode de gestion privée pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins, la prise en charge tout au long de la vie de différentes pathologies, handicaps et de la perte d'autonomie.

La Fondation est adhérente à l'Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (Uriopss) avec qui elle partage des valeurs d'humanisme.

INSTANCES	ADMINISTRATEUR RÉFÉRENT
Commission des usagers	Dr Barret - Sœur Scolan
Conseil de Vie Sociale - Maison d'Accueil Spécialisée	M. Ollivier - Mme Quinton
Conseil de Vie Sociale - Foyer d'Accueil Médicalisé	M. Le Bihan
Conseil de Vie Sociale - Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	M. Simon
Conseil de Vie Sociale - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	M. Le Houérou
Conseil de Vie Sociale - Foyer de vie de Lanvollon	M. Le Houérou
Comité éthique	Dr Barret
Commission culturelle	Dr Barret - Sœur Scolan
Groupement de Coopération Sanitaire	M. Ollivier - M. Wolf
Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale	M. Ollivier - M. Lecomte
Groupement d'Intérêt Public d'Armor Blanchisserie	M. Le Bihan
MEDICOOP	Mme Fiaut Matelot
Comité de pilotage qualité/gestion des risques	M. Ollivier - Mme Quinton
Comité de pilotage Projet fondation - Projet des usagers	Mme Quinton
Commission des finances	M. Ollivier - M. Lecomte - M. Simon - M. Le Bihan
Goëlo Trégor Handicapables	M. Ollivier - M. Simon - M. Wolf - Dr Barret

01.2 L'ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE



02.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cinq réunions des membres du conseil d'administration se sont tenues en 2019, à l'issue desquelles **vingt-sept délibérations** et **une recommandation** ont été prises.

02.2 LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT

COMPOSITION :

MEMBRES DE DROIT	PÔLE ARMOR TITULAIRES	PÔLE ARGOAT TITULAIRES	PÔLE INFANTO-JUVENILE TITULAIRES	MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Dr Bernard C.	Dr Phan Than Quan	Dr Lupasco M.	Dr Morgant	Dr Crainic
Dr Daurat	Dr Mihaescu	Dr Buzalic	Dr Narquet	Dr Decombas
Dr Le Guern	Dr Cillard	Dr Avignon	Dr Bota	Dr Guillo
Dr Berthe Simonelli	Dr Lupasco E.C.	-	-	Dr Kurghinyan
-	Dr Vidrascu	-	-	Dr Le Blais
-	Dr Wasielewski	-	-	Dr Lefranc
-	Dr Quillévéré	-	-	Dr Matignon
-	-	-	-	Dr Cadran

Synthèse des thèmes abordés :

- Intervention judiciaire : point sur l'hospitalisation sans consentement
- Projet de journée régionale du 20 juin 2019 sur la prise en charge des mineurs et adolescents
- Thérapie familiale : premier bilan
- Convention d'utilisation du fibroscan avec le Centre hospitalier de Lannion (addictologie)
- Préparation de la certification
- Point sur le déploiement de la télémédecine
- Dispositif Vigilans et nouvel outil d'évaluation du risque suicidaire en hospitalisation, créé dans le cadre d'une EPP (Évaluation des Pratiques Professionnelles en psychiatrie)
- Projet médical de territoire en addictologie
- Séminaire à destination des internes sur le territoire Lannion-Trégor Communauté
- Convention avec le Centre hospitalier universitaire Laborit de Poitiers dans le cadre de l'Observatoire d'Électroconvulsothérapie

ARRIVÉES DE MÉDECINS :

Le 1^{er} juin 2019 : prise de fonction du Docteur Gilles Guégant, en qualité de médecin pédopsychiatre.

Le 2 décembre 2019 : prise de fonction du Docteur Aissaya Quinio, en qualité de médecin psychiatre.

DÉPARTS DE MÉDECINS :

Départs des Docteurs Blitte, Morgant, Palant, Cointot (invalidité) et Grenet (retraite).

02

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

02.3 LES INSTANCES DE LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT

02.3.1 LE COMITÉ DE PILOTAGE QUALITÉ GESTION DES RISQUES

MISSIONS :

Le Comité de pilotage (Copil) qualité/gestion des risques est une instance dont la mission est de définir la politique qualité et gestion des risques de la Fondation Bon Sauveur, de la décliner en programme d'actions et de suivre leur mise en œuvre.

Des nouvelles modalités du fonctionnement du Copil qualité/gestion des risques ont été instaurées en 2019.

Il compte 24 membres. Il s'est réuni à cinq reprises en 2019, avec un taux de présentisme moyen à 74%.

Les principaux sujets suivis par le Comité de pilotage qualité/gestion des risques en 2019 en lien avec le Projet qualité/gestion des risques 2017-2021 de la Fondation Bon Sauveur sont les suivants :

→ **La formalisation de toutes les analyses des risques par thématique** marquée par une forte implication des professionnels "de terrain" dans les groupes de travail et l'identification des pilotes de thématique

→ **Le déploiement** des Revues de Mortalité et de Morbidité (RMM), Comité de Retour d'Expérience (CREX) favorisé par la présence des référents Qualité (1 jour / semaine) du Pôle Armor, Argoat et infanto-juvénile

→ **La création du Comité de pilotage** "Dossier patient / résident"

→ **La dématérialisation des fiches de signalement d'évènement indésirable**

→ **L'arrivée d'un nouveau pharmacien - Dr Claudie BOUGAULT - détachée à 20 % au Service qualité/gestion des risques**

→ **Le suivi des 42 indicateurs du Contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins (CAQES)**, dont le score est de 12,92 pour 2019

→ **La participation à la phase d'expérimentation des nouveaux Indicateurs qualité sécurité des soins (IQSS) en psychiatrie et santé mentale** comprenant trois tests :

- ▶ Test 1 : Thèmes "Prise en charge somatique en établissement de santé" et "Coordination entre l'hôpital et la ville" - 80 dossiers audités
- ▶ Test 2 : Thèmes "Prise en charge somatique en établissement de santé" et "Coordination entre l'hôpital et la ville" - 80 dossiers audités
- ▶ Test 3 : Thème "Pratiques d'isolement et de contention mécanique" - 80 dossiers audités

→ **La participation de la fondation au groupe de travail ARS - CAPPs (Coordination pour l'amélioration des pratiques professionnelles en Santé Bretagne)** sur l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) sur la contention et isolement en établissement sanitaire

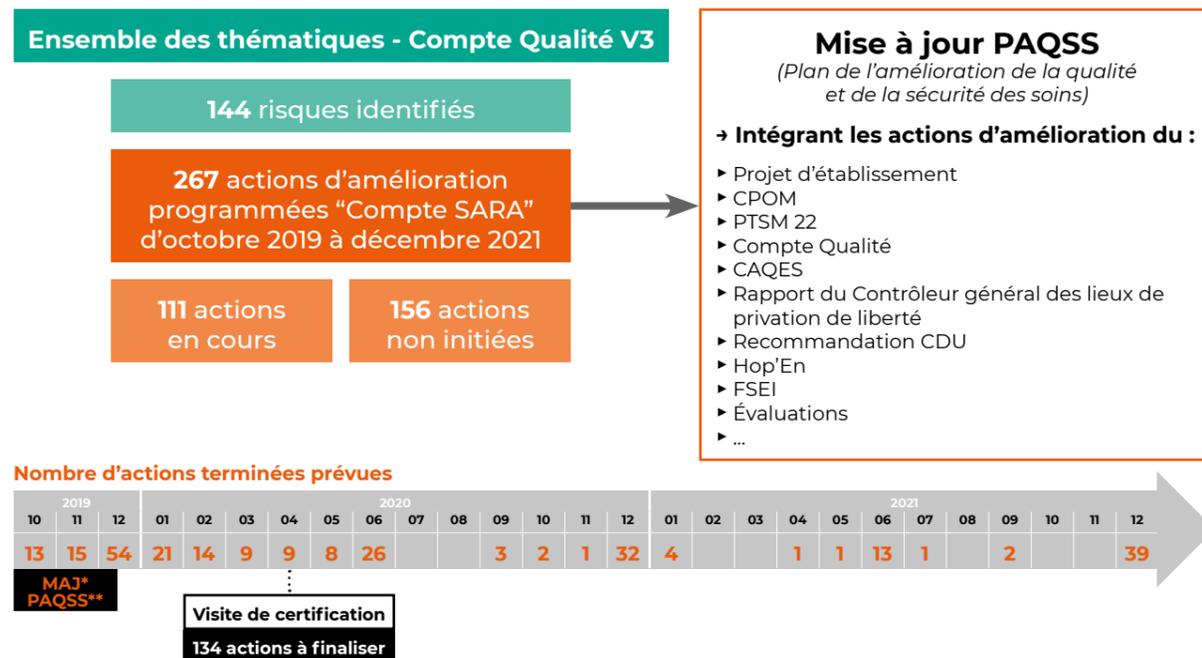
→ **La levée des écarts émis par la HAS lors de la visite de certification d'avril 2016**

→ **La préparation de la visite de certification d'avril 2020** avec la mise à jour et l'envoi du Compte Qualité à la Haute autorité de santé (HAS) en octobre 2019

→ **L'évaluation interne du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)** à laquelle ont participé activement tous les professionnels intervenants au CSAPA

→ **L'évaluation de la satisfaction des usagers** par le biais des enquêtes de satisfaction à distance et plus spécifiquement cette année avec une enquête de satisfaction des usagers pour les usagers, à savoir un questionnaire d'enquête élaboré par les reporters du magazine *Ramdam*, créé par et pour les usagers de la Fondation

→ **La gestion des risques** avec le déploiement de la déclaration de signalement d'évènement indésirable informatisée et le suivi des signalements par la cellule de gestion des risques qui se réunit tous les quinze jours . M^{me} Sylvaine GUYOMARC'H et M. Christian VINCENT, représentants des usagers, participent assidûment aux réunions de la cellule



* MAJ: Mise à jour

** PAQSS: Plan Amélioration Qualité Sécurité des Soins

BILAN :

Projet qualité/gestion des risques 2017-2021	2018	2019	2020	2021
AXE 1 - Optimiser le management stratégique et la gouvernance du Comité qualité/gestion des risques				
1 - Mise en œuvre d'un pilotage opérationnel de la qualité/gestion des risques				
Renforcer le rôle des pilotes de thématiques	Réalisé	Réalisé		
Évaluer le niveau de culture qualité/risques des pilotes des thématiques et leur connaissance de la démarche projet	En cours	En cours		
Accompagner et former les pilotes des thématiques	En continu	En continu		
Pérenniser le travail réalisé par les commissions thématiques (CLIN, COMEDIMS, CLAN, CLUD)	En continu	En continu		
Mettre à disposition des professionnels des outils de pilotage et de gestion documentaire efficaces	En cours	En cours		
2 - Développer le système de management de la qualité/gestion des risques				
Déployer un logiciel spécifique couvrant la gestion documentaire, la gestion des événements indésirables, les audits, les enquêtes de satisfaction	En continu	En continu		
Mettre en place à tous les secteurs la gestion documentaire et évaluer la gestion des documents	En continu	En continu		
Étendre les outils, méthodes attendues pour les prochaines certifications	En cours	Réalisé		
3 - Améliorer la veille réglementaire afin d'être informé en permanence des nouvelles exigences	En continu	En continu		
4 - Accompagner la Commission des usagers en concertation avec les Conseils de vie sociale afin d'investir l'ensemble de leurs missions				
Promotion de la bientraitance/Prévention de la maltraitance	En cours	En cours		
Prise en charge des patients en fin de vie	Non initié	En cours		
Prise en charge de la douleur	En cours	Réalisé		
Gestion des mesures de restriction de liberté	En continu	En continu		
Suivi des indicateurs relatifs aux droits du patient (traçabilité de l'information)	En continu	En continu		
Développement de la réflexion éthique (en lien avec le Comité éthique de l'établissement)	En continu	En continu		
5 - Développer les EPP (Évaluations de pratiques professionnelles)	Réalisé	Réalisé		
6 - Définir une stratégie de communication des démarches qualité/gestion des risques par la mise en place de tableaux de bord				
Améliorer les modalités de restitution des objectifs et bilans des sous-commissions, groupes de travail, pilotes de thématiques	En cours	En cours		
Développer une culture partagée et participative de la qualité gestion des risques	En cours	En cours		
Relancer la journée annuelle de la fondation (développement d'une culture qualité/gestion des risques)	Non initié	En cours		
Participer au Programme national pour la sécurité des patients et à la Semaine de la sécurité des patients	En continu	Réalisé		
Développer et pérenniser les différents outils de communication	Non initié			
7 - Assurer un suivi de la démarche de certification et des évaluations en progressant sur les sujets faisant l'objet de recommandations	En cours	En cours		

Projet qualité/gestion des risques 2017-2021	2018	2019	2020	2021
AXE 2 - Déployer et intégrer un dispositif intégré de gestion de la qualité et la sécurité en favorisant l'implication des professionnels				
1 - Mettre en place un programme d'actions d'amélioration de la qualité et gestion des risques par secteur d'activité	Non initié	En cours		
2 - Formaliser les pratiques et encourager leurs diffusions				
Poursuivre la réorganisation du système documentaire de l'établissement par le biais de la mise en place d'un nouveau logiciel qualité	Non initié	En cours		
Asseoir les organisations en les formalisant en lien avec les projets de service	Non initié	En cours		
3 - Accompagner les services lors des démarches d'évaluation et d'audit	En cours	En cours		
4 - Poursuivre les démarches d'Évaluation des Pratiques Professionnelles dans les secteurs d'activité et établissements				
Accompagner les professionnels dans la mise en œuvre des EPP	En continu	En continu		
Valoriser les actions d'Évaluations des pratiques professionnelles par service	Non initié	En cours		
Développer des analyses des thématiques et des revues de pertinence conformément aux attendus du manuel de certification V2014 et de la V2020	En cours	En cours		
5 - Poursuivre les modalités de formation des professionnels				
Poursuivre la politique de formation des professionnels permettant l'appropriation des bonnes pratiques	En continu	En continu		
Développer les actions en interne	Non initié	Non initié		
AXE 3 - Développer une culture partagée de l'évaluation et de l'amélioration permanente afin d'adapter en continu les réponses de l'établissement et les pratiques professionnelles aux besoins des usagers et attentes des parties prenantes				
1 - Poursuivre la revue annuelle du Programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (PAQSS) et du Compte Qualité (CQ)	En cours	Réalisé		
2 - Renforcer les programmes d'action qualité/gestion des risques des secteurs d'activité clinique et des fonctions administratives et techniques des établissements				
Par un suivi et une actualisation du Programme d'Amélioration et de la Qualité et de la Sécurité des Soins	En cours	En cours		
Par la planification d'un programme annuel d'audits, particulièrement ciblé sur les circuits à risques	En cours	En cours		
3 - Consolidation de la gestion des risques a priori				
Poursuivre la réévaluation des risques a priori (cartographie des risques)	En cours	Réalisé		
Mettre à jour régulièrement les plans d'urgence conformément à la réglementation	En continu	En cours		
Intégrer les interfaces parcours patients-résidents entre les partenaires extérieurs et les établissements du territoire	Non initié	En cours		
4 - Optimisation de la gestion des risques a posteriori				
Poursuivre l'analyse des événements indésirables par les méthodes Revue de Morbidité et Mortalité (RMM) et les Comités de Retour d'Expérience (CREX)	En continu	En continu		
Les causes profondes des événements indésirables graves font l'objet d'un traitement spécifique à l'échelle de l'établissement, en associant les acteurs concernés	En continu	En continu		
5 - La satisfaction des usagers en interne et en externe est régulièrement mesurée et se traduit par des programmes d'amélioration continue présentés à la Commission Des Usagers				
Suivre les indicateurs qualité externe et interne en développant le benchmarking interne/externe	Non initié	En cours		
Relancer les enquêtes de satisfaction des professionnels de santé et partenaires externes	Non initié	Non initié		
Développer des outils d'évaluation en lien avec la Commission Des Usagers (CDU)	Non initié	En cours		
6 - Développer l'évaluation "patient-traceur"				
Développer l'évaluation "patient-traceur" par service	En cours	En cours		
Développer l'évaluation "patient-traceur" par complexe	Non initié	En cours		
Développer l'évaluation "patient-traceur" inter-établissement	Non initié	Non initié		

BILAN DES DÉCLARATIONS D'ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES 2019 :

Les déclarations d'événements indésirables sont traitées par la cellule de gestion des risques.

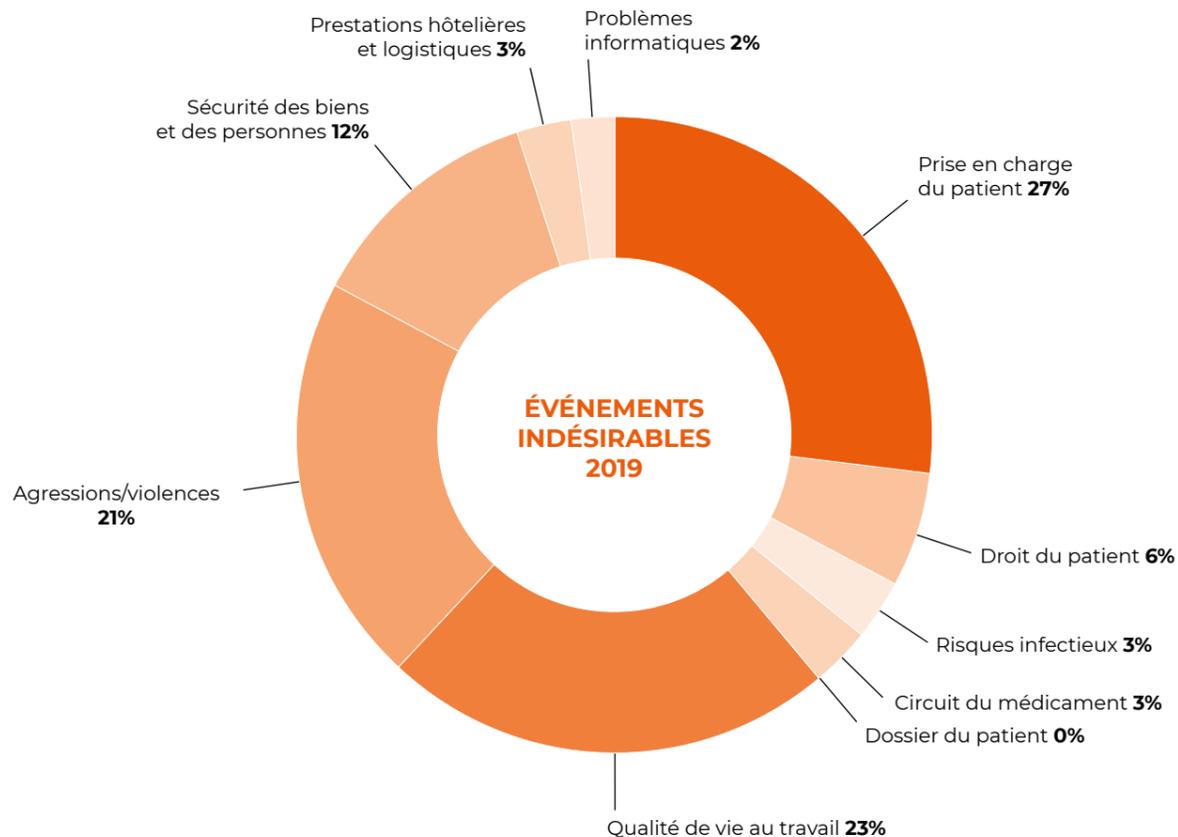
- ▶ 979 déclarations d'événements indésirables
- ▶ 150 déclarations de chute

qui se répartissent comme suit :

Pôle Argoat	327
Pôle Armor	261
Pôle infanto-juvénile	57
Pôle administratif	32
Pôle Social et Médico-Social	252
Médico-technique	16
Service socio-thérapeutique et culturel	19
Services techniques et logistiques	8

Ces déclarations concernent :

- La prise en charge du patient (27%) avec comme item le plus cité le **manque de continuité des soins**, le **non-respect du règlement intérieur** sur l'addictologie et la **prise en charge de l'urgence insatisfaisante** sur Saint-Luc/SAO au même niveau que le **défaut de coordination**
- La qualité de vie au travail (23%), qui va jusque 33% pour Saint-Luc/SAO notamment le **sentiment de non-reconnaissance du personnel** et le **syndrome d'épuisement professionnel**
- **Les agressions/violences (21%)**, principalement les agressions physiques



LES ENQUÊTES DE SATISFACTION À DISTANCE DES USAGERS :

→ **Indice de satisfaction par rubrique :**

L'accueil	88%
L'information	83%
Les soins Thérapeutique	86%
Le déroulement du séjour	80%
L'hôtellerie	90%
La restauration	83%
La sortie et le suivi	76%
La satisfaction globale	89%

02.3.2 LE COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR (CLUD)

MISSIONS :

Le Comité de lutte contre la douleur de la Fondation a pour objectif :

- De respecter les préoccupations de santé publique en vigueur et l'application des textes réglementaires
- De définir une politique générale de lutte contre la douleur par le développement d'une politique interne de prévention de la douleur
- D'améliorer le dépistage et l'évaluation de la douleur chez les personnes ayant des troubles de la communication
- De développer le travail en collégialité au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- D'améliorer la compétence des professionnels par une formation sur la douleur, adaptée à leur pratique auprès des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes en situation de handicap mental

Trois réunions plénières du Comité de LUTte contre la Douleur se sont tenues en 2019.

ACTIVITÉ 2019 :

Formation/sensibilisation :

- Quatre journées de formation "flash douleur" de sensibilisation à la prise en charge de la douleur ont eu lieu auprès du personnel paramédical
- Participation au forum du "formateur interne" afin de promouvoir la formation "flash douleur" (présentation du programme de formation, sensibilisation sur la prise en charge de la douleur, quiz douleur)
- Mise en place de référents douleur dans chaque unité de l'intra et de l'extra-hospitalier

Audit :

- Réalisation en juin 2019 d'un audit qualité sur la prise en charge de la douleur en intra et en extra-hospitalier (hors Pôle social et médico-social)
- Objectif de l'audit : évaluation des pratiques professionnelles relatives à la prise en charge de la douleur dans l'établissement autour de trois thèmes :
 - 1 - L'évaluation de la douleur par le soignant (59 soignants interviewés)
 - 2 - La prise en charge de la douleur du patient (23 patients interviewés)
 - 3 - La traçabilité de la douleur dans le dossier patient (88 dossiers étudiés)

Les résultats des différents audits ont apporté des données concrètes sur la cartographie des risques afférents à la prise en charge de la douleur et a permis de dégager un plan d'action pour 2020.

Participation à une journée InterCLUD organisée par le Centre hospitalier de Tréguier

02.3.3 LE COMITÉ DE LIAISON ALIMENTAIRE EN NUTRITION (CLAN)

MISSIONS :

Le Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition est une structure consultative et pluridisciplinaire qui participe à l'amélioration du dépistage des troubles nutritionnels, de leur prise en charge et de la qualité de la prestation en restauration.

Trois réunions du Comité de liaison en alimentation et nutrition se sont tenues en 2019, sur les thématiques suivantes :

- Présentation du projet nutrition
- Parcours moteur adapté
- Cuisine thérapeutique
- Information sur les évaluations de pratiques professionnelles passées
- Retour sur les premières recherches du manger main
- Comité de pilotage Restauration
- Alimentation hyper protéinée
- Prescription unique diététique
- Projet de rédaction d'une politique nutrition
- Trame de prescription diététique
- Matériel masticateur
- Modification des repas chez les enfants
- Certification 2020
- Travail sur la politique nutrition

02.3.4 LE COMITÉ DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES (CLIN)

Trois réunions du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales se sont tenues en 2019.

MISSIONS :

Le Comité de lutte contre les infections nosocomiales est une structure qui participe à l'amélioration, la prévention et la maîtrise du risque infectieux sur la Fondation Bon Sauveur.

ACTIVITÉ 2019 :

Présentation de la Fi2H : Fédération Inter Hospitalière en Hygiène

La Fédération inter-hospitalière en hygiène est née en 2007 de la volonté des établissements de santé du Pays de Guingamp et du Trégor-Goëlo, pour développer des actions communes de lutte contre les infections associées aux soins.

La Fi2H regroupe les équipes opérationnelles en hygiène de cinq établissements de santé :

- Le Centre hospitalier Max-Querrien de Paimpol
- Le Centre hospitalier de Tréguier
- Le Centre hospitalier de Lannion/Trestel
- Le Centre hospitalier de Guingamp
- Le Centre hospitalier Fondation Bon Sauveur de Bégard

Bilan du programme d'action 2019 :

Formation/ Sensibilisation :

- Formation nouveaux arrivants par l'infirmière. hygiéniste : 63 professionnels
- Intervention et/ou passage dans les unités : 27 déplacements (*rappel des bonnes pratiques, entretien des locaux, Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, Accidents d'exposition au sang, patient en précautions complémentaires...*)

Surveillances :

- De la qualité de l'eau
- Ecologie bactérienne : bactérie multi-résistantes aux antibiotiques (BMR)
- Suivi de la consommation en solution hydro-alcoolique
- Suivi de la qualité du traitement du linge
- Suivi de la qualité de l'eau de baignade au centre F. Dolto de Lannion
- Enquêtes réalisées et présentées par le pharmacien :
 - ▶ Enquête de prévalence consommation des antibiotiques
 - ▶ étude de la conformité des prescriptions des antibiotiques
 - ▶ Enquête d'incidence des infections urinaires

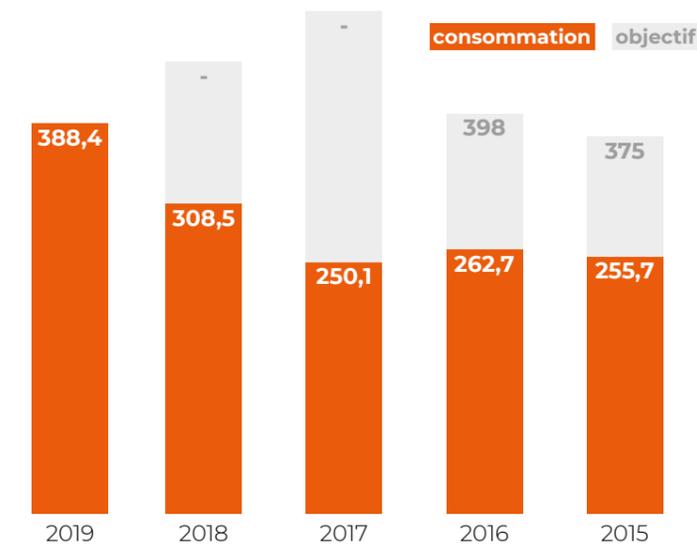
Audit :

- Auto-évaluation sur les freins à l'utilisation de la solution hydro-alcoolique
- Pesée des bacs gastro-normes dans les offices alimentaires

Expertise :

- Journée mondiale d'hygiène des mains : diffusion de 600 questionnaires sur la connaissance de la composition et tolérance des solutions hydro-alcooliques
- Gestion des Accidents par exposition au sang
- Gestion d'épidémies :
 - Gastro-entérite aigüe à l'Ehpad
 - Infection respiratoire aigüe à l'Ehpad
 - Importants foyers de gale à Ker Avel et au Foyer d'Accueil Médicalisé
- Visite du syndicat inter-blanchisserie de Tréguier
- Passage dans les unités lors de bactéries multi-résistantes avec prescription de "précautions complémentaires"
- Participation à la campagne de vaccination anti-grippe
- Ateliers bucco-dentaire aux Centres médico-psychologiques de Trédarzac et de Paimpol pour les usagers
- Élaboration de la cartographie des risques infectieux avec la méthode Amdec (*Analyse des modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité*) en collaboration avec les correspondants en hygiène
- Rencontre des prestataires externes en charge du bio-nettoyage des locaux

CONSOMMATION DE SOLUTION HYDRO-ALCOOLIQUE AU CENTRE HOSPITALIER EN LITRES



Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales - CLIN	2018	2019	2020	2021
Axe 1 - Promouvoir la prévention du risque infectueux				
Formation/sensibilisation aux principes de base (précautions standard)	En cours	Réalisé		
Axe 2 - Développer la maîtrise du risque infectueux				
	En continu	En continu		
Axe 3 - Évaluer les actions concernant la lutte contre les infections nosocomiales (DASRI, repas, linge, entretien des locaux...)				
	En cours	En cours		
Axe 4 - Améliorer les communication vis-à-vis des patients et des professionnels sur les indicateurs				
	En continu	En continu		

02.4 LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Suite à la fin des mandats des représentants du personnel en mars 2019, des élections professionnelles ont été organisées le 15 mars 2019.

La constitution du bureau du comité (désignation du secrétaire, du secrétaire adjoint, du trésorier et du trésorier-adjoint), la création des commissions et la désignation de leurs membres, ainsi que la désignation des représentants de proximité ont eu lieu en avril 2019.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2019 :

Nombre de sièges pourvus au collège non-cadres

CGT	8
SUD	4

Nombre de sièges pourvus au collège des cadres

CGT	1
CFDT	1

Le Comité social et économique s'est réuni **onze fois** en 2019.

AVIS DEMANDÉS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE EN 2019 :

- Règlement intérieur du Comité Social et Économique
- Calendrier des réunions du Comité Social et Économique et des commissions
- Modalités de coopération de la Fondation avec la Société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) de Leff Chatelaudren, intervention du Centre médico-psychologique de Guingamp
- Formation d'infirmiers en pratiques avancées
- Carte d'intervention des Centres Médico-Psychologiques sur le territoire
- Présentation des cycles de travail de la Maison d'Accueil Spécialisée et de l'addictologie
- Organigramme de la Direction des soins
- Présentation de l'organisation et des effectifs
- Rupture conventionnelle du contrat de travail du médecin de santé au travail
- Présentation du compte financier 2018
- Organisation de Sainte-Camille : présentation de l'organisation et des effectifs
- Pharmacie à usage intérieur : organisation
- Dépôt d'un dossier habilitation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique au Travail (PRAPT)
- Projet de bilan social 2018
- Dossier Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT) pour la Résidence de l'Abbaye
- Capacité en lits du service Sainte-Camille (25 lits) et Ker Avel (36 lits)
- Aménagement temporaire des locaux du Centre Médico-Psychologique de Pabu
- Modification du projet architectural de Sainte-Camille
- Cycles de travail du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- Cycle de travail des services extra-hospitalier adulte, Pôle infanto-juvénile, Ker Avel et Lévenez
- Présentation du projet de plan de formation 2020
- Organisation en quatre équipes des effectifs de la Maison des Fontaines (Foyer d'Accueil Médicalisé)
- État prévisionnel des recettes et dépenses 2020, Plan global de financement pluriannuel 2020 et effectifs 2020
- Présentation du budget prévisionnel 2020 du Comité Social et Économique
- Présentation du règlement intérieur des activités sociales et culturelles du Comité Social et Économique



L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS À L'EXERCICE DE LEURS DROITS



03.1 LA COMMISSION DES USAGERS

COMPOSITION :

Conformément à l'article R1112-81 du Code de la santé publique, la composition de la Commission Des Usagers de la Fondation Bon Sauveur de Bégard est arrêtée comme suit :

1 | REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉTABLISSEMENT :

- P. CONAN, Directeur Général de la Fondation Bon Sauveur, représenté par M. TROUVE, secrétaire générale

2 | MÉDIATEUR MÉDECIN ET SON SUPPLÉANT, DÉSIGNÉS PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉTABLISSEMENT, SUR AVIS DE LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT :

- Dr P. TOUMINET, médecin médiateur titulaire
- Dr M. PHAN THAN, médecin médiateur suppléant

3 | MÉDIATEUR NON MÉDECIN ET SON SUPPLÉANT, DÉSIGNÉS PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉTABLISSEMENT :

- A. VEBER, assistante sociale, médiateur non médecin titulaire
- P. VEDRINE, assistante sociale, médiateur non médecin suppléant

4 | DEUX REPRÉSENTANTS D'USAGERS ET LEURS SUPPLÉANTS, MANDATÉS PAR UNE ASSOCIATION AGRÉÉE ET DÉSIGNÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS (CONFORMÉMENT AU 1^{ER} ALINÉA DE L'ARTICLE R.1112-83 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE) :

- S. GUYOMARC'H, association Unafam 22, membre titulaire
- C. VINCENT, association Unapei Bretagne, membre titulaire
- M. J. LE BARRIER, association Alma 22, membre suppléant
- C. CLECH, association CLCV, membre suppléant

5 | PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT (CME)

- Dr R. LE GUERN, psychiatre, président de la CME, représenté par le Dr M. WASIELEWSKI, psychiatre

6 | PERSONNEL INFIRMIER OU AIDE-SOIGNANT ET SON SUPPLÉANT, DÉSIGNÉS PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉTABLISSEMENT :

- S. AUFFRET, cadre supérieur de santé, membre titulaire
- N. DERRIEN, aide-soignante, membre suppléant

7 | REPRÉSENTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON SUPPLÉANT, CHOISIS PAR ET PARI MI LES MEMBRES QUI N'Y REPRÉSENTENT PAS LES USAGERS :

- Dr P. BARRET, administrateur, membre titulaire
- Sœur SCOLAN, administrateur, membre suppléant

Suite aux élections du 6 décembre 2019 :

La présidence de la Commission Des Usagers est assurée par :

- Madame S. GUYOMARC'H, association Unafam 22, représentante d'usagers

La vice-présidence de la Commission des usagers, est assurée par :

- Madame M. TROUVE, secrétaire générale

MISSIONS :

Dans chaque établissement de santé, une Commission Des Usagers (CDU) a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge.

Cette commission facilite les démarches de ces personnes et veille à ce qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informées des suites de leurs demandes.

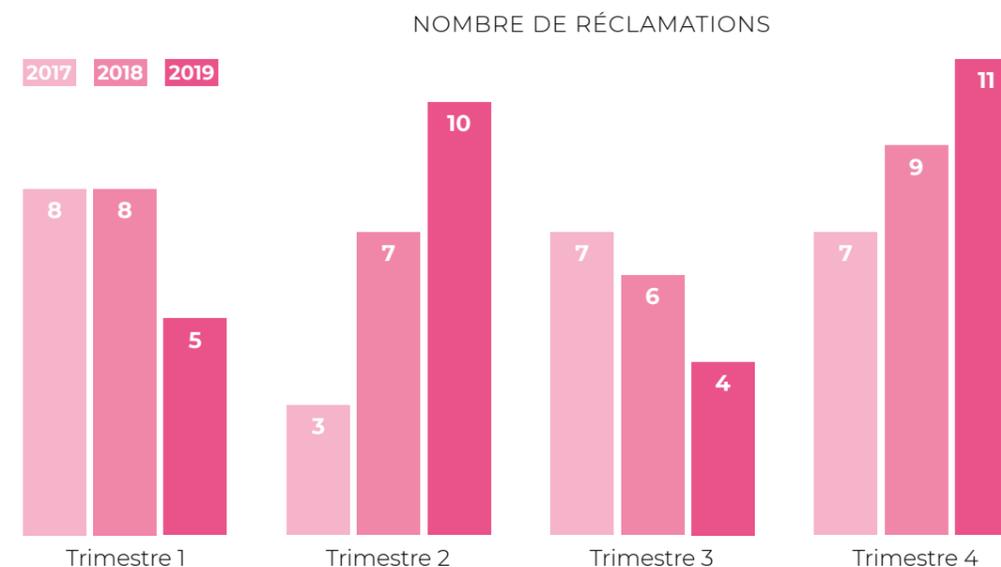
ACTIONS DE LA COMMISSION DES USAGERS EN 2019 :

La Commission des Usagers s'est réunie 4 fois en 2019 et a émis les avis et recommandations suivants :

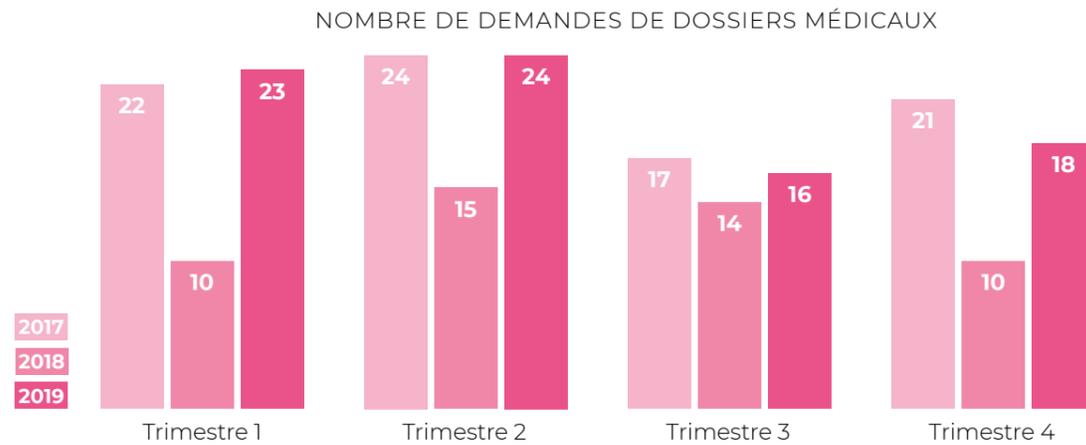
- Recommandation : veiller à sécuriser le site de la Fondation Bon Sauveur (mise en place d'un portail de sécurité, coopération avec les forces de l'ordre de Bégard...).
- Avis de la CDU : insister sur la préparation en amont des sorties, avec un relai d'information via la lettre de liaison vers les Centres Médico-Psychologiques, les Antennes Médico-Psychologiques au sein des urgences des Centres Hospitaliers Généraux (24 h / 24 et 7 jours /7), les professionnels libéraux.
- Observation de la CDU : importance d'établir des déclarations d'accidents pour avoir connaissance de la chronologie des événements, dans le cadre de plaintes ou réclamations d'usagers et de leurs familles.
- Avis de la CDU : avis favorable à la majorité pour une réflexion sur la pose de bracelets pour les primo-hospitalisation dans les unités d'hospitalisations libres.
- Les questionnaires et leur diffusion sont à revoir et à actualiser car peu représentatifs. Avis de la CDU : que le cadre ou à la personne référente remette le questionnaire de sortie au patient lors d'un échange avec rappel de la confidentialité des informations et du respect du droit à l'image (lors de réunion soignants-soignés).
- Recommandation de la CDU : en cas de situation complexe, organiser une réunion pluridisciplinaire avec toutes les personnes parties prenantes dans la prise en charge du patient.
- Recommandation de la CDU : améliorer l'information donnée au patient : réactualisation du livret d'accueil et élaboration de supports d'information en Facile A Lire et A comprendre, création d'un comité de lecteurs.
- Recommandation de la CDU : améliorer la signalétique interne et externe sur l'ensemble des sites de la Fondation Bon Sauveur
- Recommandation de la CDU : améliorer l'intimité du patient (diminution des chambres doubles ; pose de paravents dans les unités possédant encore des chambres doubles).

L'ensemble de ces recommandations, avis et propositions est inscrit dans le projet d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

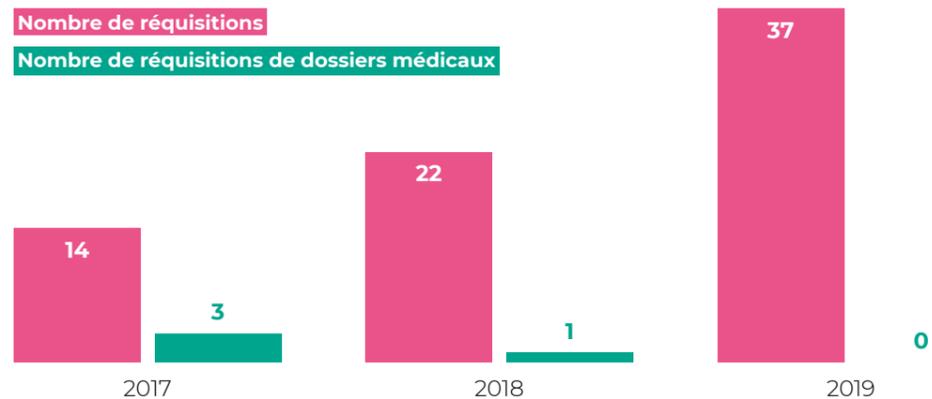
GESTION DES RÉCLAMATIONS :



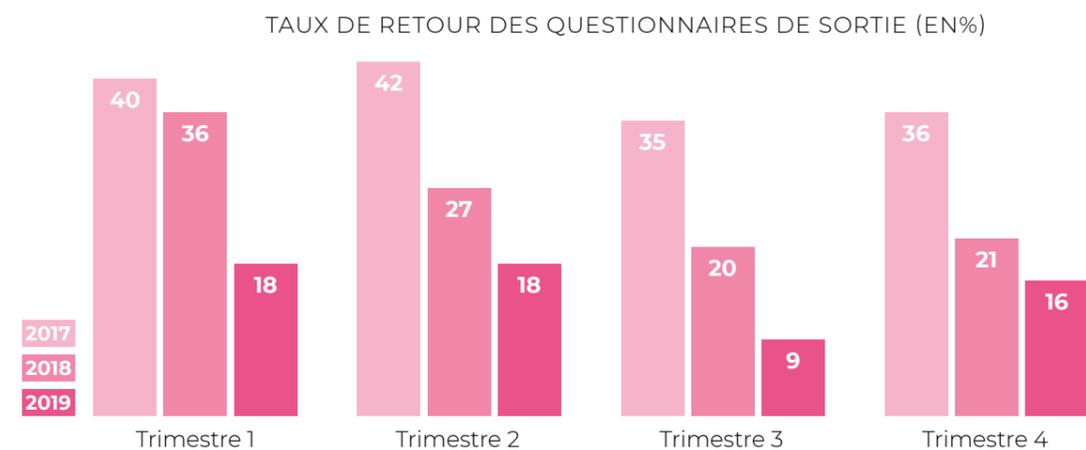
GESTION DES DEMANDES DE DOSSIERS MÉDICAUX :



RÉQUISITIONS D'INFORMATIONS ET RÉQUISITIONS DE DOSSIERS MÉDICAUX :



TRAITEMENT DES QUESTIONNAIRES DE SORTIE :



03.2 LES CONSEILS DE VIE SOCIALE

MISSIONS :

Le Conseil de vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles d'un établissement médico-social. Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le Conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

L'EHPAD RÉSIDENCE DE L'ABBAYE

Trois réunions du Conseil de vie sociale ont eu lieu en 2019.

RÉUNIONS	SYNTHÈSE DES DEMANDES EXPRIMÉES PAR LE CONSEIL DE VIE SOCIALE
5 mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> Élection du CVS. Avis des résidents : les résidents se plaisent à la résidence dans l'ensemble (<i>nourriture / ambiance du personnel</i>). Au niveau nourriture, il y a des retours : les résidents souhaitent davantage de yaourts et de fruits en particulier des bananes (<i>pas de kiwis, de carottes, ni de blettes</i>). Les travaux plaisent mais pas à tous. Le babyfoot, la borne mélo, les machines à café et le bistrot plaisent beaucoup. Les résidents souhaitent connaître la date à laquelle sera terminé le bistrot (<i>reste fenêtre atelier à poser</i>).
11 juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du projet de la Résidence de l'ABBAYE Avis des résidents : Une résidente se plaint du bruit de la télévision de son voisin après 22h30. La même résidente souhaite manger dans sa chambre. Les résidents sont satisfaits des concerts. Les stores et auvents extérieurs sont très bien. Les résidents ont beaucoup de demandes au sujet des menus. La responsable va s'organiser auprès de la cuisine pour faire participer les résidents aux commissions menus. Tous les résidents ne connaissent pas leur référent : un courrier va être envoyé aux familles.
8 octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Avis des résidents : La salle à manger du rez-de-chaussée est trop petite : certains résidents mangent en salle des familles. Les résidents fument dans la cour le week-end et le soir en s'abritant dans la cabane en bois qui est trop petite. Ils demandent l'installation d'un abri plus grand à la sortie du bistrot. Les résidents trouvent qu'il y a trop d'omelettes. La médiation est appréciée par les résidents : demande de poursuite de cette activité. Les résidents demandent la date du repas de Noël, ainsi que la présence d'Aurélien, le chanteur.

LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ, LA MAISON DES FONTAINES

Trois réunions du Conseil de vie sociale ont eu lieu en 2019.

RÉUNIONS	SYNTHÈSE DES DEMANDES EXPRIMÉES PAR LE CONSEIL DE VIE SOCIALE
26 mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des membres du Conseil de vie sociale Retour sur l'inauguration du 20 décembre 2018 Point achats et travaux Projet d'établissement Repas des familles Parole aux résidents Organisation d'une journée des usagers Délégation de signature (<i>information</i>)
13 juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de l'accompagnement de l'Uriopss pour le Projet de service Prochaine mise en œuvre du projet d'établissement Repas des familles Élections des membres du Conseil de vie sociale (<i>le 14/11/2019</i>) Séjours de vacances Point du responsable d'établissement Point résidents, familles et professionnels
14 novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Élections du nouveau bureau du Conseil de vie sociale, suite aux élections Réorganisation du Foyer d'accueil médicalisé Projet Snoezelen Donation au Foyer d'accueil médicalisé Mouvements des résidents Retour sur la Journée des usagers du 22 octobre 2019 Animations de fin d'année Acquisitions de bornes mélo et handi-mélo pour les unités

LE FOYER DE VIE, HENRI-TERRET

Quatre réunions du Conseil de vie sociale ont eu lieu en 2019.

RÉUNIONS	SYNTHÈSE DES DEMANDES EXPRIMÉES PAR LE CONSEIL DE VIE SOCIALE
22 mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> Réduire le bruit dans les couloirs Demande de fauteuils et sièges dans les couloirs pour les résidents et les familles Davantage de sorties au cinéma Demande de protection solaire (<i>filtre</i>) sur les vitres des logements
20 juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> Demande de certains résidents de supprimer les boîtes aux lettres et de mettre leur nom à la place Réduire le bruit dans les couloirs Demande de refaire les joints dans certains logements Revoir le planning du passage de l'aspirateur par les résidents en salle de restauration Demande de nouvelles horloges dans les cafétérias Demande des résidents, à la mairie de Lanvollon, de nettoyer et rendre accessible le chemin menant du Foyer De Vie au centre-ville
10 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Demande d'un distributeur de boissons Demande d'achat personnel d'un ventilateur Demande de certains résidents de diffuser de la musique en espace restauration Souhait d'organiser un après-midi dancing au Foyer de vie
19 décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Des quantités de nourriture parfois trop justes Demande d'achat d'une bouilloire et d'un micro-ondes dans une des allées Souhait des résidents d'avoir plus de sorties dans d'autres villes (<i>Concarneau, Rennes...</i>) De nouveau, revoir le problème de bruit dans les couloirs

LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE, LA MAISON DES ROSEAUX

Trois réunions du Conseil de vie sociale ont eu lieu en 2019.

RÉUNIONS	SYNTHÈSE DES DEMANDES EXPRIMÉES PAR LE CONSEIL DE VIE SOCIALE
5 mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> La parole aux résidents Information sur la Journée des usagers du 22 octobre 2019 Échange sur certains dysfonctionnements à la Maison des Roseaux Création d'un questionnaire aux familles afin de connaître leurs ressentis Projets de séjours
25 juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la nouvelle adjointe Parole aux résidents Point sur le questionnaire de satisfaction Avancée des travaux Mouvement du personnel Mouvement des résidents Présentation du Projet d'établissement
8 octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Parole aux résidents Retour sur la Journée des usagers du 22 octobre 2019 Bilan des séjours Repas des familles du 11 octobre 2019

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS) ET LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS (SAMSAH)

Trois réunions du Conseil de vie sociale ont eu lieu en 2019.

RÉUNIONS	SYNTHÈSE DES DEMANDES EXPRIMÉES PAR LE CONSEIL DE VIE SOCIALE
11 février 2019	<ul style="list-style-type: none"> Élection du président du Conseil de vie sociale <p>Questions posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Est-il possible de faire des activités le mercredi ? Les professionnels peuvent-ils être plus présents sur les temps des pauses-café ? <p>Informations aux bénéficiaires et recueil de leur avis</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation des plans d'accès Lannion et Paimpol Présentation du document marque-page avec numéro de téléphone et mail
17 juin 2019	<p>Questions posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Demande d'accompagnement aux activités de loisirs en semaine Temps des pauses-café (<i>vocation de la pause-café, jour, présence des professionnels, définition des activités du week-end</i>) <p>Informations aux bénéficiaires et échanges</p> <ul style="list-style-type: none"> Bilan du séjour en avril dans le Morbihan Présentation du Projet de service Organisation de la Journée des usagers du 22/10/19 10 ans du service Diffusion de l'enquête de satisfaction Informations sur les mouvements "absences remplacements" des professionnels Information sur les élections
20 décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des résultats de l'élection : représentant des bénéficiaires de Paimpol et représentant des mandataires judiciaires <p>Questions posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Demande de changement de locaux du SAVS SAMSAH de Bégard en vue d'avoir un espace extérieur (pour faire des barbecues notamment) Demande d'organiser des pauses-café supplémentaires à Bégard Demande de modification de l'atelier repas afin de partir avec des recettes et d'être moins nombreux lors des repas Demande de changement de la sonnette sur le site de Bégard Demande de rappel d'un règlement de vie en collectif <p>Échanges avec les bénéficiaires/ informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Retour sur la Journée des usagers du 22 octobre : "Les bénéficiaires sont satisfaits d'avoir participé, toutefois la journée était trop longue et trop dense + difficultés d'accessibilité de l'information et du langage" Information sur téléphone et ligne fixe sur le site de Paimpol

03.3 LE SERVICE DE RELATIONS AVEC LES USAGERS

MISSIONS

- Accueil téléphonique et physique de la Fondation Bon Sauveur
- Bureau des entrées / admissions
- Gestion des hospitalisations en soins sans consentement
- Suivi des stages thérapeutiques et des familles d'accueil thérapeutique
- Gestion de l'argent de poche des patients hospitalisés
- Gestion des frais de séjours : prises en charges, facturations
- Suivi des règlements et des impayés patients et mutuelles

GESTION DES MESURES DE PROTECTION (SAUVEGARDES DE JUSTICE)

En 2019, envoi au Tribunal de grande instance de Saint-Brieuc de mesures de sauvegardes de justice. La mesure est établie par le médecin psychiatre du service en fonction de l'état de santé du patient. Les demandes de tutelle, curatelle sont envoyées directement par les familles au tribunal.

	2019	2018	2017
Pôle Armor	3	18	22
Pôle Argoat	1	4	1
Pôle populations spécifiques		3	5

03.4 LA CELLULE D'IDENTITO-VIGILANCE (CIV)

MISSIONS :

La Cellule d'identito-vigilance (CIV) assure la mise en œuvre et le suivi de la vigilance concernant l'identité du patient sur le Centre hospitalier via les logiciels Gestion administrative des patients (GAP) et Dossier patient informatisé (DPI).

Il est à noter que pour l'année 2019 trois réunions de la Cellule d'identito-vigilance ont été programmées afin d'élaborer le programme d'actions 2019 ci-dessous :

Libellé de l'action	Statut	Pilote	Échéance	Observations	Réf. classement risque
Cartographie des risques liés à l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge	Réalisé	Service qualité Service relation usagers	Octobre 2019	Référence Amdec*	
Actualisation de la procédure "Admission d'un patient connu ou non connu au Centre hospitalier"	Réalisé	Service relation usagers	Nov-déc 2019		
Actualisation du mode opératoire "Fusion des dossiers patients sous cortexte"	En cours	Département d'info. médicale	Avril 2020		
Création d'une procédure d'attribution d'alias	En cours	Département d'info. médicale	Avril 2020		
Actualisation de la procédure "Mode de recueil, de saisie, de création et de gestion de l'Identifiant Permanent du Patient"	Réalisé	Service relation usagers	Nov-déc 2019		Niveau 2
Actualisation de la procédure "contrôle de l'identité du patient tout au long de sa prise en charge en intra et extra-hospitalier"	En cours	Service relation usagers	Avril 2020		Niveau 3
Sensibilisation identito-vigilance lors de la réunion plénière des nouveaux arrivants	Réalisé	Pilote cellule identito-vigilance		Réunion du 10 octobre 2019	
Vecteur communication : apports de modification de l'affiche identito vigilance à visée du public	Réalisé	Service communication	Déc 2019	Référence : IP-DocCom.001	Niveau 3
Session de formation "identito-vigilance"	Planifié	Service formation	Le 12 nov 9h à 17h sur site	Organisme de formation CAPPs Bretagne	
Mise en production de listes de travail visant la vérification d'identité du patient via le logiciel Hôpital Manager	En cours	Direction Système Information Service Relation Usagers	Mars 2020	Logiciel Hôpital Manager Étude en cours par la Dir. système information et Softway Médical pour le paramétrage à réaliser	
Indisponibilité du logiciel Gestion Administrative Patients : actualisation de la procédure dégradée du logiciel Hôpital Manager	Réalisé	Direction Système Information	Déc 2019		
Sensibiliser les professionnels à la déclaration des événements indésirables liés à l'identito-vigilance	En continu	Service relation usagers Service qualité			
Rétroplanning des réunions Cellule identito-vigilance pour l'année 2020	Réalisé	Pilote cellule identito-vigilance			

*Amdec : Analyse des modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité



LE PÔLE DE SANTÉ MENTALE



La Fondation Bon Sauveur couvre un secteur de 240 319 habitants, répartis sur dix cantons. Chaque année, près de 12 000 patients (dont environ 2 500 enfants et adolescents) et plus de 300 personnes en situation de handicap ou personnes en situation précaire sont pris en charge et accompagnées par la Fondation Bon Sauveur. Près de 90 % de son activité se situe hors les murs du site de Bégard (en ambulatoire).

L'Établissement en santé mentale de Bégard est organisé en trois pôles :

- **Le Pôle Armor** : prises en charge spécifiques en psychiatrie, de court séjour, de primo-hospitalisation et de suicidologie ; services d'addictologie et de géro-psycho-geriatrie. Ce pôle est adossé à une unité d'hospitalisation (Saint-Luc) qui assure également l'évaluation et l'orientation des patients. Les Centres Médico-Psychologiques de Paimpol et de Lannion. La Fondation Bon Sauveur gère à Lannion, 5 appartements (logement inclusif) en lien avec l'antenne de SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).
- **Pôle Argoat** : pôle de soins sans consentement et de réhabilitation, qui s'appuie sur les unités Ker Avel, Sainte Camille, en intra-hospitalier et sur les Centres Médico-Psychologiques de Guingamp et Bégard, de l'hébergement social et thérapeutiques "Les 3 Logis" et la résidence "Le Palmier" à Cavan en extra-hospitalier.
- **Le Pôle infanto-juvénile** assure la prise en soins et l'accompagnement des enfants et adolescents.

L'INTRA-HOSPITALIER :

LE CENTRE HOSPITALIER DE BÉGARD DISPOSE DE 146 LITS D'HOSPITALISATION COMPLÈTE ADULTES :

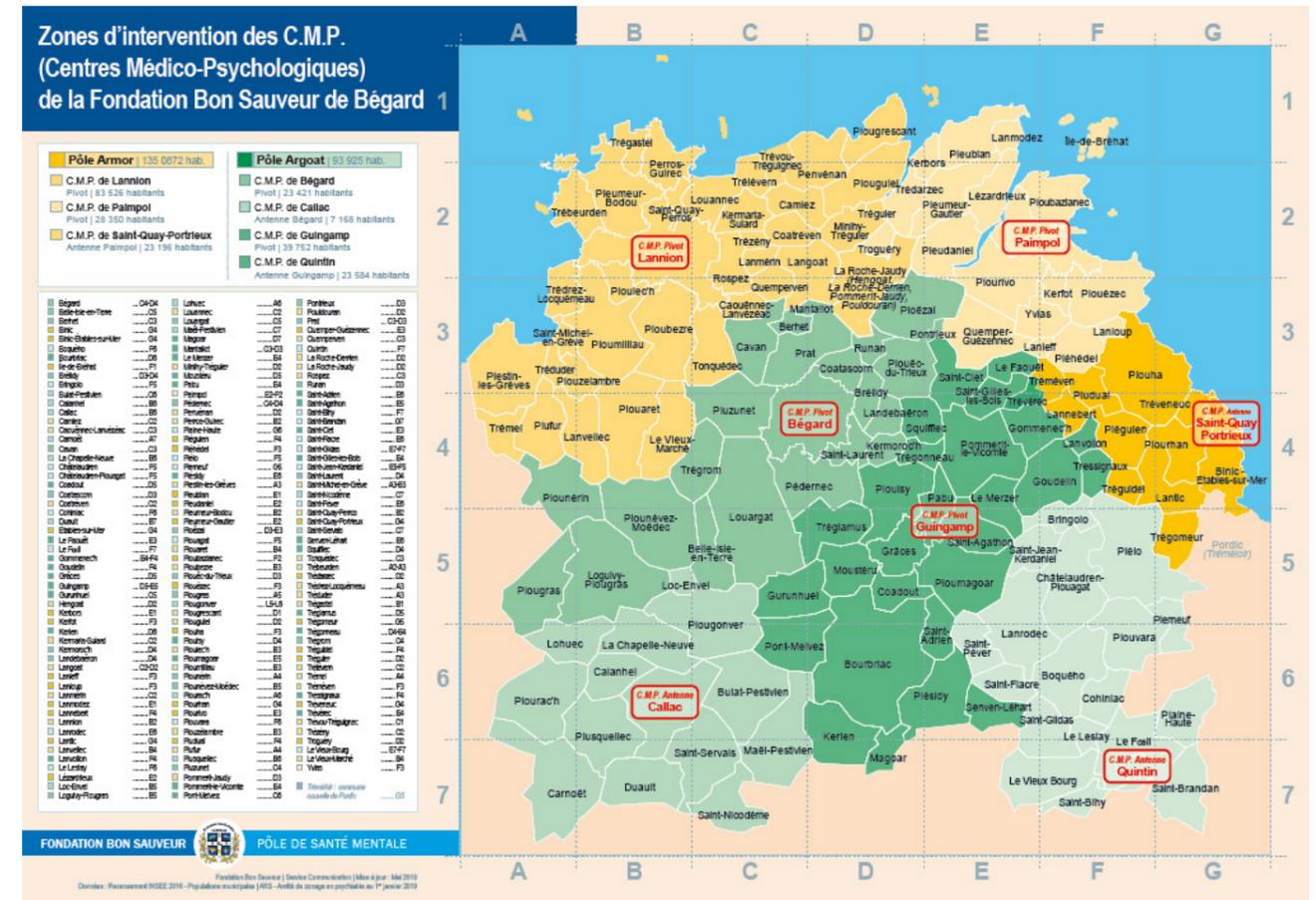
- **L'Unité d'admission libre** "Saint-Luc" (36 lits),
- **L'Unité d'hospitalisation libre** "Ker Avel" (35 lits),
- **La Clinique d'addictologie** (30 lits),
- **L'Unité d'hospitalisation sans consentement** "Sainte-Camille" (25 lits),
- **L'Unité d'hospitalisation en géro-psycho-geriatrie** (20 lits).

L'EXTRA-HOSPITALIER

LA FONDATION BON SAUVEUR DE BÉGARD GÈRE 44 DISPOSITIFS DE SOINS AMBULATOIRES SUR 13 COMMUNES DE SON SECTEUR D'ACTIVITÉ (Territoire n° 7) :

- 11 Centres médico-psychologiques (CMP) pour adultes, enfants et adolescents
- 3 Antennes médico-psychologiques dans les Centres hospitaliers généraux (Lannion, Guingamp en 24 h / 24 et 7 jours/7 et Paimpol en journée)
- 8 hôpitaux de jour pour adultes, enfants et adolescents
- 11 Centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) pour adultes, enfants et adolescents
- 1 Accueil familial thérapeutique
- 3 équipes dédiées ELSA (Équipe de liaison et de soins en addictologie) et CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie)
- 1 hôpital de jour en addictologie et 1 centre méthadone
- 1 Équipe mobile précarité en psychiatrie
- 1 Équipe mobile en psychogériatrie
- 1 Équipe mobile départementale pour adultes avec Troubles envahissants du développement

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'établissement, une révision de la carte des zones d'attractivité de chaque Centre médico-psychologique est intervenue en 2019. Cette démarche a abouti à la carte suivante :



04.1 LE PÔLE SANITAIRE

LE DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION :

Depuis 2017, un nouveau dispositif d'admission est mis en place au Centre hospitalier Bon Sauveur de Bégard afin d'améliorer la prise en soins des patients.

Toute hospitalisation libre est désormais programmée.

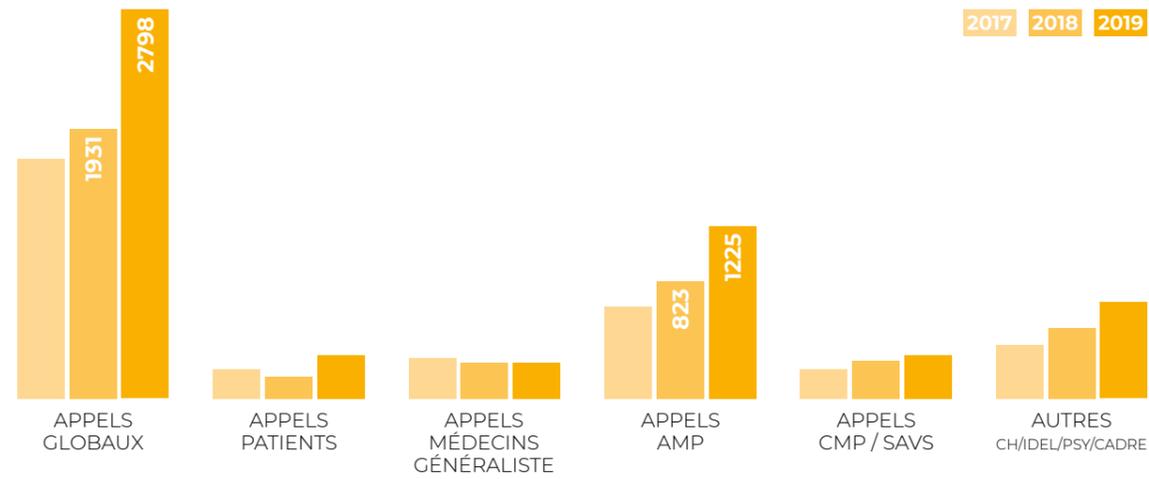
Ces nouvelles modalités d'admission ont pour but de simplifier et d'améliorer le parcours patient. Les professionnels de santé du territoire entrent en contact avec l'Infirmier d'Accueil et d'Orientation pour évaluer et orienter le patient, avec un numéro unique qui lui est dédié.

Selon le degré d'urgence psychiatrique, une prise en charge par les équipes des CMP (Centres médico-psychologiques) de proximité est la première intention. Si cela s'avère nécessaire, les infirmiers présents sur les AMP (Antenne Médico-Psychologique) au sein des urgences de Lannion, Guingamp, Paimpol font le lien avec les équipes du Centre hospitalier de Bégard.

Dans tous les cas, toute admission est validée par un médecin psychiatre de l'établissement.

ACTIVITÉ DU DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION :

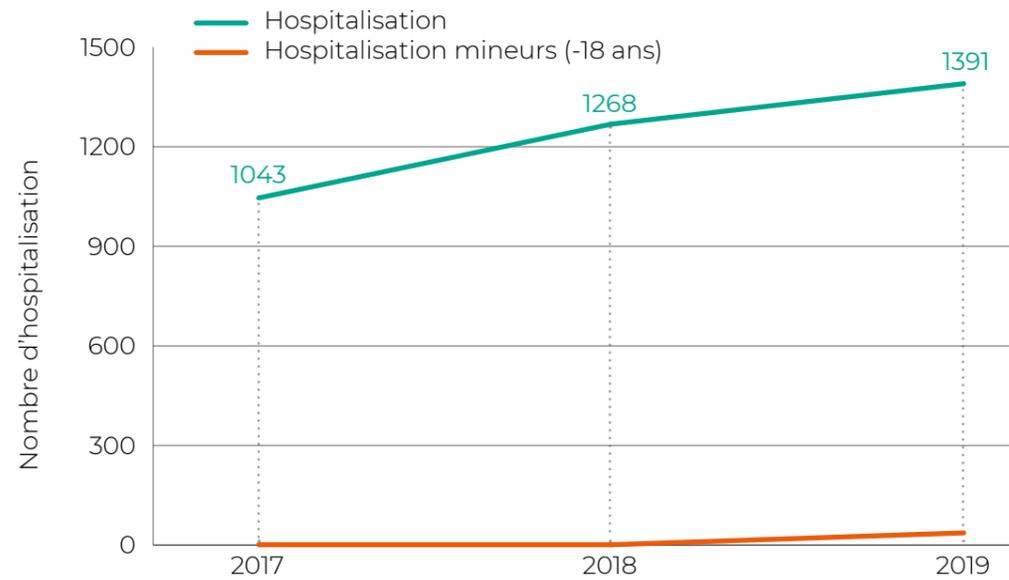
NOMBRE D'APPELS DE 2017 À 2019



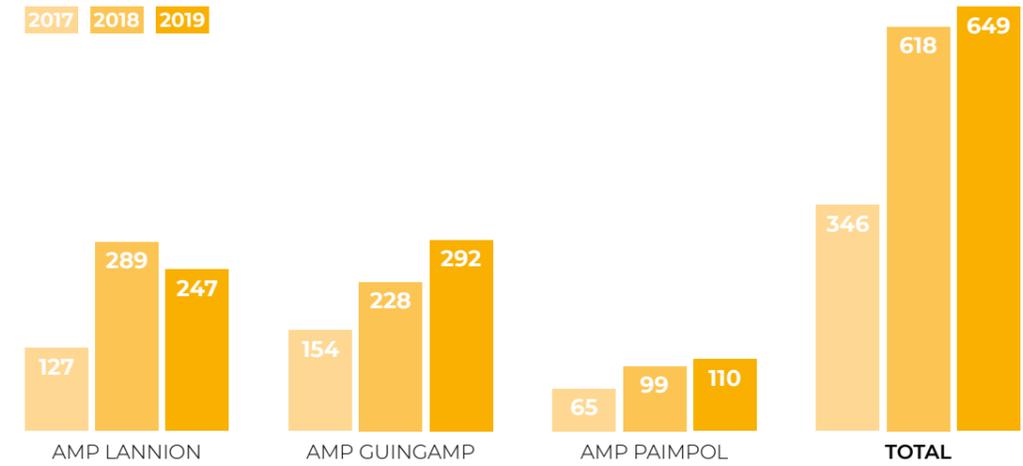
Nombre d'appels reçus par les Infirmiers d'accueil et d'orientation 2017 – 2018 – 2019 :

- +45% d'appels globaux entre 2018 et 2019 et +62% entre 2017 et 2019
- Appels patients : augmentation de 66,6 % entre 2018 et 2019
- Les appels des médecins généralistes restent stables
- Appels venant des Antennes médico-psychologiques : augmentation de 49% entre 2018 et 2019
- Autres appels : augmentation de 38% entre 2018 et 2019

ORIENTATIONS HOSPITALISATIONS DE 2017 À 2019



NOMBRE D'HOSPITALISATIONS VENANT DE L'ANTENNE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DE 2017 À 2019



Sur l'ensemble des hospitalisations venant des Antennes médico-psychologiques (AMP) :

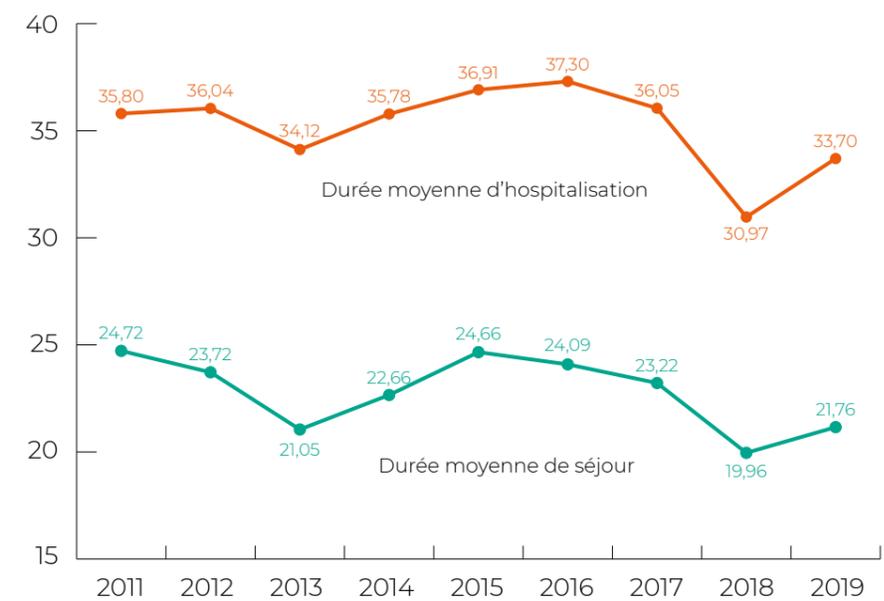
- AMP PAIMPOL : reste stable sur 2018/2019 avec 17% des hospitalisations en 2019
- AMP LANNION : baisse de 9% entre 2018/2019 avec 38% des hospitalisations en 2019
- AMP GUINGAMP : augmentation de 8% entre 2018/2019 avec 15% des hospitalisations en 2019

04.1.1 ACTIVITÉ DU PÔLE SANITAIRE

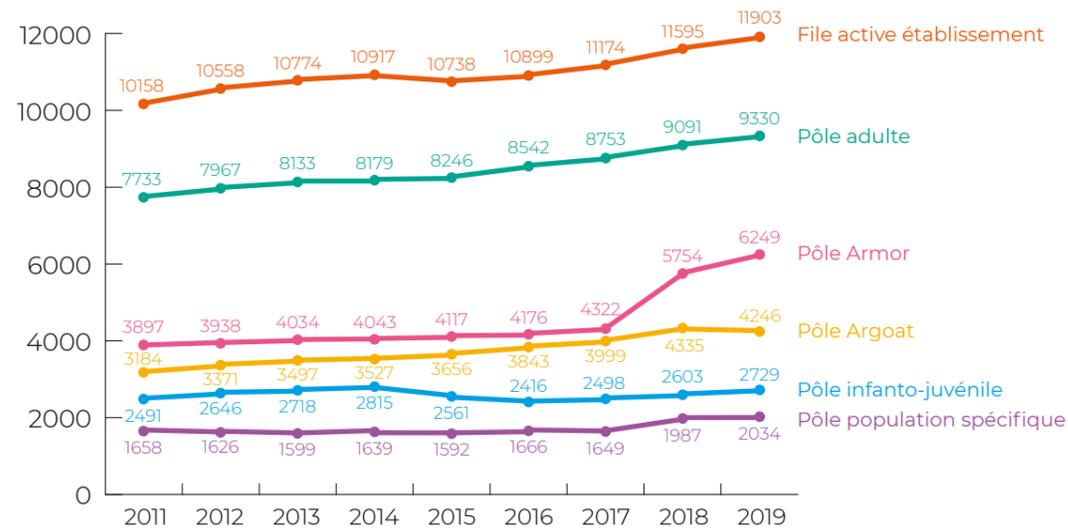
ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE (NOMBRE DE PATIENTS VUS)

La durée moyenne d'hospitalisation est de **33 jours**.

ÉVOLUTION DES DURÉES MOYENNES DE SÉJOURS ET D'HOSPITALISATION DE 2011 À 2019

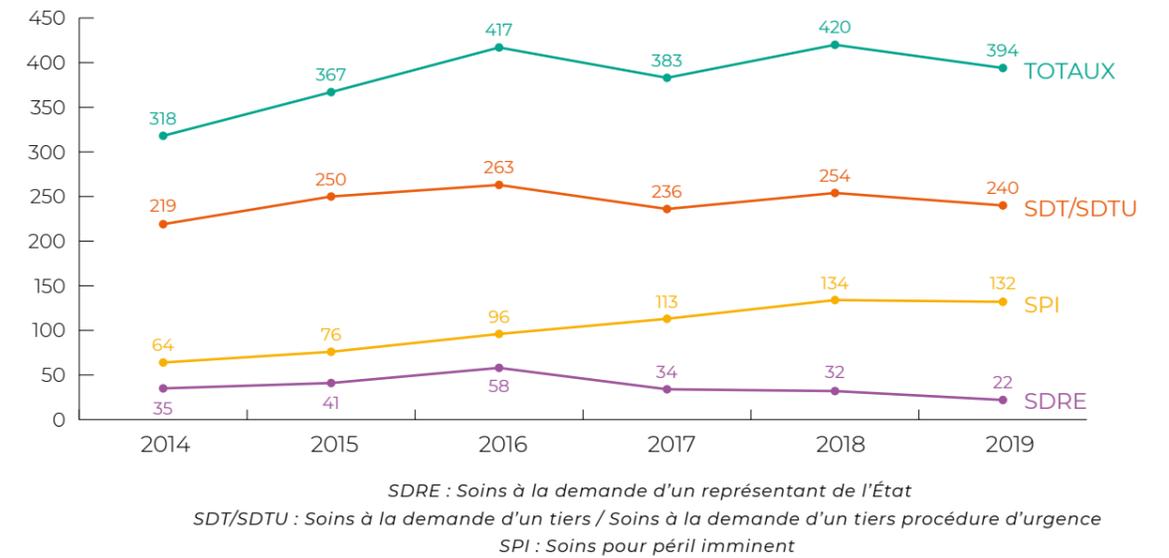


ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE DE L'ÉTABLISSEMENT DE 2011 À 2019

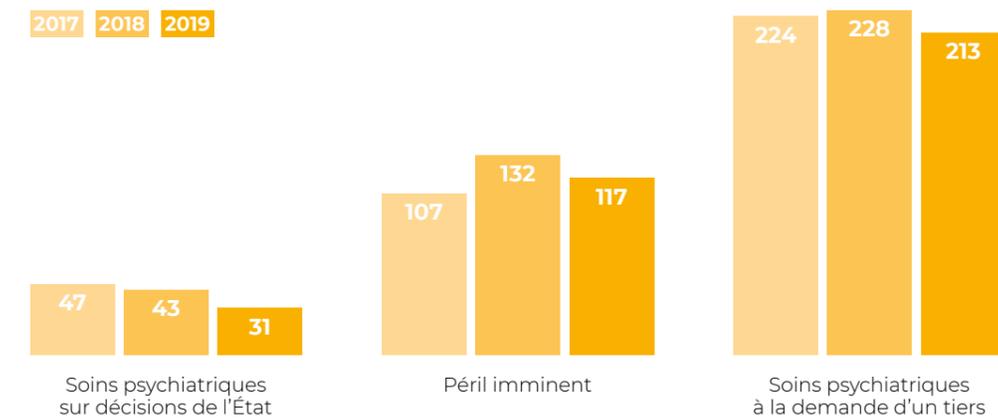


On observe en 2019 une évolution de la file active de + 2.66 %
 Pour le Pôle adulte + 2.63 %
 Pour le Pôle infanto-juvénile +4.84 %

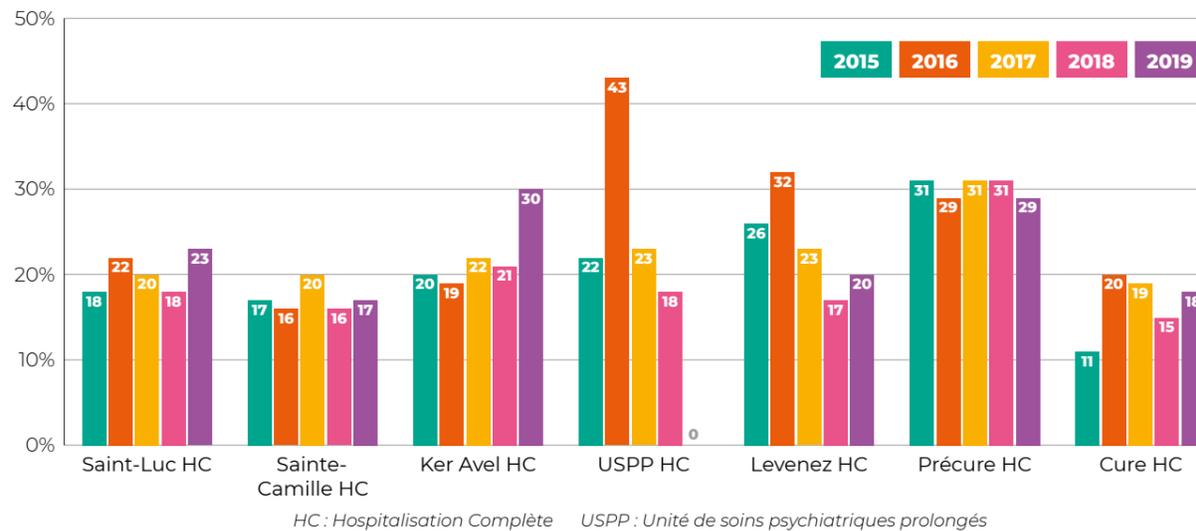
ÉVOLUTION DES HOSPITALISATIONS EN SOINS SANS CONSENTEMENT (SSC)
 Évolution des admissions en SSC - Unité fermée depuis 2014



MODE LÉGAL DE SOINS EN HOSPITALISATION COMPLÈTE :
 NOMBRE DE PATIENTS EN 2017 / 2018 / 2019



ÉVOLUTION DU TAUX DE PATIENTS RÉHOSPITALISÉS DE 2015 À 2019



Synthèse de mesures d'isolement et de contention terminées en M12 2019 <small>Source Tableau [I.D.2.ISOCONT] - ATIH</small>	File active	Nombre de séjours	Nombre de mesures	Durée moyenne (en heure)	Durée minimum (en heure)	Durée maximum (en heure)
En A. Isolement dans un espace dédié conformément aux recommandations de bonne pratique	242	285	452	59,3	0,5	878,5
En B. Isolement en dehors d'un espace dédié	121	136	420	32,2	1	936
En C. Contention mécanique dans le cadre d'une mesure d'isolement conformément aux recommandations de bonne pratique	57	66	99	30,9	1	455,4
En D. Contention mécanique en dehors d'un espace d'isolement et en dehors des cas d'exception prévus par les recommandations de bonne pratique	25	27	55	22,1	1	96
En E. Contention mécanique en dehors d'un espace d'isolement conformément aux exceptions prévues par les recommandations de bonne pratique						

Sur l'année 2019, 64,68 % des patients en Soins sans consentement ont bénéficié d'une mesure d'isolement et/ou contention.

LE NOMBRE D'ENTRÉES EN SOINS SANS CONSENTEMENT

Nonilre d'entrées	2017	2018	2019	Taux de variation 2017-2019
SDRE (Soins à la demande du représentant de l'État) HSDT	34	32	22	-35 %
SDT (Soins à la demande d'un tiers) SDTU (Soins à la demande d'un tiers procédure d'urgence)	116 120	124 130	119 121	+2,6 % +0,8 %
SST (Péril imminent) Total SDRE+HSDT	113 383	134 420	132 394	+17 % +3 %

Depuis 2017, le nombre d'entrées en Soins sans consentement a quelque peu augmenté (+3%), malgré une baisse significative des entrées en SDRE (-35%).

Nous observons cependant une légère diminution des HSDT entre 2018 et 2019, ce qui, ajouté à la baisse plus importante des SDRE, amène à une différence de 26 dossiers de moins. Cela reste tout de même une augmentation de 3% de plus qu'en 2017.

LES PROGRAMMES DE SOINS

Programmes de soins	2017	2018	2019	Taux de variation 2018-2019
PDS HSDT	44	19	53	-178 %
PDS SDRE	35	14	15	+7 %
Total	79	33	68	+106 %

PDS HSDT : Programme de soins, Hospitalisation en soins à la demande d'un tiers

PDS SDRE : Programme de soins, Soins à la demande d'un représentant de l'État

Le décroissement important des programmes de soins constaté entre 2017 et 2018 n'est plus d'actualité en 2019 du fait notamment de la fermeture de lits et de l'encouragement des consultations sur les Centres médico-psychologiques.

Cette augmentation explique peut-être aussi le nombre plus réduit des saisines JLD.

LES AUDIENCES AUPRÈS DU JUGE DES LIBERTÉS ET DE LA DÉTENTION (JLD)

Une audience doit être tenue dans les douze jours à compter de l'admission des patients hospitalisés en soins sans consentement. À la Fondation Bon Sauveur, le JLD intervient les mardis et vendredis de chaque semaine.

Entre 2017 et 2019, le nombre de saisines du JLD a diminué de 31% (du fait de la part importante d'hospitalisations de moins de douze jours).

L'arrivée d'un nouveau juge en janvier 2019 et la formation aux Soins sans consentement des avocats mettent en relief les levées par le JLD au nombre de 5 en 2017, à 24 en 2019, soit une progression de +380%. Nous pouvons aussi remarquer une augmentation de 164% des représentations des patients par un avocat entre 2017 et 2019.

Audiences auprès du Juge des libertés	2017	2018	2019	Taux de variation 2017-2019
Nombre de saisine au JLD	288	241	198	-31 %
Patients représentés par un avocat	73	123	193	+164 %
Levées par le JLD	5	8	24	+380 %
Nombre d'appel en voie de recours	5	4	2	-60 %

04.1.2 LE PÔLE INFANTO-JUVÉNILE

ACTIVITÉ GLOBALE :

FILE ACTIVE PAR MODE DE PRISE EN CHARGE

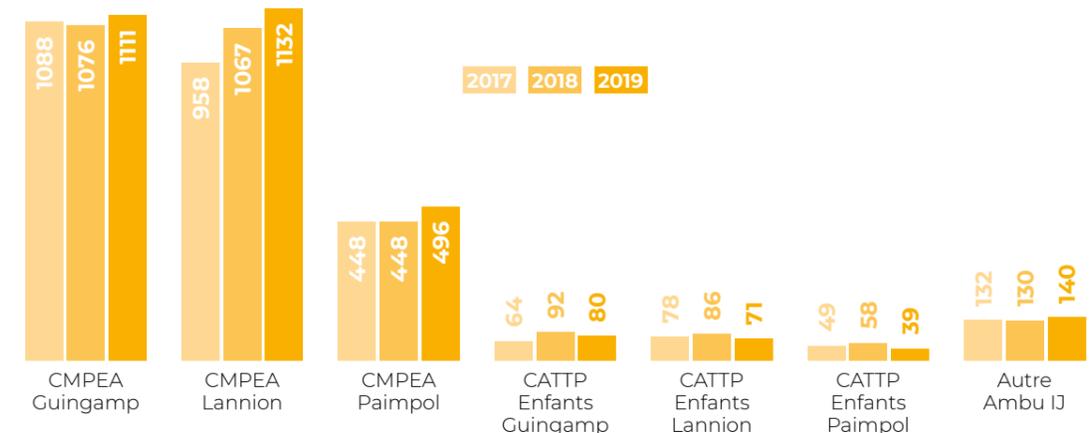


LES PATHOLOGIES LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES :

Troubles du comportement et émotionnels	30%
Troubles envahissants du développement	17%
Troubles névrotiques et troubles somatoformes	11%
Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé	9%

ACTIVITÉ AMBULATOIRE :

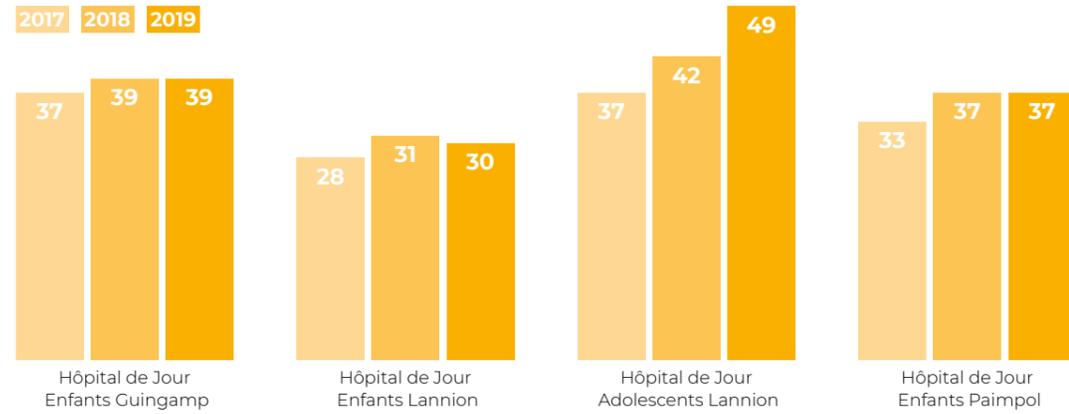
FILE ACTIVE PAR UNITÉ



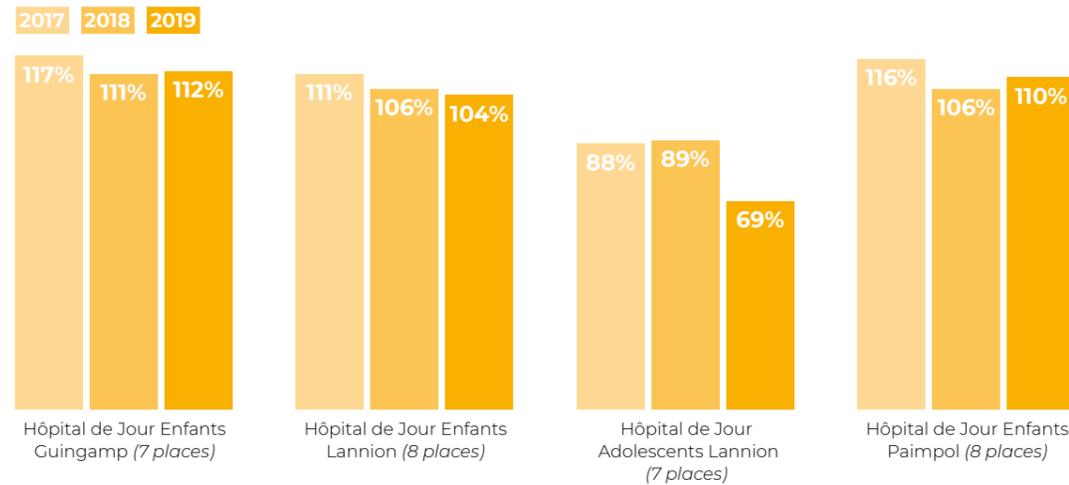
Autre Ambu IJ : Patients vus en consultations externes sur les hôpitaux de jour du Pôle infanto-juvénile

HOSPITALISATION PARTIELLE :

FILE ACTIVE PAR UNITÉ



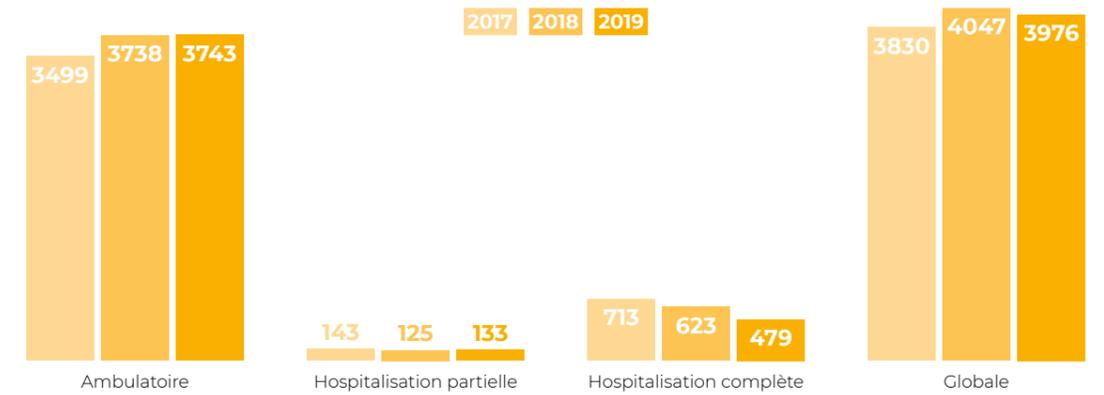
TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ



04.1.3 LE PÔLE ARGOAT

ACTIVITÉ GLOBALE :

FILE ACTIVE PAR MODE DE PRISE EN CHARGE



LES PATHOLOGIES LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES :

Troubles affectifs, états dépressifs	28%
Schizophrénie et états délirants	16%
Troubles névrotiques et troubles somatoformes	16%
Troubles spécifiques de la personnalité	12%
Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de subst. psycho-actives	10%

ACTIVITÉ AMBULATOIRE :

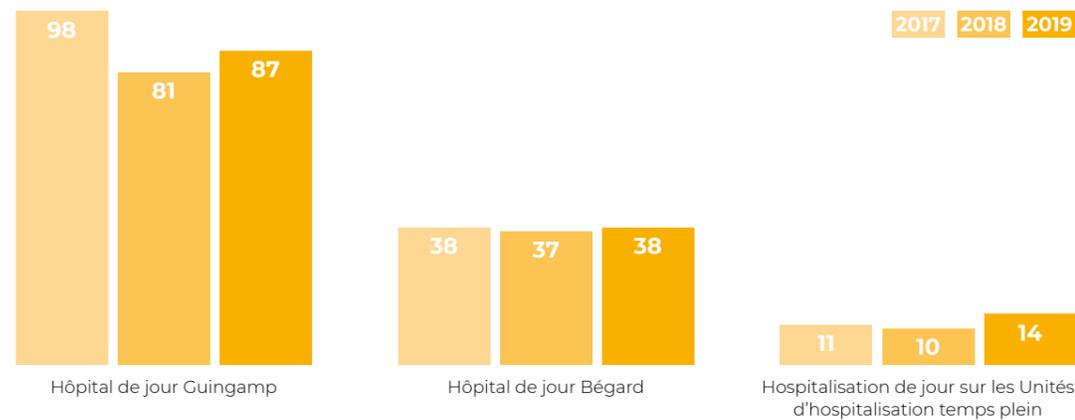
FILE ACTIVE PAR UNITÉ



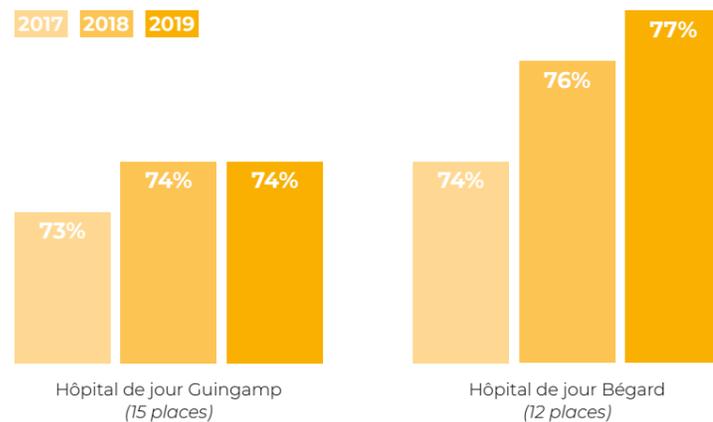
CMP : Centre médico-psychologique
 CATTP : Centre d'activité thérapeutique à temps partiel
 AMP : Antenne médico-psychologique
 EMPP : Équipe mobile de précarité en psychiatrie
 Autre Ambu AR : Autre ambulatoire Pôle Argoat

HOSPITALISATION PARTIELLE :

FILE ACTIVE PAR UNITÉ

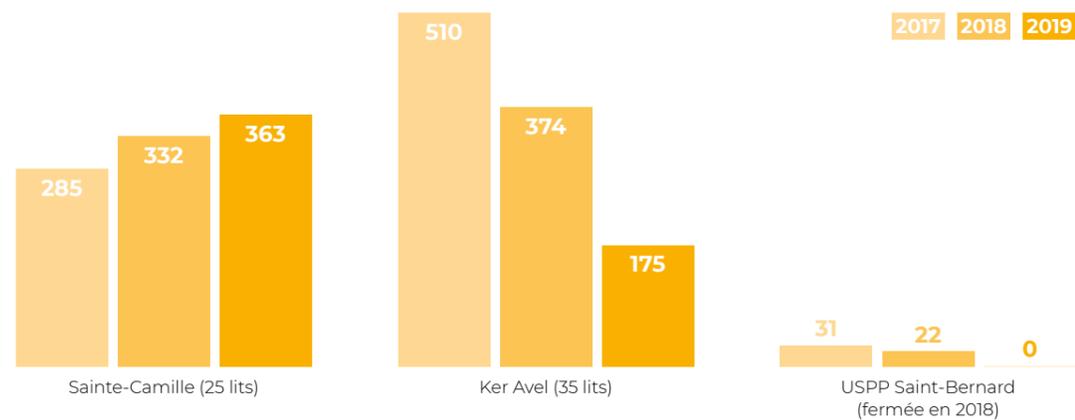


TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ



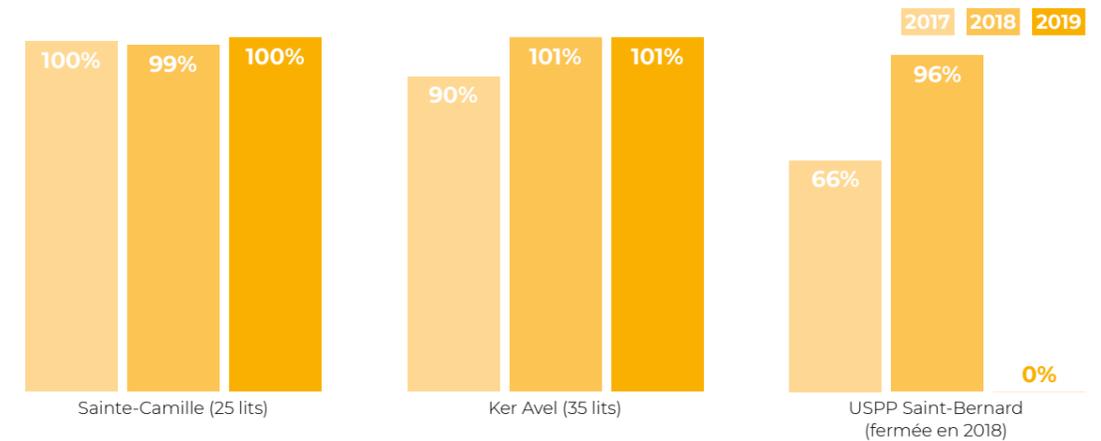
HOSPITALISATION TEMPS PLEIN (60 LITS) :

FILE ACTIVE PAR UNITÉ



USPP : Unité de soins psychiatriques prolongés

TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ



USPP : Unité de soins psychiatriques prolongés

ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE (8 PLACES)

	2017	2018	2019
File active	10	12	10
Nombre de journées	1 516	1 121	1 250
Taux d'occupation	52%	38%	43%

FOCUS SUR L'ÉQUIPE MOBILE PRÉCARITÉ EN PSYCHIATRIE (EMPP)

La volonté de mieux prendre en charge la souffrance psychique des personnes en situation de précarité et d'exclusion a conduit à la création d'Équipes Mobiles de Précarité en Psychiatrie (EMPP) intégrées dans un dispositif coordonné constitué notamment des PASS (Permanences d'Accès aux Soins de Santé), des points santé et des dispositifs du secteur psychiatrique.

Pour ce qui concerne la Fondation Bon Sauveur, l'Équipe Mobile de Précarité en Psychiatrie est rattachée au Centre médico-psychologique de Pabu.

Les objectifs opérationnels des d'Équipes Mobiles de Précarité en Psychiatrie sont les suivants :

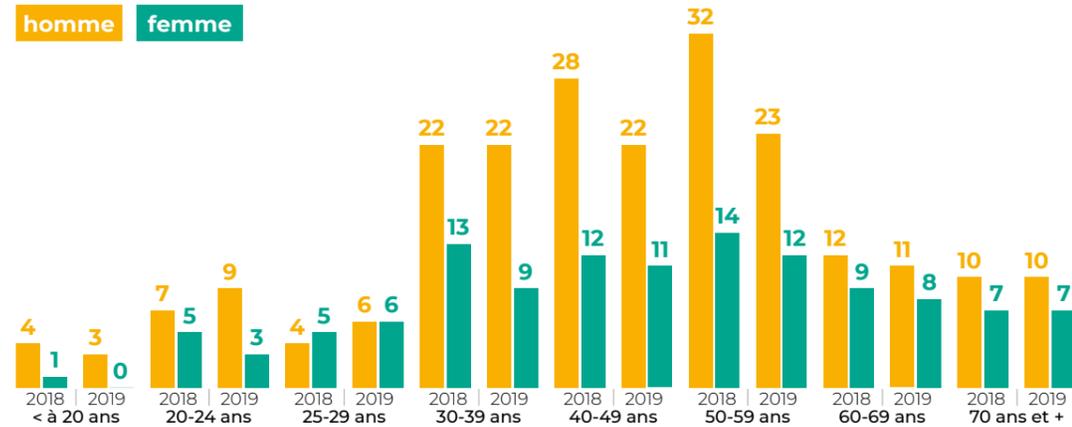
- Aller vers les publics
- Aider les intervenants à reprendre le dialogue avec les personnes sans logement exprimant une souffrance psychique
- Soutenir les intervenants sociaux dans le repérage précoce des troubles psychiques chez les personnes sans logement et dans leur orientation vers des dispositifs adéquats
- Identifier les pathologies psycho-sociales et les situations aiguës pour lesquelles une intervention se révèle vitale

Objectifs et enjeux de l'Équipe Mobile de Précarité en Psychiatrie Pabu

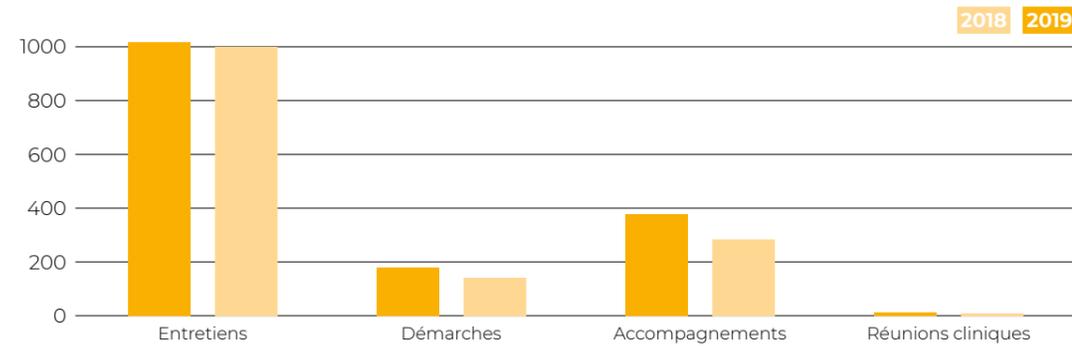
- Renforcer les liens entre psychiatrie et médecine générale pour favoriser la prise en charge globale des troubles des personnes en situation de précarité
- Favoriser l'accès aux soins somatiques des personnes prises en charge en psychiatrie.
- Renforcer les liens avec le service des urgences des hôpitaux généraux pour permettre l'organisation du parcours de soins et l'accompagnement du patient dans ce parcours
- Apporter une réponse sur un territoire de Guingamp Communauté. Il n'y a aucune réponse à l'échelle du Pays de Guingamp
- Lutter contre les inégalités sur le territoire, en facilitant l'accès aux soins
- Favoriser les liens et les articulations avec les partenaires du champ social

ACTIVITÉ PAR TRANCHE D'ÂGE

162 personnes ont été prises en soins sur l'année 2019 (185 en 2018), dont 106 hommes et 56 femmes, selon la répartition suivante :



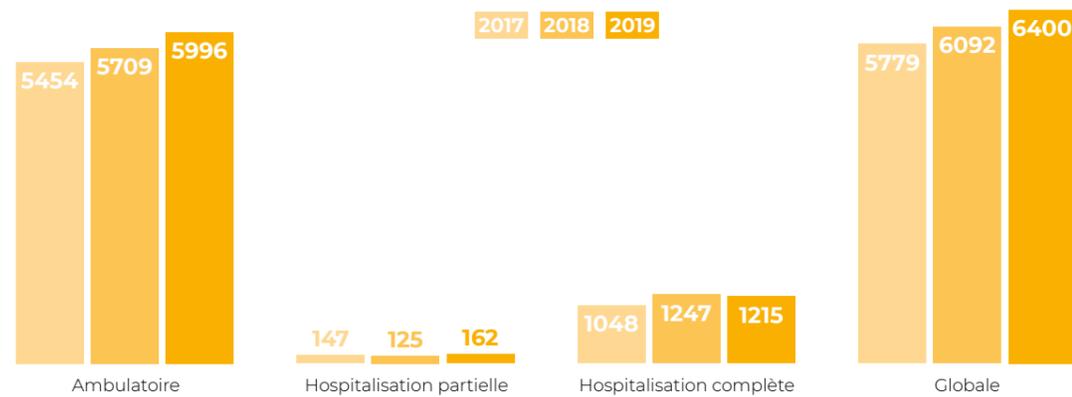
Le nombre d'actes (1 586 en 2019 contre 1 438 en 2018) est réparti de la façon suivante :



04.1.4 LE PÔLE ARMOR

ACTIVITÉ GLOBALE :

FILE ACTIVE PAR MODE DE PRISE EN CHARGE

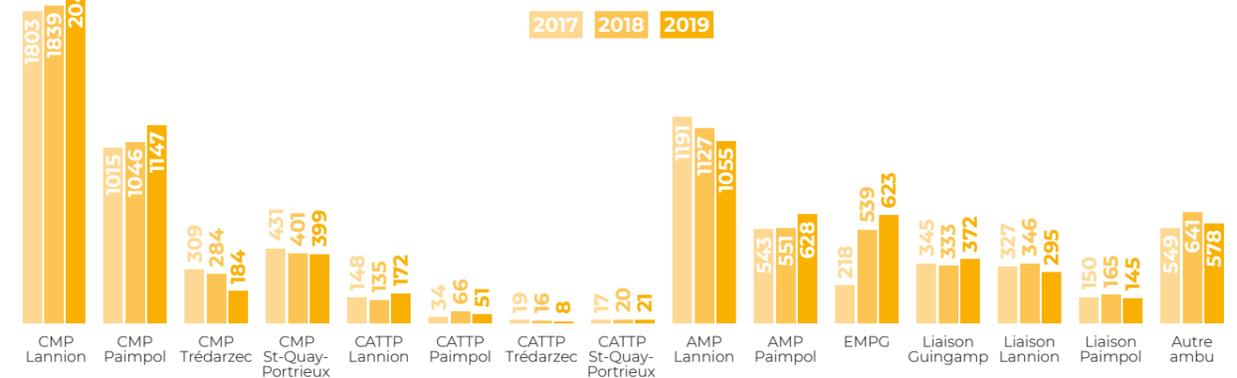


LES PATHOLOGIES LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES :

Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives	17%
Troubles névrotiques et troubles somatoformes	17%
Troubles affectifs, états dépressifs	16%
Schizophrénie et états délirants	11%
Troubles spécifiques de la personnalité	5%

ACTIVITÉ AMBULATOIRE :

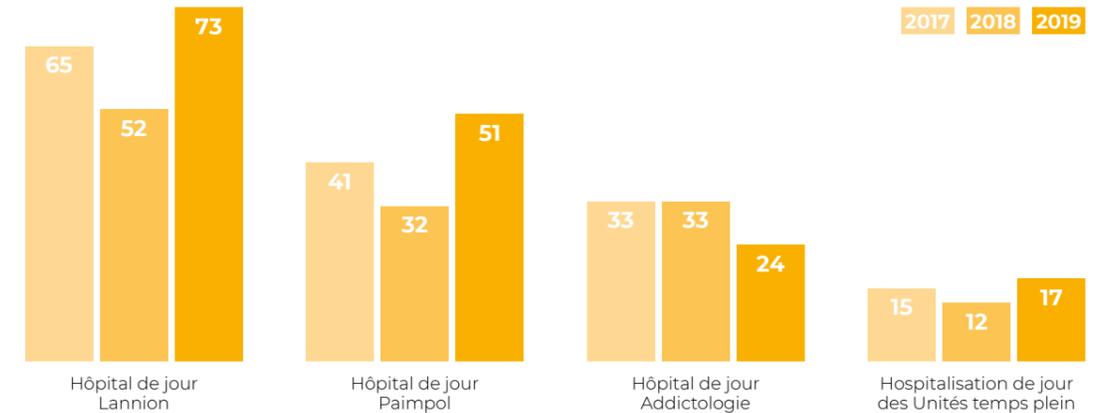
FILE ACTIVE PAR UNITÉ



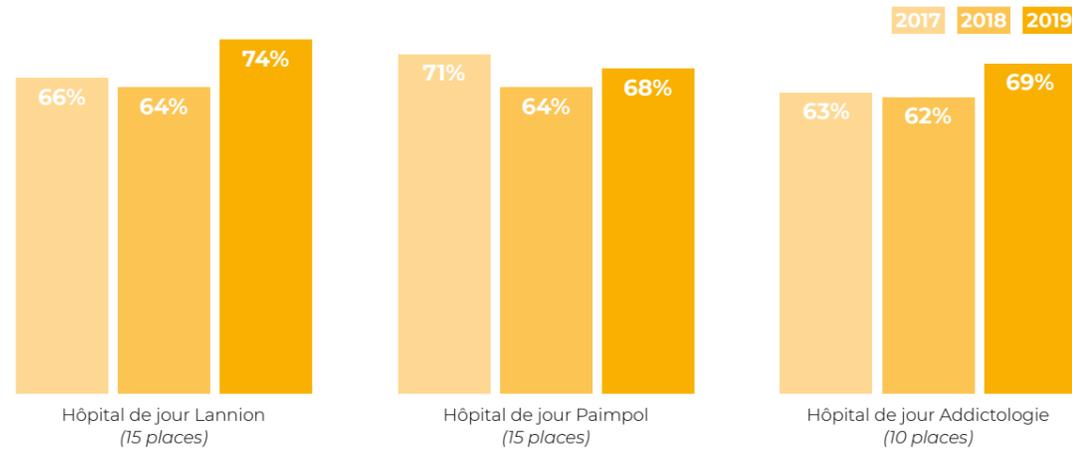
CMP : Centre médico-psychologique
 CATTP : Centre d'activité thérapeutique à temps partiel
 AMP : Antenne médico-psychologique
 EMPP : Équipe mobile de précarité en psychiatrie
 Autre ambu AR : Autre ambulatoire Pôle Argoat

HOSPITALISATION PARTIELLE :

FILE ACTIVE PAR UNITÉ

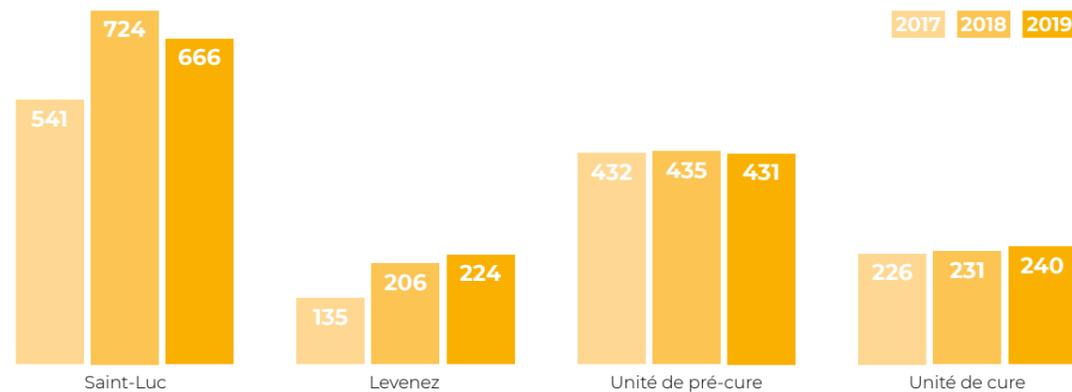


TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ

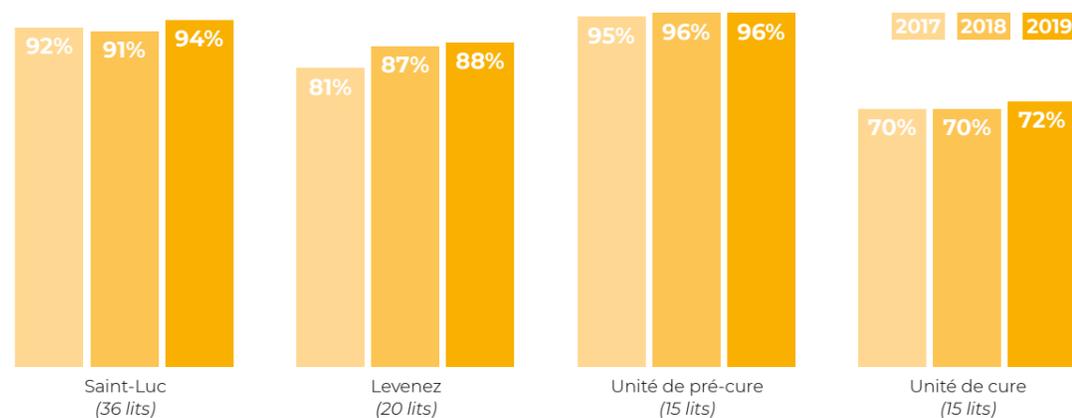


HOSPITALISATION TEMPS PLEIN (86 LITS) :

FILE ACTIVE PAR UNITÉ



TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ



04.1.5 LA PHARMACIE

MISSIONS :

Les missions de la Pharmacie à usage intérieur (PUI) sont définies par le code de la santé publique.

La PUI est chargée :

- ▶ D'assurer la gestion, l'approvisionnement, la préparation, le contrôle, la détention, l'évaluation et la dispensation des médicaments, des dispositifs médicaux stériles
- ▶ De mener toute action de pharmacie clinique, à savoir de contribuer à la sécurisation, à la pertinence et à l'efficacité du recours aux produits de santé et de concourir à la qualité des soins, en collaboration avec les autres membres de l'équipe de soins, et en y associant le patient
- ▶ D'entreprendre toute action d'information aux patients et aux professionnels de santé sur les produits de santé, ainsi que toute action de promotion et d'évaluation de leur bon usage, et de concourir à la pharmacovigilance, à la matériovigilance et à la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles

ACTIVITÉ :

Pharmacie clinique

- Nombre de prescriptions : **15 262**
- Commentaires pharmaceutiques : **430**
- Avis / cas pharmaceutiques : **15**
- Participation aux synthèses des services : **19**
- Aide à la prescription chez le sujet âgé : **12**

Nombre de réunions de la Commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles (COMEDIMS) : 6

Deux réunions avec pour thème principal : Le référencement de molécules et les informations de pharmacovigilance

Quatre réunions sur le thème principal : Le circuit du médicament

04.1.6 LE COLLÈGE DES PSYCHOLOGUES

Le collège des psychologues de la fondation s'est réuni à quatre reprises en 2019 sur les thématiques suivantes :

- Moyens de réalisation du temps complémentaire : documentation, Centre de documentation, bibliothèques...
- Réflexion sur la présentation à la Commission Médicale d'Établissement de la formation "les écrits des psychologues"
- Élection d'une représentante psychologue à la Commission Médicale d'Établissement et de sa suppléante
- Bilan d'activité des psychologues dans le Projet d'établissement
- Réflexion sur les renforts d'effectifs de psychologues
- Fiche métier/fiche de poste
- Présentation des psychologues nouvellement recrutés
- État des lieux sur le fonctionnement du Centre de documentation et échanges autour des besoins documentaires
- Les horaires d'ouverture élargis en Centre Médico-Psychologique pour adultes et pour enfants.
- Retour sur les dernières réunions institutionnelles (Comité de direction élargi, Commission médicale d'établissement) et réflexions sur la question des écrits des psychologues dans le dossier patient, l'avancement du projet psychologue inscrit dans le Projet d'établissement
- Interrogation sur les besoins de formations collectives
- Question de la contention et son recours en psychiatrie, place du psychologue dans le processus
- Réflexion sur l'accueil des psychologues stagiaires

04.1.7 LE COLLÈGE DES ASSISTANTES SOCIALES

Le Collège des assistantes sociales de la fondation s'est réuni à sept reprises en 2019 sur les thématiques suivantes :

- Dispositifs d'hébergement temporaire à la résidence Domitys à Perros-Guirec et Saint-Brieuc pour les personnes âgées
- Dispositif des baux glissants avec Côtes-d'Armor Habitat
- Caisse de Solidarité.
- Information concernant le Projet Territorial de Santé Mentale : information sur le recueil de données permettant un diagnostic des besoins
- Information sur la création de l'agence immobilière à vocation sociale de l'Amisep (Association Morbihannaise d'Insertion Sociale Et Professionnelle) sur Guingamp.
- Rencontre avec LADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) : présentation des prestations d'appuis spécifiques permettant de construire des projets professionnels adaptés pour les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- Projet d'élargissement des 3 Logis, logements de Péderneec
- Besoins en formations spécifiques pour le service social
- Rencontre avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (Carsat) : information sur les missions : la retraite, la santé au travail et les missions du service social (Caisse primaire d'assurance maladie et Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)
- Rencontre avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie : Bilan du travail en partenariat (extranet partenaires, mail partenaires). Informations sur les différents dispositifs proposés
- Rencontre service social de la Mutualité Sociale Agricole : présentations des institutions et des missions

04.2 LE PÔLE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

PRÉSENTATION DU PÔLE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL :

Sur le site de Bégard :

- Un Établissement d'hébergement pour Personnes âgées dépendantes (Ehpad) de 60 places
- Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de 58 places et 2 places d'accueil de jour et 1 place d'accueil temporaire
- Une Maison d'accueil spécialisée (MAS) de 63 places, dont 3 places d'accueils temporaires
- Un Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) de 10 places

À Lanvollon :

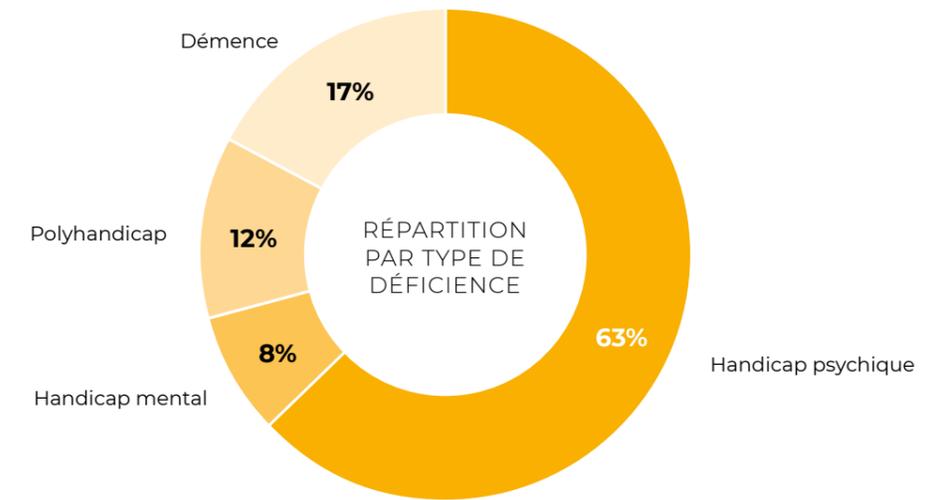
- Un Foyer de vie à Lanvollon de 30 places d'internat, une place d'accueil temporaire et 3 places d'accueil de jour

À Bégard, Lannion, Paimpol :

- Trois Services d'accompagnement à la vie sociale, pour un total de 95 places

04.2.1 L'EHPAD

POPULATION ACCUEILLIE



ACTIVITÉ :

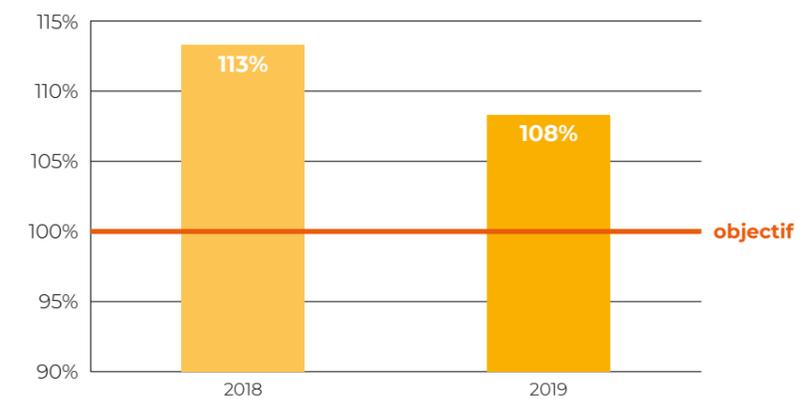
	2018	2019	Médiane nationale 2018
Taux d'occupation internat (60 places)	98,8%	97,4%	98,6%
Taux de rotation	13%	8%	31,4%
Durée moyenne de séjour	3 176	581	846

Taux d'hospitalisation

CHG	0,6%	0,7%	
CHS	1,0%	1,3%	
Total	1,6%	2,0%	1,29%

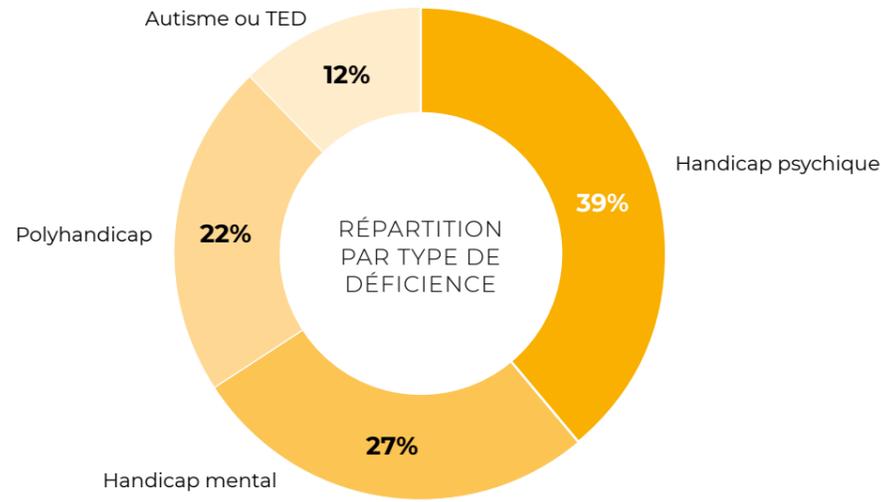
QUALITÉ :

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE



04.2.2 LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (MAISON DES FONTAINES)

POPULATION ACCUEILLIE

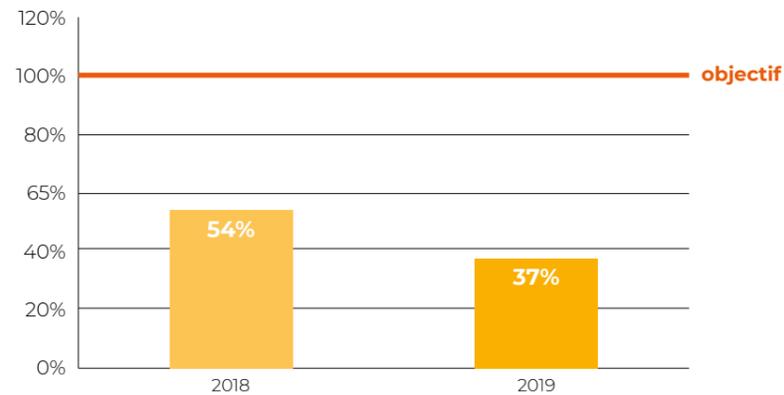


ACTIVITÉ :

	2018	2019	Médiane nationale 2018
Internat (58 places)	99%	96%	98,0%
Accueil de jour (2 places)	86%	91%	88,4%
Accueil temporaire (1 place)		55%	68,9%
Taux d'hospitalisation			
CHG	0,5%	0,9%	
CHS	0,0%	0,7%	
Total	0,5%	1,5%	0,69%

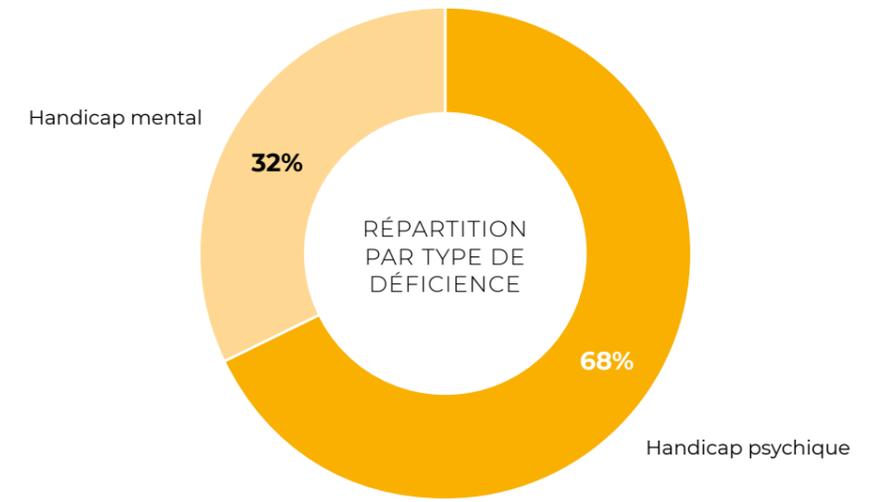
QUALITÉ :

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE



04.2.3 LE FOYER DE VIE (HENRI-TERRET)

POPULATION ACCUEILLIE

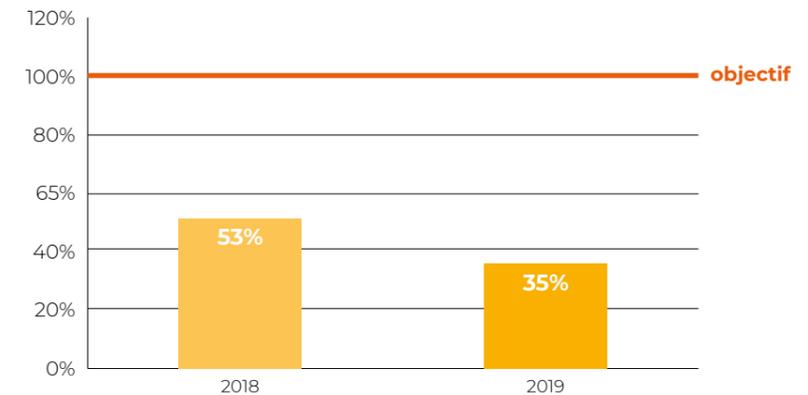


ACTIVITÉ :

	2018	2019	Médiane nationale 2018
Internat (30 places)	87%	83%	89%
Accueil de jour (3 places)	70%	73%	72%
Accueil temporaire (1 place)*	63%	62%	63%
Taux d'hospitalisation			
CHG	0,01%	0,05%	
CHS	1,29%	3,20%	
Total	1,30%	3,25%	0,30%

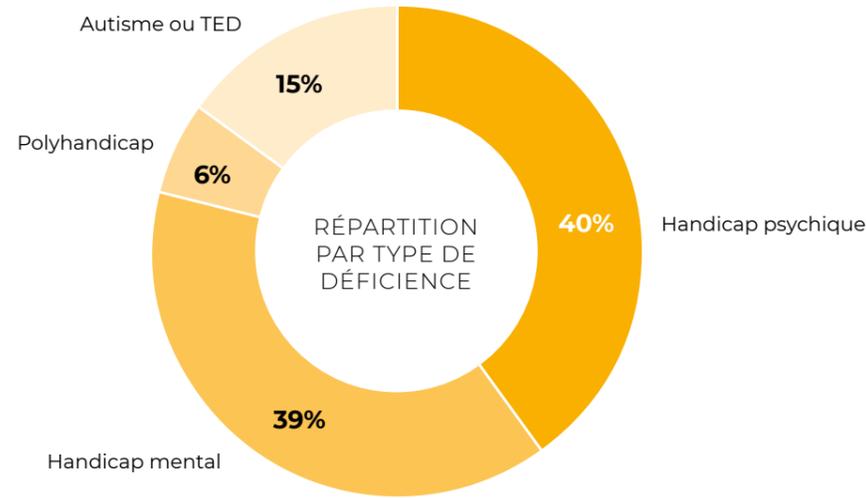
QUALITÉ :

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE



04.2.4 LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAISON DES ROSEAUX)

POPULATION ACCUEILLIE



TED : Troubles Envahissants des Développement

ACTIVITÉ :

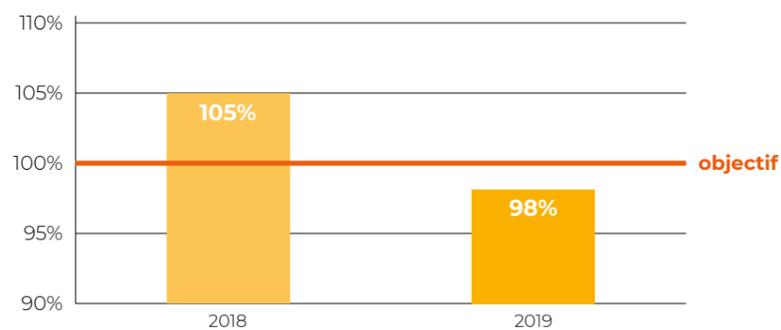
	2018	2019	Médiane nationale 2018
Internat (60 places)	99%	98%	95%
Accueil temporaire (3 places)*	61%	21%	78%
Accueil de jour (3 places)*	63%	63%	87%

* Le nombre de places autorisées doit être validé auprès de l'ARS

Taux d'hospitalisation			
	2018	2019	Médiane nationale 2018
CHG	0,35%	0,70%	0,54%
CHS	0,03%	0,84%	

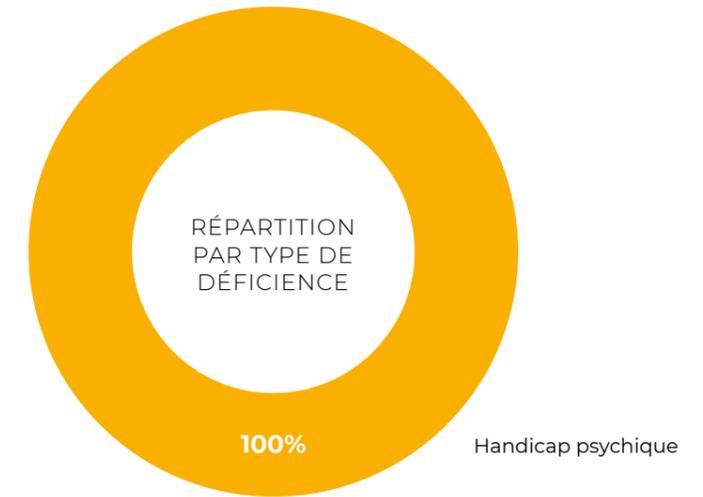
QUALITÉ :

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE



04.2.5 LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS (SAMSAH)

POPULATION ACCUEILLIE



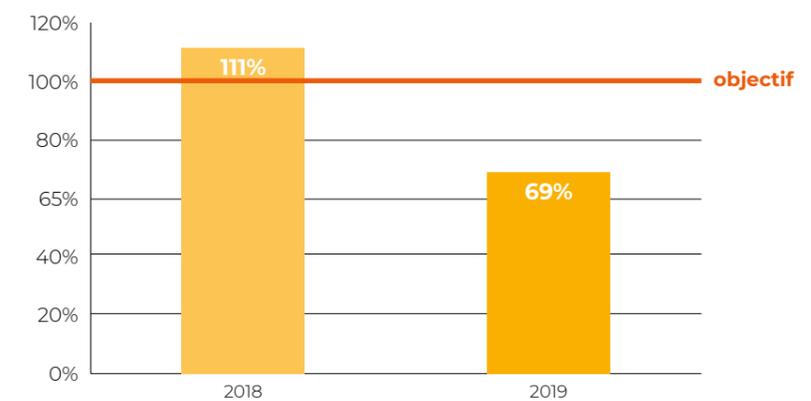
ACTIVITÉ :

	2018	2019	Médiane nationale 2018
Taux d'occupation (10 places)	104%	110%	100,0%
Taux de rotation	70%	50%	30%
Durée moyenne d'accompagnement	852	450	734

Taux d'hospitalisation			
	2018	2019	Total
CHG	0,5%	0,0%	13,2%
CHS	12,7%	5,6%	

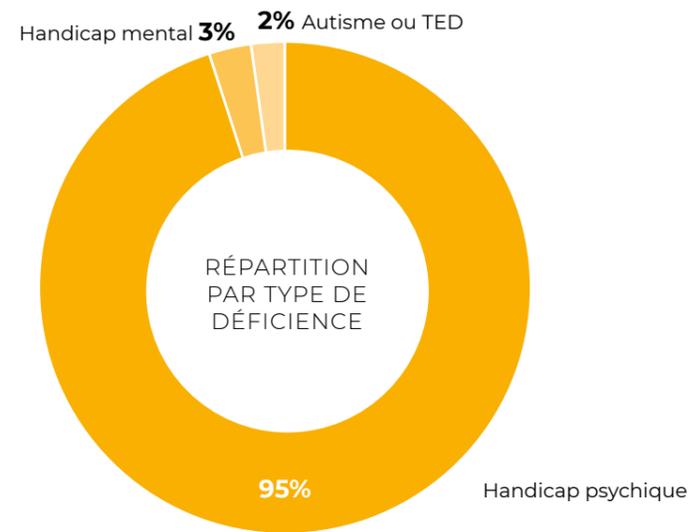
QUALITÉ :

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE



04.2.6 LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

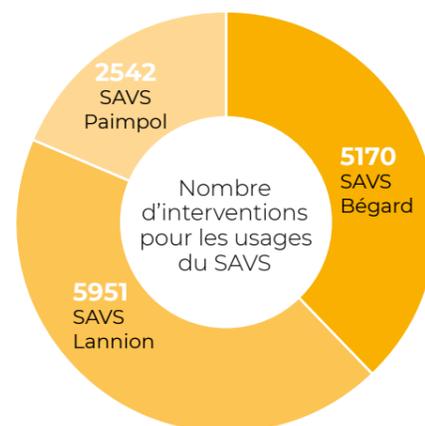
POPULATION ACCUEILLIE



TED : Troubles Envahissants des Développement

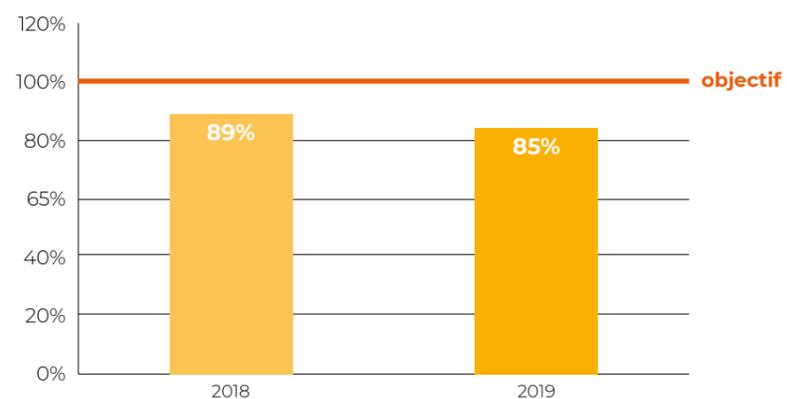
ACTIVITÉ :

	2018	2019	Médiane nationale 2018
Taux d'occupation (67 places)	150%	147%	100,0%
Taux de rotation	36%	38%	14,8%
Durée moyenne d'accompagnement	661	998	1507
Taux d'hospitalisation			
CHG	0,1%	0,3%	
CHS	2,0%	2,3%	
Total	2,0%	2,6%	



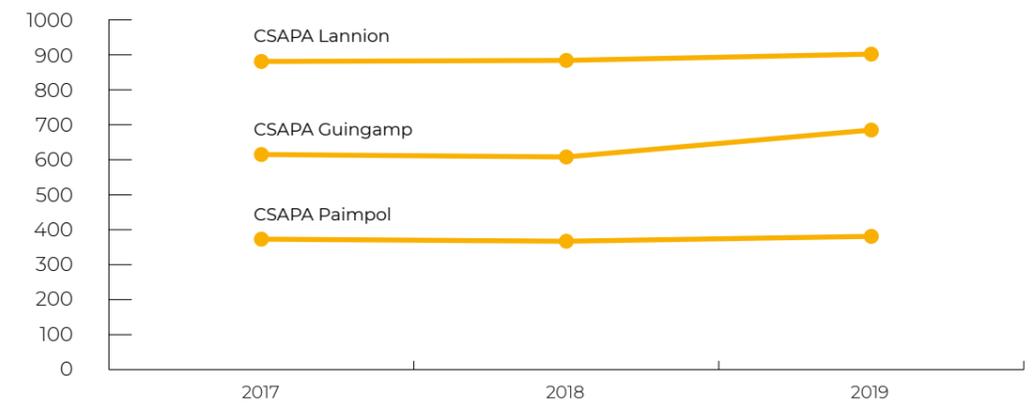
QUALITÉ :

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE

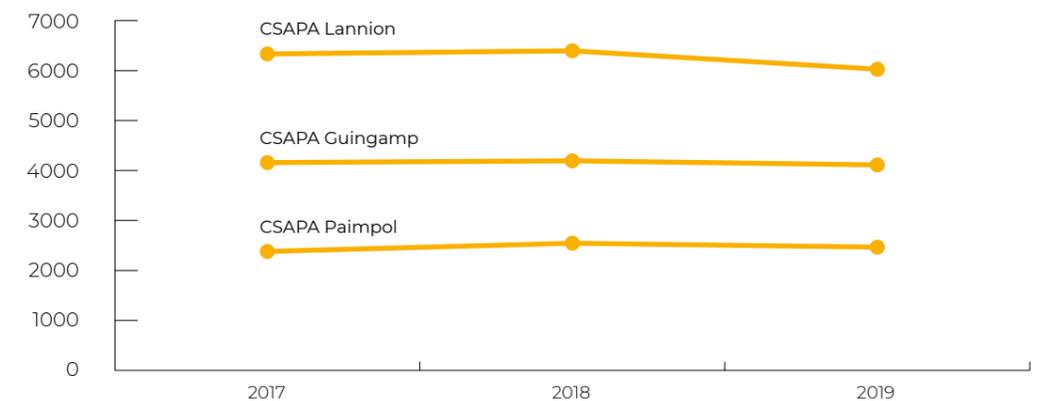


04.2.7 LE CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

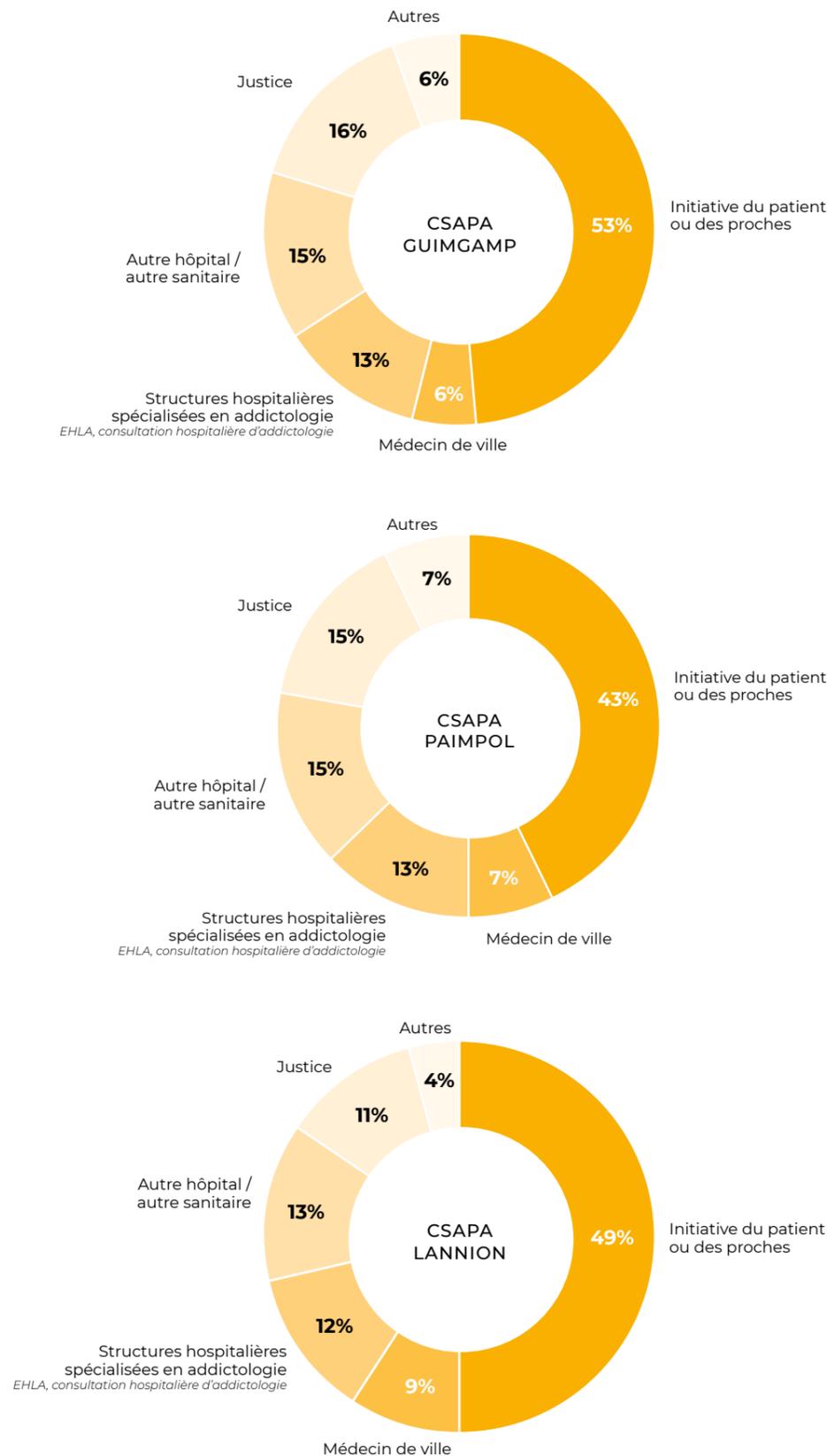
FILE ACTIVE



NOMBRE D'ACTES



RÉPARTITION DE LA FILE ACTIVE PAR ORIGINE DE LA DEMANDE



04.3 LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

JANVIER	<ul style="list-style-type: none"> Cérémonie des vœux Prise de fonction de M^{me} WEISSE, nouvelle contrôleuse de gestion
FÉVRIER	<ul style="list-style-type: none"> Réunion du conseil d'administration Départ à la retraite de M^{me} LE GOAS, cadre supérieur de santé Pôle Armor
MARS	<ul style="list-style-type: none"> Départ à la retraite de Sœur RITA, administrateur Élection des instances représentatives du personnel et mise en place du Comité Social et Économique (CSE) Participation de la fondation à la Semaine d'information sur la santé mentale sur le thème "Santé mentale à l'ère du numérique"
AVRIL	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de la commission des finances Réunion du conseil d'administration Réunion du Forum citoyen Prise de fonction de M^{me} Cécile LE GOURRIEREC, cadre supérieur de santé du Pôle Armor, en remplacement de M^{me} LE GOAS
MAI	<ul style="list-style-type: none"> Participation de la fondation à l'opération nationale DUODAY Réunion de l'Assemblée constitutive en vue de la création d'une association culturelle pour la mise en valeur du patrimoine de la Fondation
JUIN	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de la commission des finances Réunion du conseil d'administration Arrivée du Dr GUEGANT, pédopsychiatre Réunion de lancement du projet de télémédecine Fondation de France - Remise du prix des lauriers 2019 à la fondation pour son dispositif "Les 3 Logis" Réunion du Forum citoyen
JUILLET AOÛT	<ul style="list-style-type: none"> Visite de la fondation par les administrateurs
SEPTEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> Anniversaire 10 ans du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et Médico-Social pour adultes handicapés Arrivée de M^{me} Anne GRIMALDI, cadre supérieur de santé du Pôle Argoat Arrivée de M^{me} Nathalie STEFANIAK PRIGENT, responsable du Foyer d'Accueil Médicalisé
OCTOBRE	<ul style="list-style-type: none"> Réunion du conseil d'administration Accueil de Sœur RAZAFY au sein du conseil d'administration Organisation d'une Journée des usagers
NOVEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de la commission de surveillance Inauguration de l'Unité fermée Sainte-Camille Visite des services de la fondation par M. Mulliez, Directeur Général de l'ARS
DÉCEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> Réunion du conseil d'administration Réunion du Forum citoyen Arrivée du Dr QUINIO, psychiatre Renouvellement de la composition de la Commission Des Usagers



LES

COOPÉRATIONS



05.1 LE GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE (GCSMS)

MEMBRES :

- Fondation Bon Sauveur
- Fondation Saint-Jean de Dieu
- Association hospitalière de Bretagne (administrateur du Groupement de coopération sociale et médico-sociale jusqu'en décembre 2019)
- Hospitalité de Saint-Thomas de Villeneuve

MISSIONS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES :

- Réponse aux appels à projets
- Recherche de complémentarités

Le Groupement de coopération sociale et médico-sociale est titulaire des autorisations pour les dispositifs départementaux suivants :

- Équipe mobile Troubles envahissants du développement
 - ▶ Gestion administrative et financière (Fondation Bon Sauveur)
 - ▶ Portage opérationnel de la coordination (Fondation Bon Sauveur)
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés avec Troubles envahissants du développement
 - ▶ Gestion administrative et financière (Fondation Bon Sauveur)
 - ▶ Portage opérationnel de la coordination (Adapei)
 - ▶ Moyens d'intervention : Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) existants

Mais aussi de nombreux partenaires associés.

ACTIONS RÉALISÉES :

COOPÉRATION DANS LES DOMAINES DE LA FORMATION ET DE LA DÉMARCHÉ QUALITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Des activités de coopération ont été développées sur les premières années de fonctionnement du Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS), notamment la conduite d'appels d'offre pour sélectionner des prestataires intervenant sur les évaluations externes des ESMS des membres, et des coopérations dans le domaine de la formation.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

Les actions de coopération développées depuis 2017 concernent le domaine de l'autisme et la gestion de service intervenant en milieu ordinaire, l'Équipe mobile d'intervention autisme des Côtes-d'Armor (EMIA 22) et le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés spécialisé dans les Troubles du spectre autistique (SAMSAH TSA 22).

Le Groupement de coopération sociale et médico-sociale est donc porteur de deux activités médico-sociales sous son égide, et reconnu par l'ARS et le Conseil départemental des Côtes-d'Armor comme un acteur de premier rang pour le portage de dispositifs innovants et partenariaux.

Deux assemblées générales se sont tenues en 2019.

05.1.1 L'ÉQUIPE MOBILE D'INTERVENTION AUTISME

C'est un dispositif départemental dont les missions sont les suivantes :

- Intervient auprès d'adultes de 16 ans et plus, avec des Troubles du Spectre Autistique (TSA) diagnostiqués ou fortement suspectés présentant des "comportements-problèmes", en établissement ou à domicile
- Apporte un soutien aux aidants (*familles et/ou professionnels*) en tant qu'équipe ressource dans le respect des recommandations de l'HAS et l'ANESM en matière d'autisme et de "comportements-problèmes"
- Accompagne dans l'analyse et la compréhension des "comportements-problèmes"
- Aide à lutter contre l'isolement et les ruptures de parcours
- Propose une méthodologie et des outils pour l'analyse des "comportements-problèmes" (*bilans : somatique, sensoriel, cognitif, évaluation fonctionnelle...*) ; chaque situation sera abordée avec la volonté d'évaluer et d'écarter prioritairement toute cause d'origine somatique
- Co-élabore un plan d'intervention visant à améliorer la qualité de vie des personnes par la diminution des "comportements-problèmes" identifiés
- Accompagne à sa mise en œuvre
- Peut participer avec d'autres partenaires à la formation des familles, de l'entourage et des professionnels concernant les situations de "comportements-problèmes" des personnes avec TSA
- Participe à l'élargissement du réseau d'accompagnement des personnes présentant des Troubles du spectre autistique

L'Équipe Mobile d'Intervention Autisme (EMIA) mobilise une équipe pluridisciplinaire de professionnels représentant **4,8 ETP**, mis à disposition par différents partenaires (*la Fondation Bon Sauveur, Athéol, la Fondation Saint-Jean de Dieu, l'Association 4 Vaulx Les Mouettes, l'Association hospitalière de Bretagne et Coallia*)

Elle a accompagné **26 situations en 2019** (*contre 21 en 2018*).

05.1.2 LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS (SAMSAH) AVEC TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (TED)

Il a été créé par arrêté conjoint de l'ARS et du Conseil départemental en date du 14 août 2018.

Les missions du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) avec Troubles Envahissants du Développement (TED) sont les suivantes :

- Il assure une fonction de coordination et de relais autour du projet de la personne accompagnée, doit s'inscrire dans une organisation en réseau, en intervenant en complémentarité de l'offre existante sur le territoire de vie de la personne (*favoriser la co-intervention des services*)
- Proposer un accompagnement global pour l'accès à l'autonomie, aux soins, à l'emploi, aux loisirs conformément aux recommandations de bonnes pratiques

Les enjeux du projet Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes handicapés piloté par le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale sont les suivants :

- Apporter une réponse partenariale coordonnée
- Proposer un accompagnement pluridisciplinaire et plurisectoriel (*sanitaire, social et médico-social*)
- S'appuyer sur les services et compétences des acteurs impliqués
- Associer le plus largement possible les ressources de proximité pour apporter des réponses sur le territoire de vie des personnes
- Diffuser auprès des SAVS/SAMSAH non-spécialisés les bonnes pratiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap avec TED (*mission d'appui*)

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés mobilise une équipe de professionnels représentant **3,5 ETP**.

10 usagers avec un diagnostic TED (*Troubles Envahissants du Développement*) ont été accueillis en 2019 (*6 usagers en 2018*).

05.2 LE GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE EN SANTÉ MENTALE (GCS)

Le Groupement de coopération sanitaire en santé mentale a été créé le 3 février 2012. Il s'agit d'un établissement de santé régi par le Code de la santé publique.

MEMBRES :

- Fondation Bon Sauveur
- Fondation Saint-Jean de Dieu (*administrateur du Groupement de coopération sanitaire en santé mentale depuis juillet 2019*)
- Association hospitalière de Bretagne
- Centre hospitalier de Saint-Brieuc

MISSIONS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES :

- Communauté psychiatrique de territoire (*décret du 23-06-2017*)
- Élaboration et mise en œuvre du Projet territorial de santé mentale
- Projet médical partagé : projet des hôpitaux publics du territoire, regroupés en Groupement
- Recrutement de praticiens hospitaliers
- Formations communes (*Soins sans consentement*)

ACTIONS RÉALISÉES :

- Renouvellement du mandat de l'administrateur pour trois ans conformément à la convention constitutive
- **Réponse du GCS à des appels à projet de l'ARS** portant sur des problématiques connues sur le département et inscrites dans le Projet Départemental de Santé Mentale :
 - ▶ Renforcement de l'offre de psychiatrie infanto-juvénile :
 - Équipe mobile pour adolescents disposant d'une coordination départementale,
 - Accueil familial thérapeutique
 - Unité d'accueil de crise pour adolescents (*5 lits*)
 - Liaison dans les services de pédiatrie et renforcement de l'offre ambulatoire
- Les projets ayant faits l'objet d'un accord du ministère sont l'Équipe mobile, la Liaison en pédiatrie et l'Unité d'accueil de crise pour adolescents.
- ▶ Dans le cadre du fond d'innovation organisationnel :
 - Trois projets ont été déposés concernant :
 - La prévention des situations de crise
 - Le développement des compétences de coordination de parcours dans le champ de la réhabilitation psycho-sociale
 - L'implantation de consultations de psychiatrie au sein des structures coordonnées de soins primaires (*maisons de santé notamment*)
- Formations communes :
 - "Santé mentale et précarité"
 - "Prévention du suicide"
- Élaboration du Projet départemental en addictologie
- Organisation d'une journée de rencontre départementale des différents acteurs de la CUMP (*Cellule d'Urgence Médico-Psychologique*).
- Mise en commun d'une prestation de conseil juridique relative aux droits des usagers

05.3 LA COMMUNAUTÉ PSYCHIATRIQUE DE TERRITOIRE : LE PROJET TERRITORIAL EN SANTÉ MENTALE

L'implication de la Fondation Bon Sauveur dans le Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM)

La Fondation Bon Sauveur est impliquée depuis 2017 dans l'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale, notamment au sein de la chefferie de projet, composée par M. Pascal CONAN et M. David SENEAL (*Handicap 22*). Ce Projet territorial en santé mentale vise à identifier et à réduire les ruptures de parcours en santé mentale en agissant notamment sur l'accès à la prévention, au diagnostic, aux soins, aux accompagnements et en promouvant des parcours de vie intégrés dans la cité. Le diagnostic territorial, réalisé en 2018 à l'échelle du département, a permis le repérage des ruptures de parcours en santé mentale et a abouti à identifier **cinq axes stratégiques** et vingt-cinq actions à mettre en œuvre de façon partenariale, pour constituer la future feuille de route départementale en santé mentale et répondre aux priorités fixées à l'échelle nationale.

Ainsi, **22 fiches action** se déclineront pendant cinq ans, de 2020 à 2024, et structureront la politique départementale de santé mentale.

La **feuille de route** du Projet Territorial en Santé Mentale des Côtes-d'Armor s'articule autour des axes suivants :

1. Consacrer le respect, la promotion des droits et le renforcement du pouvoir d'agir des personnes : information sur les droits, réhabilitation psycho-sociale, pair-aidance, aide aux aidants, promotion de la santé mentale
2. Mieux appréhender et objectiver la santé mentale : évaluation des actions de sensibilisation grand public, création d'un observatoire en santé mentale
3. Sécuriser les parcours de santé : formation des acteurs non spécialisés, élaboration d'une stratégie de prévention et de gestion des situations de crise, amélioration de l'accès aux soins somatiques, prévention de la crise suicidaire, amélioration des parcours liés aux addictions
4. Co-construire les réponses adaptées aux transitions des parcours de vie : coordination des réponses aux différents âges de la vie (*enfants, adolescents, personnes âgées*), promotion de parcours de vie intégrés dans la cité (*accès au logement, à l'emploi*), fluidification de la transmission d'informations et coordination entre les différents acteurs
5. Assurer l'équité d'offre et d'accompagnement : accès aux services dans les territoires ruraux, travail sur l'expérimentation "Un chez soi d'abord".

Le GCS Santé mentale est impliqué dans le pilotage ou la mise en œuvre de **17 des 22 actions** que compte cette feuille de route. L'enjeu est ainsi de favoriser les réponses collectives aux problématiques rencontrées à l'échelle départementale.

La finalisation du Projet territorial de santé mentale des Côtes-d'Armor en fin d'année 2019, donnera lieu à la signature du Contrat Territorial de Santé Mentale.

Ce contrat formalise l'engagement entre l'ARS Bretagne et l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale.

Le PTSM, à la veille de sa validation, a déjà permis de solliciter des financements pour la création de nouveaux dispositifs. Ainsi, le projet élaboré avec les membres du GCS Santé mentale permettra, en 2020, la création d'une équipe mobile pour adolescents comportant des antennes sur l'ensemble des Côtes-d'Armor.

05.4 LA FONDATION BON SAUVEUR DE BÉGARD EST PARTENAIRE DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE D'ARMOR (GHT)

La Fondation Bon Sauveur au sein du Projet médical partagé du Groupement hospitalier de territoire d'Armor

Le Groupement hospitalier de territoire d'Armor a élaboré un Projet médical partagé pour une période de cinq ans. La fondation a été étroitement associée à son élaboration en tant que partenaire de statut privé.

La Fondation en tant qu'Établissement privé n'est pas membre mais a demandé à être partenaire associé.

Différents aspects du champ d'action de la Fondation se retrouvent dans les objectifs du Projet médical partagé, qui concernent notamment les filières géro-psycho-psychiatrique, psychiatrie infanto-juvénile, psychiatrie adulte et addictologie.

Des améliorations sont notamment à souligner concernant la géro-psycho-psychiatrie (déploiement de l'équipe mobile, conventions avec les Ehpad, dynamisation du projet médical de psychiatrie du sujet âgé), mais concernent également la pédopsychiatrie (conventionnement avec la Maison Départementale des Jeunes et des Adolescents), la psychiatrie adulte (mise en place de l'Infirmier d'accueil et d'orientation, formalisation des modalités d'entrée en soins psychiatriques) et l'addictologie (déploiement d'une équipe de liaison en addictologie en intra-hospitalier).

La fondation sera particulièrement vigilante à l'évolution des systèmes d'information des établissements hospitaliers de territoire.

05.5 LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ (PAYS DE GUINGAMP ET PAYS DU TRÉGOR-GOËLO)

La Fondation Bon Sauveur de Bégard collabore activement aux travaux portés par :

- le Contrat local de santé du Pays de Guingamp et
- le Contrat local de santé du Pays du Trégor-Goëlo

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DE GUINGAMP :

Deux fiches actions sont pilotées par la Fondation Bon Sauveur de Bégard :

- La fondation pilote le programme d'actions de Prévention de la crise suicidaire : différentes actions ont été proposées en 2019 :
 - Formation des professionnels au repérage de la crise suicidaire : formation réitérée tous les ans

Le dispositif de formation a été revu en 2019 avec introduction de différents niveaux en fonction du public et renforcement de l'équipe de formateurs :

 - Niveau 1 : 1/2 jour pour tous les nouveaux arrivants (*soignant ou non*)
 - Niveau 2 : 3 jours pour tous les professionnels au contact des patients
 - Niveau 3 : 2 jours pour les soignants intervenant en situation de crise)
 - Développement du dispositif Vigilants veilleurs : repérage par des élus sensibilisés et/ou citoyens-bénévoles formés au repérage et à l'évaluation de la crise suicidaire avec chaque trimestre un retour d'expériences avec les Vigilants veilleurs du territoire Trégor-Goëlo et Argoat
 - Deux soirées "Élus gendarmes, intervenir en situation de crise" se sont tenues à Bégard
 - Actualisation des connaissances en renforcement du réseau prévention suicide à travers une "journée réseau" proposée à toutes les personnes déjà formées
 - Quatre soirées grand public sur le thème de la vie après le suicide d'un proche (*Callac, Paimpol, Lannion et Pleudaniel*)

- La Fondation Bon Sauveur pilote également la formation des élus et professionnels pour accompagner ou orienter les personnes ayant une problématique d'addiction. Des actions d'information et de sensibilisation sont organisées :
 - En milieu scolaire à Guingamp :
 - Primaire et secondaire : 12 heures, 1 intervenant, 11 personnes
 - Enseignement supérieur : lycée Notre-Dame, BTS, 2 intervenants, 1h, 90 personnes
 - Formation et insertion : EPIDE : 4 interventions de 2h30, 2 intervenants, 75 personnes
 - Consultations Jeunes consommateurs : hors site, intervention précoce au lycée Jules-Verne : 10 jeunes rencontrés au lycée en tête à tête
 - En milieu spécifique :
 - à Guingamp :
 - Intervention en Institut de Formation des Aides-Soignants,
 - Conseils auprès d'étudiants en psychologie, infirmières scolaires
 - Formations au sevrage dispensées aux professionnels de la Fondation
 - Réunion publique à Chatelaudren avec la Maison de santé du Leff "Les jeunes et les addictions"
 - à Paimpol :
 - Intervention en Institut de Formation des Aides-Soignants
 - Conseil en interne auprès de professionnels et stagiaires
 - Interventions mensuelles au CASCI (Centre d'Action Sociale, Culturelle et d'Insertion)
 - Rencontre mensuelle pluri-professionnelle avec les intervenants de la Maison Du Département de Paimpol

En 2019, la fondation a participé aux deux réunions du Comité de pilotage du Contrat local de santé du Pays de Guingamp et à deux réunions de groupe des pilotes.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DU TRÉGOR-GOËLO :

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté est fortement engagé depuis 2005 en faveur d'une politique de santé publique active et dynamique à travers l'Animation territoriale de santé visant, *in fine*, à réduire les inégalités de santé sur le territoire.

En plus de dix ans, à partir d'un réseau d'acteurs et de partenaires locaux, l'Animation territoriale de santé a déployé de nombreux projets sur la thématique de la prévention et de la promotion de la santé : prévention des souffrances psychiques, nutrition, addictions des jeunes, compétences psycho-sociales, parentalité, violences envers les femmes, santé mentale, etc.

L'évaluation du précédent Contrat local de santé du Pays du Trégor-Goëlo a permis de mettre en avant une mobilisation importante des acteurs sur la thématique "Promotion de la santé", en lien avec le travail d'animation territoriale de santé :

- Prévenir les souffrances psychiques et renforcer la prévention du suicide
- Prévenir les conduites addictives

Actions poursuivies en 2019 :

La formation au repérage de la crise suicidaire pour les professionnels

Il s'agit de la formation Terra Seguin de 2 jours consécutifs + 1 journée quelques mois plus tard / 21 places maximum / 3 participants max par structure venant de domaines divers afin de croiser les regards (*sanitaires, social, éducatif...*) travaillant sur le territoire du Pays de Lannion (afin de favoriser les échanges et tisser un réseau). Lors de ces formations, l'objectif est de comprendre le phénomène suicidaire, rôle et liens avec les professionnels du territoire (*idées reçues, données épidémiologiques, signes précurseurs, outil d'évaluation du risque suicidaire, etc.*). La journée à distance est envisagée sous l'angle de l'échange entre participants (*retours sur les interventions, les ressentis, les questionnements depuis la formation, etc.*).

Ces formations sont réitérées tous les ans à raison d'une formation sur le Pays de Guingamp et d'une sur Lannion-Trégor Communauté et rencontre une importante demande à chaque session.

Reprenant les mêmes bases que le module de formation destiné aux professionnels de tous secteurs, cette formation abordait :

- La compréhension du phénomène suicidaire (idées reçues, données chiffrées, caractéristiques socio-épidémiologiques des personnes suicidaires, les facteurs de risques suicidaires, le processus de crise suicidaire)
- Le rôle et liens avec les professionnels du territoire (fondamentaux de la relation d'aide, les signes précurseurs, modalités d'évaluation du potentiel suicidaire, le territoire et ses ressources, accompagner une personne vers la ressource appropriée)

La journée réseau prévention du suicide

Il s'agit de proposer à toutes les personnes formées, une journée d'actualisation des connaissances. Elle a pour but de réunir les personnes formées afin de consolider le réseau de prévention suicide. Il s'agit également de "rafraîchir" les connaissances, en faisant des rappels sur le contenu de la formation.

Les soirées d'information élus-gendarmes :

Ces soirées destinées aux élus s'intitulent "Élus, gendarmes, intervenir en situation de crise". Les grands principes : cette formation est composée de deux modules en soirées : 2x3 heures la première soirée traite de "l'annonce d'une mort brutale" et la seconde du "repérage de la crise suicidaire". Elles permettent d'apprendre à agir autrement et plus particulièrement :

- Faire face à des situations difficiles émotionnellement et savoir prendre de la distance
- S'entretenir avec une personne en souffrance (les attitudes à adopter, les mots à choisir)

Une sensibilisation tous les publics à l'ampleur du phénomène suicidaire

Il s'agit de soirées avec projection de documentaires, qui ont eu lieu consécutivement avec pour projet : libérer la parole sur un sujet sensible qu'est le suicide et le deuil après suicide, et accompagner vers une compréhension du phénomène et des aides appropriées.

L'objectif du Contrat local de santé de Lannion-Trégor n'est pas de refaire le travail engagé mais bien d'identifier les spécificités territoriales, propres au territoire, afin d'en retirer les priorités sur les questions de santé mentale.

Au cours de l'année 2019, les enjeux prioritaires du territoire retenus dans le cadre du CLS Lannion, sont les suivants (*en vert, les axes dont le pilotage est assuré par des professionnels de la Fondation Bon Sauveur et ce en complément de la prévention des souffrances psychiques et du renfort sur la prévention du suicide*).

AXE 1 : Promotion de la santé

• Développer une politique en santé mentale, partenariale et territoriale

1. Mieux faire connaître les soins sans consentement et la procédure associée auprès des médecins généralistes
2. Faire des Semaines d'Information sur la Santé Mentale un temps fort du territoire
3. Mettre en place un dispositif collectif et partenarial identifié pour les personnes endeuillées par le décès d'un proche par suicide

• Promouvoir le bien-être et la santé des jeunes

1. Informer les jeunes du territoire de Tréguier sur les dispositifs d'aides qui les concernent
2. Sensibiliser les jeunes de 14 à 20 ans aux risques auditifs liés à l'écoute des musiques amplifiées
3. Promouvoir et accompagner l'hygiène bucco-dentaire auprès des enfants sur le temps méridien
4. Développer les compétences psycho-sociales des enfants à travers la formation des professionnels et des parents
5. Mettre en place des actions collectives dans le cadre du Mois sans tabac (novembre)
6. Proposer des ateliers culinaires à l'attention des jeunes lors de la Semaine du goût

Axe 2 : L'accès aux soins de premier recours et le développement de l'exercice coordonné :

• Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire

1. Mettre en place un schéma directeur de l'offre de soins de Lannion-Trégor Communauté en partenariat
2. Identifier, valoriser et faire connaître les atouts du territoire
3. Proposer un temps d'accueil et de présentation des ressources du territoire
4. Accompagner le/la conjoint.e. du médecin dans sa recherche d'emploi sur le territoire

• Encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap

1. Former les élus au repérage des personnes handicapées vieillissantes à domicile
2. Participer à la Semaine de la petite enfance sous l'angle de l'inclusion des enfants porteurs de handicap dans les structures de droit commun
3. Accompagner l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire

Axe 3 : L'accompagnement des populations vulnérables et leurs aidants :

- **Prévenir et accompagner la perte d'autonomie de la personne âgée**
 1. Coordonner et planifier sur l'ensemble du territoire les actions collectives à destination des personnes âgées autonomes
- **Améliorer le parcours de santé des personnes en situation de précarité et d'exclusion**
 2. Favoriser l'évaluation et la co-intervention (travail ensemble) santé/social/logement (volet santé du SIAO - loi Alur)

Axe 4 : Innovation et participation citoyenne

- **Agir pour un environnement favorable à la santé**
 1. Réaliser un diagnostic en santé environnementale en y associant la population et principalement les jeunes
 2. Mettre en œuvre une action en santé environnementale issue des travaux du diagnostic

L'ensemble de tous ces axes ont fait l'objet de fiches actions.

En 2019, la Fondation a participé à six réunions organisées dans le cadre du Contrat local de santé du Pays du Trégor-Goëlo

Le Contrat local de santé du Pays du Trégor-Goëlo permet également la préparation de la SISM (Semaine d'Information de la Santé Mentale).

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale visent à soutenir et valoriser la dynamique partenariale engagée depuis 2016. Si plusieurs acteurs s'engagent chaque année dans ce projet (le CCAS de Lannion, la Fondation Bon Sauveur, Domicile Action Trégor, l'Unafam, le Centre social L'Horizon, l'Amisep), le portage de l'action reste fragile. L'engagement du CIAS de Lannion-Trégor Communauté a pour objectif d'assurer la pérennité de cette action phare en faveur de la promotion de la santé mentale sur le territoire et s'inscrit en cohérence avec les orientations du Projet Territorial de Santé mentale.

05.6 LA FONDATION BON SAUVEUR DE BÉGARD EST PARTENAIRE DE LA MAISON DES JEUNES ET DES ADOLESCENTS DES CÔTES D'ARMOR

L'ouverture au public a eu lieu le 22 janvier 2018.

La Maison Des Jeunes et des Adolescents des Côtes-d'Armor réunit l'État, l'ARS, l'Éducation nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse, le Département, la Fondation Saint-Jean de Dieu, l'Association hospitalière de Bretagne, la Fondation Bon Sauveur, l'Association Beauvallon et l'Association SESAME.

MISSIONS :

L'objet du groupement est d'organiser et de coordonner les réponses aux besoins de santé des jeunes, des adolescents et de leur entourage sur le département

- Accueil, écoute, évaluation, prise en charge de courte durée, orientation vers les services spécialisés
- Gestion des situations dites "complexes"
- Coordination des parcours de santé et socio-éducatifs des jeune.

En 2019, **189 nouveaux jeunes** ont été accueillis pour un premier entretien.

(122 jeunes en 2018). Les chiffres évoquent uniquement des premiers accueils.

Jeunes accueillis par tranche d'âge	2018	2019
11 - 15 ans	47,16 %	65,08 %
16 - 17 ans	29,24 %	21,7 %
18 - 21 ans	7,54 %	13,23%

Il est constaté une augmentation significative de la classe d'âge des plus jeunes durant l'année 2019.

05.7 LES EHPAD DU TERRITOIRE

Suite à une actualisation de la convention en 2019, La Fondation Bon Sauveur de Bégard a conventionné avec 23 signataires correspondant à **31 établissements**.

La Fondation apporte son concours aux Établissements médico-sociaux signataires.

Par l'intermédiaire des Centres médico-psychologiques (CMP) de la Fondation :

- Les Établissements médico-sociaux sollicitent l'intervention de l'équipe infirmière des CMP de référence auprès de résidents connus, suivis, souffrant de pathologies psychiatriques.

Par l'intermédiaire de l'Équipe mobile de psycho-gériatrie (EMPG) :

- À la suite de la rencontre avec les résidents, l'infirmière de l'Équipe mobile de psycho-gériatrie échange avec l'équipe soignante des établissements, apporte conseils et transmet les observations relatives au suivi du résident. Le suivi infirmier par l'infirmière de l'Équipe mobile de psycho-gériatrie s'effectue sur trois à quatre suivis. Au-delà, le relais est assuré par les infirmiers des CMP de référence.

Les professionnels des Ehpads peuvent demander des interventions supplémentaires en cas de besoin, après validation du médecin référent de l'Équipe mobile de psycho-gériatrie.

Les résidents peuvent également obtenir des rendez-vous sur l'unité de psychogériatrie au Centre hospitalier de Bégard, avec le médecin psychiatre pour une réévaluation du traitement.

06.1 FAVORISER LA PAROLE ET LA PARTICIPATION DES USAGERS / CITOYENS AUX ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'INSTITUTION : LE FORUM CITOYEN

Dans le cadre de l'élaboration de son Projet d'établissement 2017-2021, la Fondation Bon Sauveur de Bégard a fait appel aux citoyens et usagers *via* la création d'un dispositif innovant en matière de santé mentale : **un Forum citoyen**.

Ce dispositif, riche d'une quinzaine de membres de l'ensemble du territoire d'activité, a émis neuf recommandations (*cf. Projet des usagers 2017-2021*) sur la prise en charge et l'accompagnement des patients/résidents, sur le fonctionnement de l'institution et sur une meilleure prise en compte et une réponse adaptée à la problématique de l'autisme.

Le Forum citoyen de la Fondation Bon Sauveur de Bégard s'est vu discerner le label "Droits des usagers" 2018 par l'Agence régionale de santé de Bretagne pour son caractère novateur et la forte contribution des usagers/citoyens à l'élaboration du Projet de la fondation 2017-2021.

Cette labellisation va permettre une valorisation du dispositif *via* sa mise en ligne sur le site du ministère chargé de la santé, dans la rubrique "Parcours de santé, vos droits" et une diffusion régionale *via* le site internet de l'Agence régionale de santé, de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie.

En 2019, le Forum citoyen s'est réuni quatre fois pour un point d'étape et de suivi des recommandations en lien avec l'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) des Côtes-d'Armor et dans le cadre de la certification de la Haute Autorité de Santé.

Les membres du Forum citoyen ont souhaité interpeller l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, ainsi que les élus territoriaux, par courrier du 2 juillet 2019, sur la situation préoccupante de la démographie médicale dans les Côtes-d'Armor, tout particulièrement dans le domaine de la psychiatrie, portant atteinte à une bonne prise en charge des patients.

LA JOURNÉE DES USAGERS

Le 22 octobre étaient rassemblés, au sein de la Fondation Bon Sauveur, des usagers et leurs proches, des accompagnants, des professionnels, des représentants d'instances et la direction de l'établissement. Cette rencontre avait pour objectif de connaître les attentes de tous et de chacun afin d'améliorer la qualité des prises en charge, tout en faisant le point sur les actions menées dans les différentes structures.

Cette première Journée des usagers, organisée à l'initiative de la Fondation Bon Sauveur et du Forum citoyen, a suscité l'intérêt de tous et l'enthousiasme des professionnels invités à y participer.

Les usagers, leurs accompagnants, leurs familles et les représentants des associations d'usagers, tous volontaires, se sont prêtés au jeu de l'expression, de la parole et de l'échange avec application.

Avec **soixante** participants le matin aux ateliers et près de **cent** personnes dans le public l'après-midi et le soir, on peut dire que c'est une réussite, et que cela encourage à s'engager sur l'organisation d'une Journée des usagers chaque année ou tous les deux ans, le challenge est lancé !

Les ateliers du matin ont été riches en constatations et en propositions, avec des idées concrètes à mettre en œuvre, qu'il convient de prioriser afin de décider d'un plan d'actions à six mois – un an.

Cette journée est une étape essentielle dans la co-construction déjà engagée par la Fondation Bon Sauveur, qui doit mener à bien ses projets, en tenant compte des idées des usagers et des familles.

06

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES



◆ LES PROPOSITIONS DES USAGERS

- Impliquer les usagers dans les projets semble être au cœur des propositions d'amélioration de l'organisation : co-construire l'enquête de satisfaction ; mettre en place un cahier de doléances et une charte de bonne conduite pour les sorties ; former des groupes de parole ; développer la pair-aidance ; inviter les usagers dans les groupes de travail professionnel ; faire mieux connaître le Forum citoyen aux usagers ; développer les projets personnalisés.
- La meilleure gestion des signalements d'événements indésirables revient souvent dans les propos : le fait de signaler un événement indésirable doit être dissocié des réclamations individuelles. Les événements signalés doivent être pris en compte dans l'amélioration de la prise en charge. Les événements indésirables doivent être remontés aux bons interlocuteurs.
- Concernant l'amélioration de l'accompagnement : la formation du personnel à l'accueil, au dépistage et à l'orientation de l'utilisateur est évoquée ainsi que le besoin en recrutement de professionnels. Les familles souhaiteraient aussi être aidées dans leurs relations avec les soignants extérieurs.

06.2 LE DISPOSITIF DE RÉHABILITATION PSYCHO-SOCIAL "LES 3 LOGIS"

Le Dispositif d'hébergement social et thérapeutique « Les 3 Logis » forme une approche innovante en matière de réhabilitation sociale.

Dans le cadre de la Réponse adaptée pour tous, la Fondation Bon Sauveur bénéficie d'un dispositif inter-secteur situé sur le site du Centre hospitalier de Bégard proposant des appartements thérapeutiques dits inclusifs, "Les 3 Logis".

Dans la dynamique actuelle, visant à accompagner le développement du soin en ambulatoire, ce dispositif, alternative à l'hospitalisation, se définit au sens large comme un plateau de réhabilitation sociale, co-animé par trois structures de Bégard : le Centre Médico-Psychologique (CMP), l'hôpital de jour, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

Le dispositif des 3 Logis correspond à un lieu d'hébergement, de soins et d'accompagnement de douze places, réparties sur trois maisons distinctes dans l'enceinte même du Centre hospitalier de Bégard et à proximité :

- Saint-Vincent composé de cinq studios et d'une pièce de vie commune
- L'Allée aux Moines, un appartement partagé de trois chambres
- Ker Benoît : deux appartements constitués chacun de deux chambres en colocation

Ce plateau de réhabilitation psycho-sociale s'adresse à des personnes adultes présentant des troubles psychiques stabilisés et suivis par le Centre hospitalier de Bégard. Il repose sur une approche transversale (logement, soin, insertion et lien social). Il permet un accompagnement global de la personne, qui bénéficie d'un étayage gradué et adapté. Ce dispositif constitue un tremplin pour les personnes.

Il est coordonné en première ligne par l'hôpital de jour Saint-Vincent, en étroite collaboration avec le Centre Médico-Psychologique de Bégard et le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), si orientation par la MDPH.

Chaque candidat est volontaire pour bénéficier du dispositif. Il est accompagné dans cette démarche par l'équipe de soins à l'origine de la demande, qui renseigne le dossier de demande d'admission. L'équipe pluridisciplinaire de l'hôpital de jour étudie les candidatures lors des synthèses hebdomadaires, et propose une visite de l'hôpital de jour et du logement. Le Dr LUPASCO, médecin psychiatre référent, émet l'admissibilité de la personne sur le dispositif après l'avoir rencontré en entretien. Un temps d'évaluation sur l'hôpital de jour est également organisé afin d'évaluer au mieux les habilités sociales de la personne.

En 2019, le taux d'occupation du dispositif est de 79% : 94% sur Saint-Vincent, 72% à l'Allée aux Moines et 63% à Ker Benoît. Dans cette maison, un appartement est resté inoccupé toute l'année. Ce bilan met en évidence les avantages de la location en studio autonome, sur Saint-Vincent, et souligne les limites liées à la colocation sur les autres maisons.

Aussi, un des enjeux de l'équipe pluridisciplinaire est d'évaluer la compatibilité des profils des colocataires à vivre ensemble, au regard de leurs personnalités et de leurs troubles.

En 2019, il y a eu quinze bénéficiaires sur le dispositif des 3 Logis.

Cinq patients l'ont intégré. Tous provenaient d'un service d'hospitalisation à temps plein, dont trois du service Ker Avel, un de Saint-Luc et un de Sainte-Camille.

Le profil des patients accueillis :

- Post-cure
- Hospitalisations longues
- Problématique familiale mais avec possibilité de vie en logement autonome

Dix bénéficiaires ont quitté le dispositif.

Parmi eux :

- Six ont poursuivi leur projet individualisé
- Trois bénéficiaires ont intégré un logement autonome et sont suivis par le Centre Médico-Psychologique de Bégard
- Un usager a été orienté sur le centre de post-cure et de réadaptation de Billiers, et une autre dans une pension de famille

Quatre patients ont nécessité une ré-hospitalisation dans une unité de soins à temps complet et sont sortis du dispositif, dont trois pour une rechute de leur problématique alcoolique et un pour décompensation délirante. Pour accompagner les patients addictifs, le dispositif des 3 Logis ne semble pas être le dispositif le mieux adapté pour les aider à maintenir l'abstinence.

La durée moyenne d'hébergement sur le dispositif est de 229 jours, soit 19 mois.

Les axes d'amélioration identifiés pour 2020 sont :

- Aménager les appartements partagés en studios individuels
- Privilégier, dans la mesure du possible, un accompagnement en Accueil familial thérapeutique pour les patients ayant des troubles addictifs
- Renforcer le lien avec l'addictologie afin d'être plus réactif en cas de rechute alcoolique
- Créer une structure intermédiaire proposant un accueil plutôt médico-social avec une présence quasi 24h/24h, pour les personnes présentant des troubles du comportement associés et/ou une faible autonomie

La Fondation de France a distingué en juin 2019, le dispositif des 3 Logis par les Lauriers 2019, pour son innovation, son exemplarité et son approche innovante en matière de réhabilitation sociale.

06.3 AMÉLIORER LA PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

Le territoire de santé n° 7, qui enregistre un fort taux de tentatives de suicide, parmi les plus importants d'Europe, a conduit en 2002 à la création de la cellule suicidants sur la Fondation Bon Sauveur de Bégard afin de :

- Construire autour du patient un accueil et suivi spécifique
- Éviter les sorties contre avis médical
- Formaliser un réseau de professionnels de santé et au-delà
- Recueillir des données épidémiologiques locales avec pour cible la mise en œuvre des actions de prévention primaire

Il existe également un accueil dédié aux suicidants dans les trois Antennes Médico-Psychologiques au sein de la Fondation Bon Sauveur de Bégard et en partenariat avec les trois centres hospitaliers généraux du secteur (Lannion, Guingamp, Paimpol/Tréguier).

Les soignants bénéficient d'une formation continue selon l'approche Seguin-Terra.

Un réseau a été identifié à destination du public et des professionnels du terrain :

Les Vigilants veilleurs :

- Bénévoles en situation de repérage de crises suicidaires sur quatre micro-territoires. Formation, régulation et accompagnement.

Les sentinelles :

- Collaboration avec la MSA pour l'accompagnement des bénévoles aux situations de repérage de la crise suicidaire en milieu agricole. Formation, régulation et accompagnement.

Pour :

- **Une formation des acteurs et professionnels du territoire :**

- Maison Du Département, Ehpad, mission locale, Point accueil jeunes, infirmières scolaires, médecins du travail, médecins généralistes...
- Cours à l'université UCO étudiants : 6 heures. 12 étudiants.
- Cours à l'Institut de Formation d'Aides-Soignants : 3 heures. 40 élèves.
- Vigilants veilleurs :
 - Régulation : 8 heures (quatre régulations)
 - Déploiement Vigilants Veilleurs : Trois réunions
- Prestations MSA :
 - "Formation Sentinelles" : 1 session de formation de 3 jours + une journée de régulation
 - "Formation Agents d'accueil" : 2 sessions de 1 journée (Saint-Brieuc et Landerneau)
- Formation de professionnels du territoire : 2 sessions de 3 jours
- Formation des professionnels des hôpitaux généraux : 4 sessions de 3 jours
- Tutorat aux nouveaux infirmiers de la Fondation : 3 heures
- Formation élus-gendarmes à l'intervention de la crise et au repérage des crises suicidaires : 25 militaires ont participé en 2019

- **Des soirées de prévention grand public :**

- Collaboration avec les associations d'aide aux endeuillés, théâtre forum, soirées film et débat sur le suicide, sur la souffrance suicidaire
- Quatre soirées grand public en 2019 sur le thème : "La vie après le suicide d'un proche" qui ont rassemblé 250 personnes

Formalisation d'un document officiel en 2019 "Stratégie territoriale d'actions face au suicide".

06.4 LE POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

La Fondation Bon Sauveur de Bégard gère le Point accueil écoute Jeunes "Le Lieu" situé à Paimpol.

Le PAEJ "Le Lieu" contribue à :

- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et les ruptures des adolescents et jeunes adultes
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces jeunes et leurs familles, les adultes, les institutions et la société dans son ensemble
- Participer au "bien-être" des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action

Le PAEJ "Le Lieu" s'adresse prioritairement :

- Aux adolescents et jeunes adultes et en particulier à ceux qui rencontrent une situation de mal-être, dont l'âge peut se situer entre 12 et 25 ans (avec possibilité éventuelle d'étendre jusqu'à 30 ans)
- À l'entourage de ces jeunes, les professionnels et les institutions qui en ont la charge, ainsi que les acteurs de la société civile

L'ensemble de ces missions favorise l'accès de ces jeunes aux droits communs et aux politiques spécifiques de jeunesse.

ACTIVITÉ 2019 :

En avril 2019, les engagements pris *via* la signature d'une convention triennale, auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale, ont permis d'asseoir une reconnaissance du PAEJ.

En s'appuyant sur cette convention, des demandes de subventions ont été faites auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de l'ARS, de GPA (*Guingamp Paimpol Agglomération*).

Ces nouveaux financements vont permettre la mise en conformité quant aux attentes, aux missions des PAEJ (*d'aller vers, d'aller au-devant des jeunes...*). Des permanences délocalisées seront mises en place. Il s'agit de développer l'activité, développer le partenariat avec les acteurs locaux, recueillir les indicateurs qui permettront d'harmoniser le rapport d'activité dans une dynamique entretenue avec la Maison Des Jeunes et des Adolescents, les PAEJ au niveau départemental et régional.

Jusqu'en août 2019, le PAEJ a fonctionné avec une dotation de 0.50 ETP infirmier. Dans le cadre du départ à la retraite de cet interlocuteur, en août, une psychologue et un éducateur spécialisé ont été recrutés, à hauteur de 0.50 ETP pour chacun des deux nouveaux écoutants.

La dotation du "Lieu" a donc doublé, avec un profil de professionnels, d'écoutants complémentaires et garants d'une approche holistique des jeunes et des parents rencontrés.

Un rappel chiffré, la file active :

Depuis la création du PAEJ, la file active évolue de 110 à 130 jeunes accueillis au PAEJ.

Nombre de jeunes différents ayant eu au moins un entretien individuel dans l'année **90**

Délai entre le premier contact et le premier rendez-vous (physique ou téléphonique) formalisé **15 jours**

Âge	
Moins de 13 ans	2,24 %
13 ans à 14 ans	5,61 %
15 ans à 17 ans	34,83 %
18 ans à 25 ans	48,31%
Plus de 25 ans	7,86 %

Problématique majeure abordée par le jeune	
Rupture du lien familial ou problématiques intra-familiales	24,72 %
Difficultés avec la scolarité (<i>décrochage scolaire, violences, relations interpersonnelles...</i>)	8,99 %
Difficultés d'insertion (formation professionnelle, emploi, scolarité, ...)	0 %
Vie affective et sexuelle	0 %
Conduites à risque (alcool, toxicomanie)	3,37 %
Souffrance psychique (idées suicidaires, traumatismes...)	15,73 %
Précarité, errance	0 %
Justice	0 %
Autres (précisez) : questionnaire existentiel	44,94 %

Accueil et écoute des parents / familles / entourage adulte (hors actions collectives)

Nombre de parents différents rencontrés au moins une fois dans l'année (*compter un pour un couple*)

Sans les jeunes (seulement les parents)	23
Jeunes et parents ensemble	

06.5 LE COMITÉ ÉTHIQUE

MISSIONS :

Le Comité d'Éthique de la Fondation Bon Sauveur de Bégard se propose d'être un espace de réflexion et d'élaboration collectives, ayant pour adversaire l'arbitraire, un espace où les subjectivités peuvent se conjuguer, pour ne pas qu'une subjectivité individuelle ne s'impose comme règle universelle.

Il s'agit d'un groupe ouvert, dont les membres sont recrutés suite à un appel à candidature ou sur simple demande, avec une attention particulière au fait que l'ensemble des catégories professionnelles travaillant au sein de la Fondation, ainsi que l'ensemble des services, y soit représentés. Un juriste et un philosophe en font également partie. Le comité se réunit en assemblée plénière tous les deux mois.

Nombre de réunions plénières : 5

Nombre de réunions de bureau : 5

ACTIONS RÉALISÉES :

Saisine n°5 "Handicap et inclusion sociale"	Une réponse à cette saisine a été rédigée et validée par le Comité éthique. "L'éthiquette n°5 a vu le jour en juillet 2019"
Saisine n°6 "Réflexion éthique autour du positionnement des professionnels du CSAPA face aux patients sous l'emprise de toxiques"	Saisine présentée en janvier 2019 avec poursuite des débats jusqu'au mois de juin 2019. Une réponse de non-saisie par le Comité éthique a été formulée au CSAPA et envoyée en novembre 2019 : "Nous recherchons la tension : doit-on trouver une solution en tant que soignant ? La loi ne l'impose pas au niveau ambulatoire. Il s'agit alors de conscience citoyenne : mais est-ce qu'un cas de conscience est un problème éthique ? Le cadre du travail renvoie le professionnel à sa conscience, "à sa qualité professionnelle". Le législateur en promulguant l'exception et l'exemption témoigne de sa confiance dans le jugement du professionnel." Le travail du Comité éthique va paraître sur APTAWEB au premier trimestre 2020.
Saisine n°7 "Responsabilité et vulnérabilité psychique"	La saisine a été présentée en septembre 2019 et est toujours débattue actuellement au sein du comité.
Saisine n°8 "Traitements psychotropes et risques cardio-vasculaires"	Un médecin psychiatre a saisi le Comité éthique concernant la possible toxicité cardiologique d'un traitement psychotrope, après avoir été alerté par un médecin cardiologue. Les membres du Comité éthique ont échangé et rendu une réponse par courrier au médecin concerné : "Il s'agit effectivement d'entendre cette alerte et de pouvoir réaliser les examens nécessaires. Le patient reste libre d'accepter cette proposition et en cas d'accord, le médecin psychiatre peut en être le prescripteur."
Rencontre inter-établissements de Bretagne sur le thème de la contention - Saint-Avé - Juillet 2019	L'objectif de ces réunions est d'organiser une journée de réflexion en 2020 sur la thématique de l'isolement et de la contention, sous l'égide de l'EREB. Ces rencontres rassemblent les différents groupes éthiques des hôpitaux psychiatriques et généraux de Bretagne.

06.6 L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

DÉFINITION

La commission de coordination en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) est un groupe de réflexion, de proposition et de coordination, œuvrant pour la mise en place et le développement de l'ETP sur l'ensemble de la Fondation Bon-Sauveur.

Ce groupe est sous l'égide de la Commission Médicale d'Établissement.

L'ETP est une composante du parcours de soins du patient, (il s'agit d'un processus continu, progressif, intégré aux soins, individualisé pour chaque patient et négocié avec lui).

En psychiatrie, il est important de souligner qu'il s'agit d'une démarche volontaire du patient, centrée sur ses désirs et ses objectifs.

Elle vise à aider le patient à maintenir ou à développer les compétences, les ressources dont il a besoin, dont il a envie, pour gérer au mieux sa vie avec sa pathologie mentale et favoriser son autonomie.

ACTIVITÉS

Six réunions de la commission se sont tenues en 2019.

FORMATION

Formation de **40 heures** à l'ETP pour dix-sept professionnels en 2019.

Actuellement, **89 personnes** ont été formées à l'ETP.

Deux personnes ont participé à la formation IREPS "Coordonner un programme en ETP".

PROGRAMMES MIS EN PLACE

Les programmes utilisés sur l'hôpital sont les suivants :

- Arsimed Famille :**
Pas de mise en place du programme pour cette année 2019
- Arsimed Patient :**
10 patients : deux groupes de 5 patients "Arsimed patient" ont participé à une séance, issus du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel de Lannion, de Cavan et de l'hôpital de jour de Lannion.
- Atelier du médicament :**
16 patients ont pu bénéficier du programme complet (6-7 séances) en 2019.
180 patients ont participé à une séance de L'Atelier du médicament (*addictologie*).
- Habilités sociales :**
7 patients ont pu bénéficier à Paimpol du programme en 2019 et 14 Bilans éducatifs partagés ont été réalisés.
11 patients ont pu bénéficier à Lannion du programme en 2019, soit 15 séances de 1h30.

PSYCHO ÉDUCATION, REMÉDIATION COGNITIVE

Mise en place du jeu Michael's games.

- Sur Lannion, un patient a participé à 19 séances (janvier à juin).
- Sur Cavan, six résidents y ont participé.

PROGRAMMES EN ÉCRITURE

Module 2 : "De la connaissance de soi à la relation à l'autre" (*pédopsychiatrie*).

06.7 LE SERVICE SOCIO-THÉRAPEUTIQUE ET SOCIO-CULTUREL

MISSIONS :

- Contribuer au parcours de soins et de vie des patients et résidents de la Fondation Bon Sauveur, et donc au projet de soins individualisé, projet de vie des patients du secteur sanitaire.
- Contribuer au projet de vie pour les résidents et usagers des structures sociales et médico-sociales.
- Apporter, grâce à une spécificité d'action, une expertise et une palette de réponses complémentaires aux prestations de soins déjà effectuées.
- Maintenir le lien social, la promotion de la culture dans une idéologie de rempart à l'isolement, de stimulation des fonctions cognitives et d'ouverture de l'institution sur l'extérieur et contribuer ainsi à démystifier le champ de la psychiatrie.
- Promouvoir la santé physique et psychique, ainsi que l'équilibre psycho-social des personnes accompagnées dans les établissements de la Fondation.
- Apporter une mission d'appui / d'expertise auprès des équipes, des professionnels des usagers investis dans les activités à médiation au sein des services de soins, des structures médico-sociales.

FONCTIONNEMENT :

Ses professionnels, par leurs compétences et leurs connaissances spécifiques, offrent une diversité d'approches, de regards, indispensables et complémentaires à toute prise en soins.

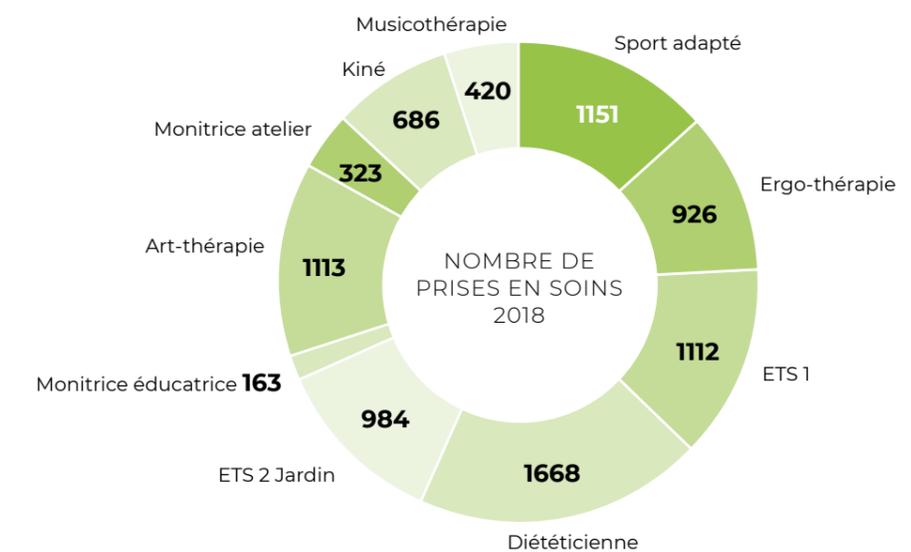
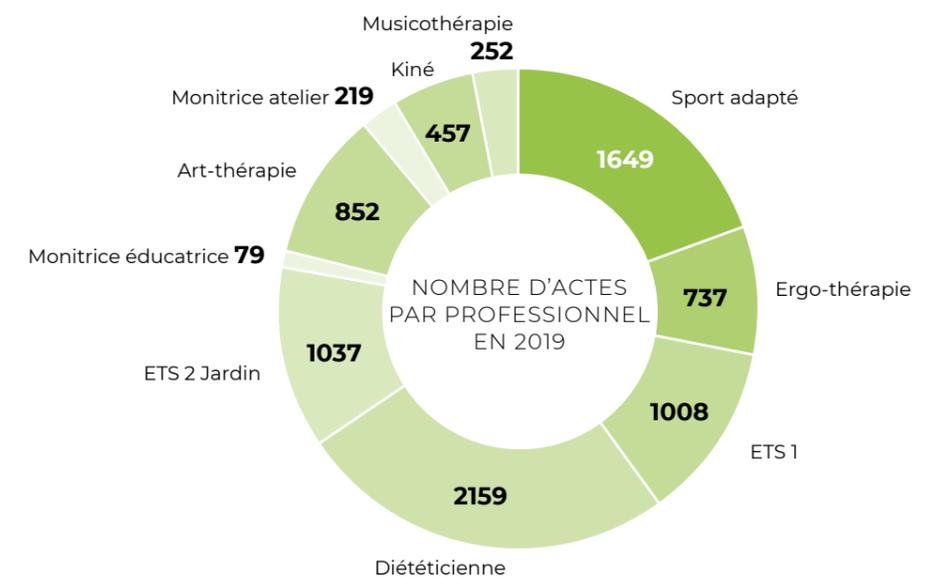
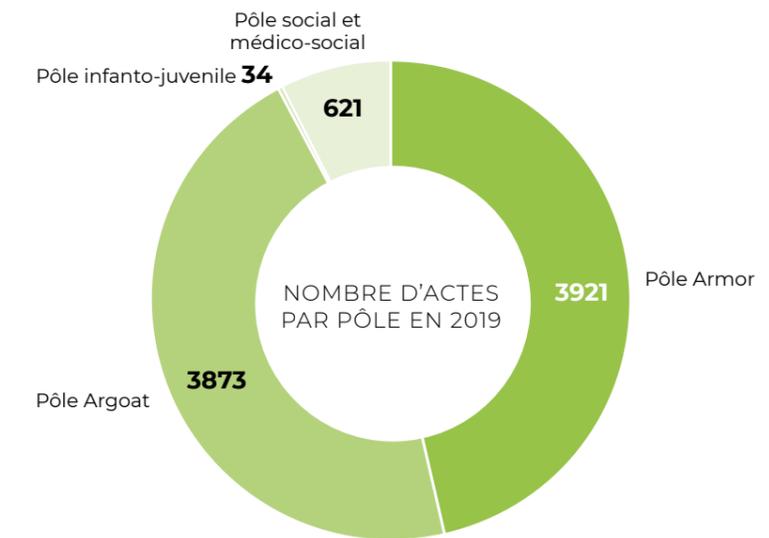
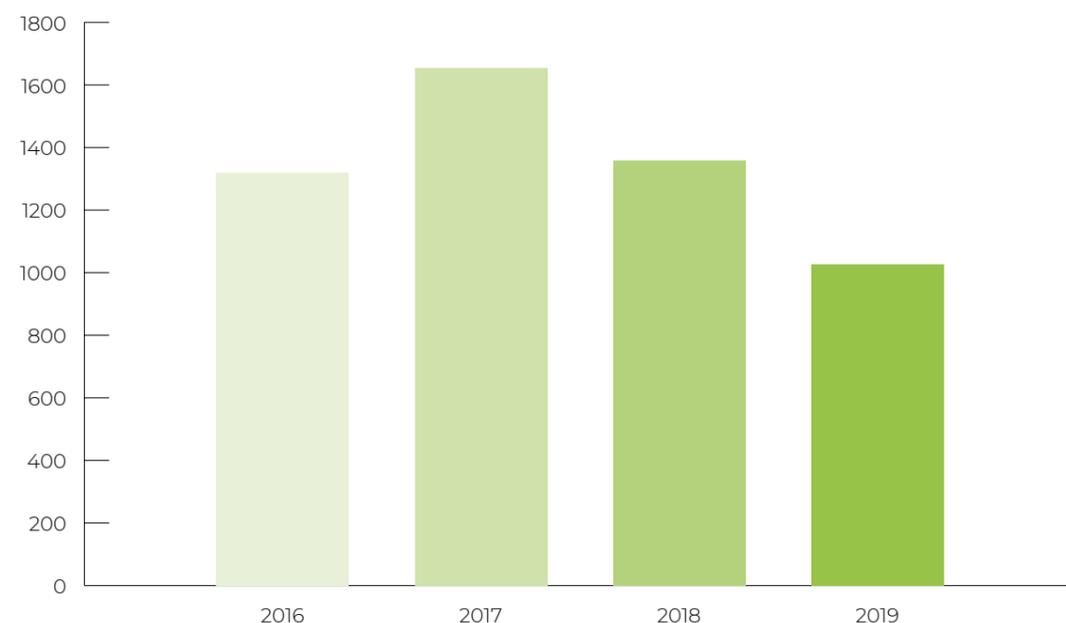
Ce travail s'effectue en appui et en accord des professionnels médicaux et soignants par une prise en soins globale.

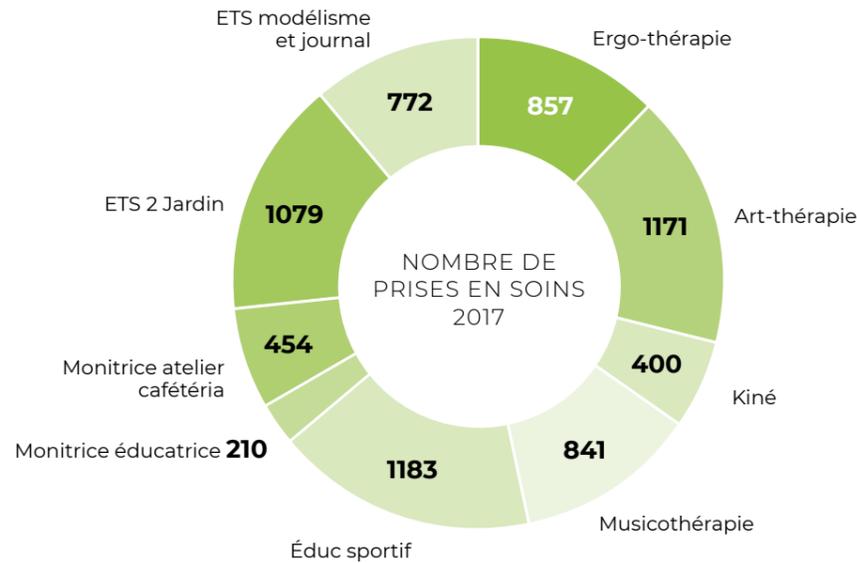
S'inscrivant dans une approche holistique des usagers, en complémentarité avec les autres intervenants du secteur sanitaire et médico-sociaux, le service contribue au processus visant à conserver, à renforcer les ressources de la personne dans la dynamique de son projet de vie.

ACTIVITÉ :

Nombre de prescriptions 2019 : **1027**

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRESCRIPTIONS





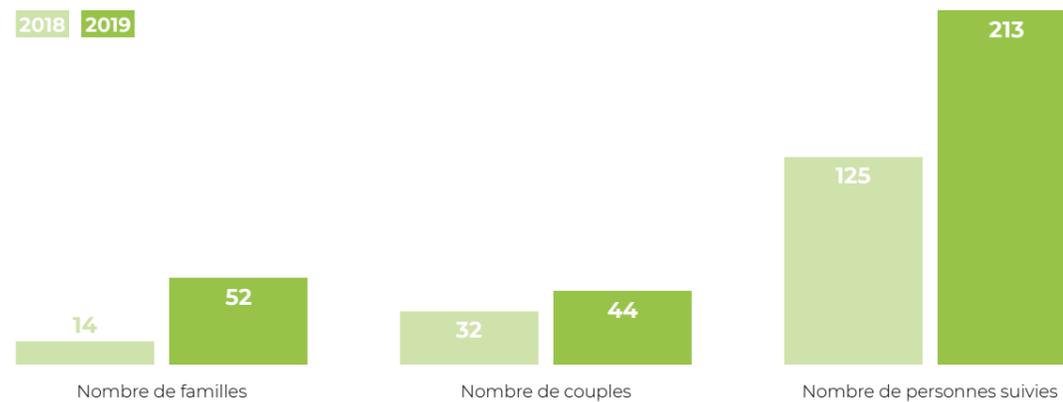
06.8 LA SYSTÉMIE FAMILIALE

Les consultations s'adressent aux couples et aux familles qui traversent dans leur développement des situations de crises, entraînant de la souffrance et pouvant se traduire par des symptômes.

Les consultations sont réalisées par deux professionnelles formées à la thérapie familiale et conjugale et membres de l'EFTA (Association européenne de thérapie familiale).

ACTIVITÉ :

ACTIVITÉ THÉRAPIE FAMILIALE ET DE COUPLE



06.9 L'ÉLECTROCONVULSIVOTHÉRAPIE (ECT)

L'Électroconvulsivothérapie (ECT) est reconnue comme une thérapeutique efficace dans les troubles de l'humeur pour certains patients avec 80 à 90 % de résultats positifs. Cette pratique de l'ECT remonte à plus de cinquante ans au Centre hospitalier spécialisé de Bégard.

Compte tenu des résultats très satisfaisants, de l'absence de complications, le Projet de la Fondation prévoit l'Évaluation des pratiques Professionnelles sur l'ECT avec la participation des équipes anesthésiques et psychiatriques des hôpitaux de Bégard et Guingamp, et la participation de la Fondation à la recherche universitaire via le réseau GRUPAB (Groupement de recherche universitaire de psychiatrie de Bretagne).

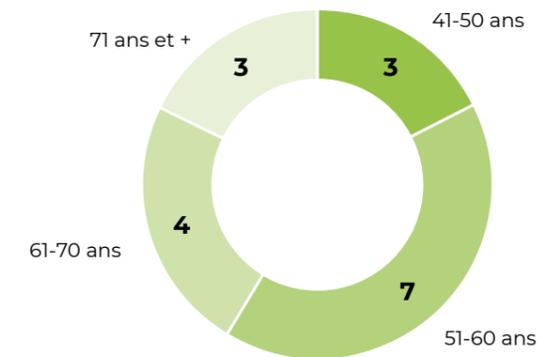
En 2019, la Fondation Bon Sauveur a signé une convention avec le Centre Hospitalier Henri-Laborit, de Poitiers, formalisant son engagement dans la démarche de l'Observatoire d'électroconvulsivothérapie.

ACTIVITÉ ECT 2018

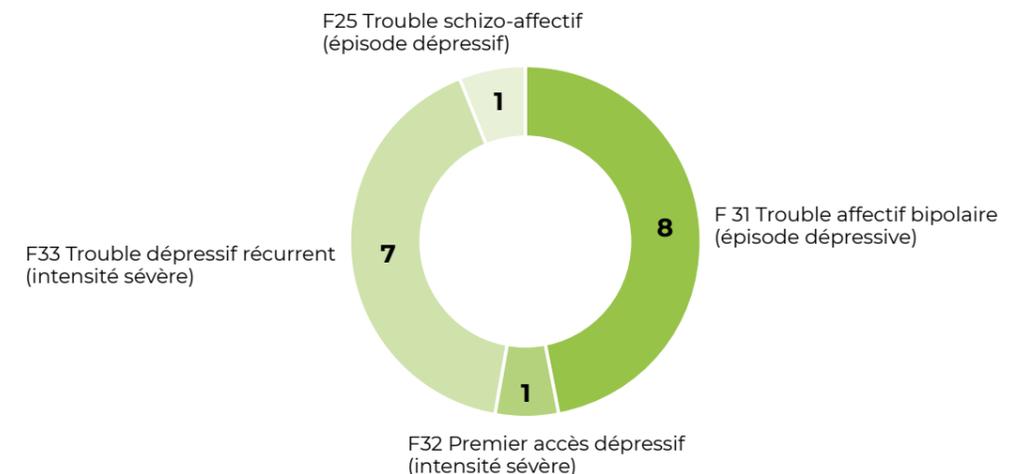
Origine du patient	Intra-hospitalier	Ambulatoire	Début intra-hospitalier Fin en ambulatoire*	HDJ	Nombre total de patients	Nombre de sismo-thérapies	Nombre de journées sur l'année pris sur l'effectif AMP
Pôle Argoat	3	6	2	3	14	127	
Pôle Armor	1	2	0	0	3	31	
Total	4	8	2	3	17	158	103**

*Patient hospitalisé dans un premier temps, suivi d'un retour à domicile
** Trois professionnels ont assisté à un colloque en relation avec les ECT

RÉPARTITION DES ECT SELON L'ÂGE DES PATIENTS



RÉPARTITION DES ECT SELON LE DIAGNOSTIC



ACTIVITE ECT 2019

Origine du patient	Nombre total de patients	Nombre de sismothérapies	Provenance de l'intra-hospitalier	Provenance de l'ambulatoire
Pôle Argoat	11	107	4	7
Pôle Armor	4	31	1	3
Total	15	138	5	10

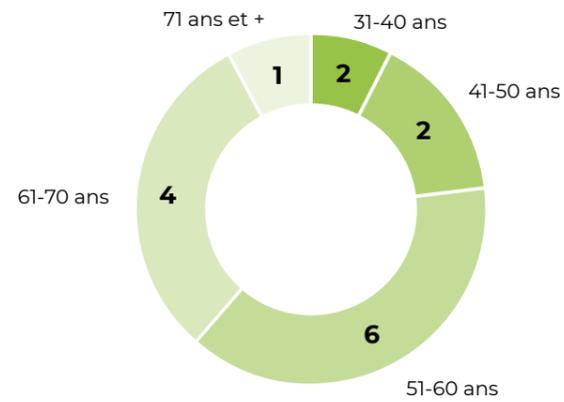
En 2018, dix-sept patients, le nombre est quasi-similaire en 2019 (-2)

Il y a eu 20 séances de sismothérapies en moins en 2019
Pôle Amor : 31 en 2018 et Pôle Argoat : 127 en 2018

En 2018, six patients venaient de l'intra hospitalier

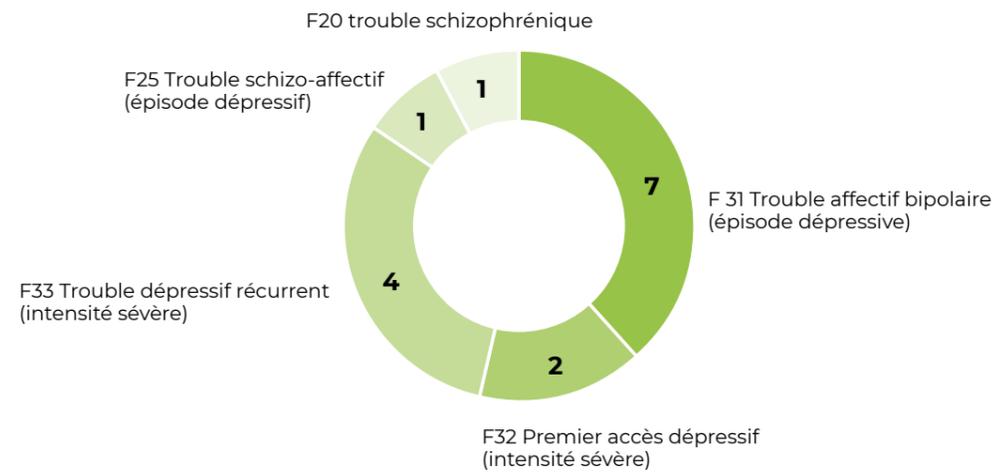
En 2018, il y a eu deux patients de plus en provenance de l'ambulatoire

RÉPARTITION DES ECT SELON L'ÂGE DES PATIENTS



La tranche des 51-60 ans reste majoritaire, avec moins un en 2019, et les 61-70 ans sont identiques.

RÉPARTITION DES ECT SELON LE DIAGNOSTIC



En 2019, les Troubles dépressifs (épisode dépressif) +1.

En 2019, les Premiers accès dépressifs +1.

En 2019, les Troubles dépressifs récurrents avec intensité sévère +3.



07

LES FONCTIONS SUPPORT

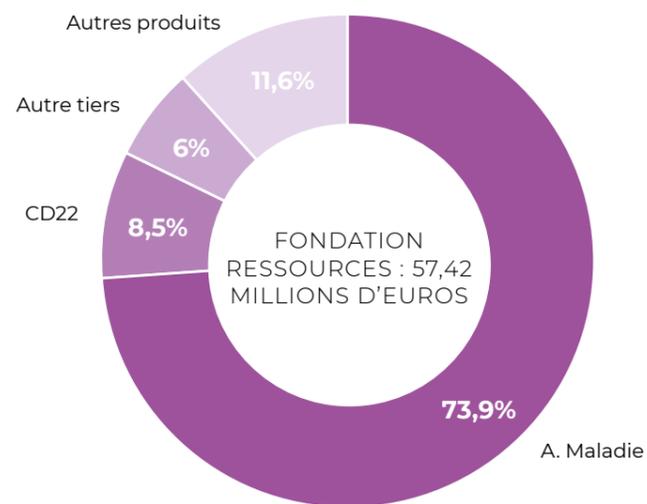
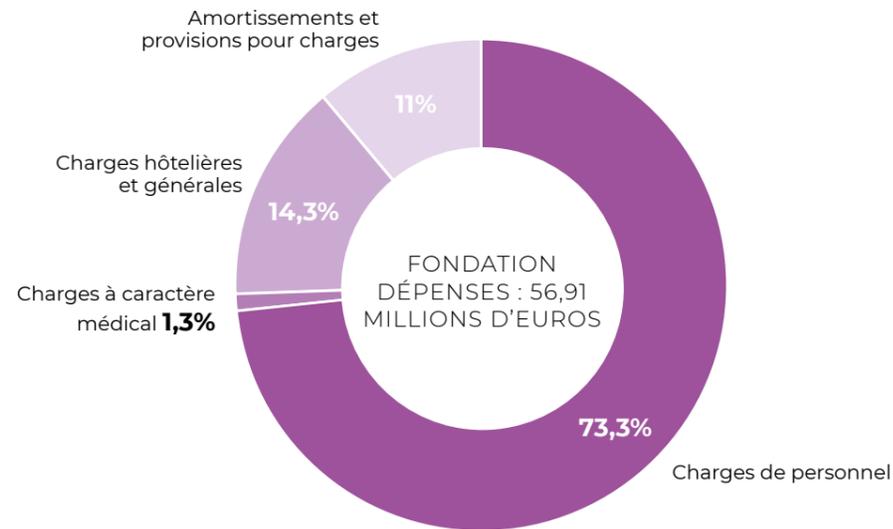


07.1 LES DONNÉES FINANCIÈRES

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

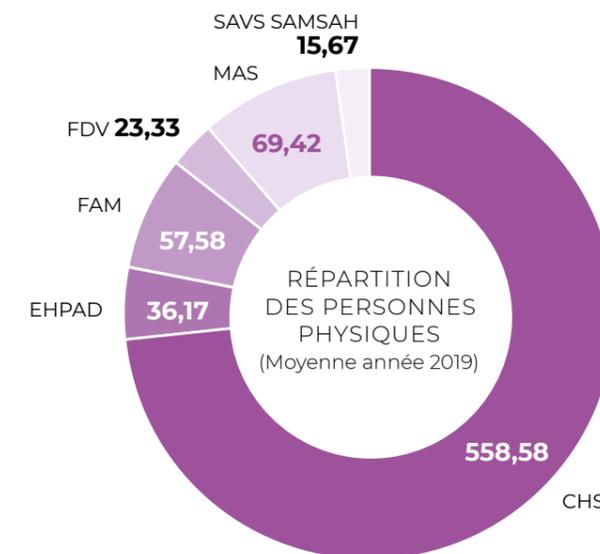
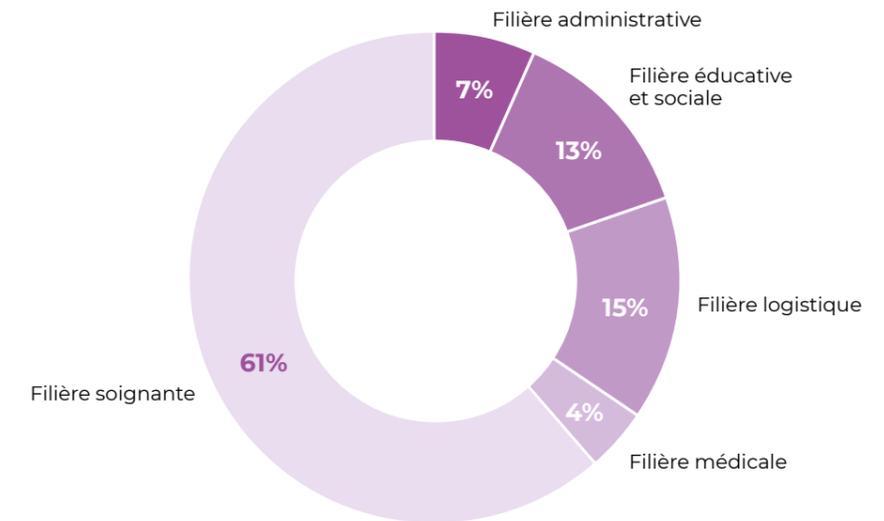
Centre hospitalier (en millions d'euros) : **41**

Pôle social et médico-social (en millions d'euros) : **16**

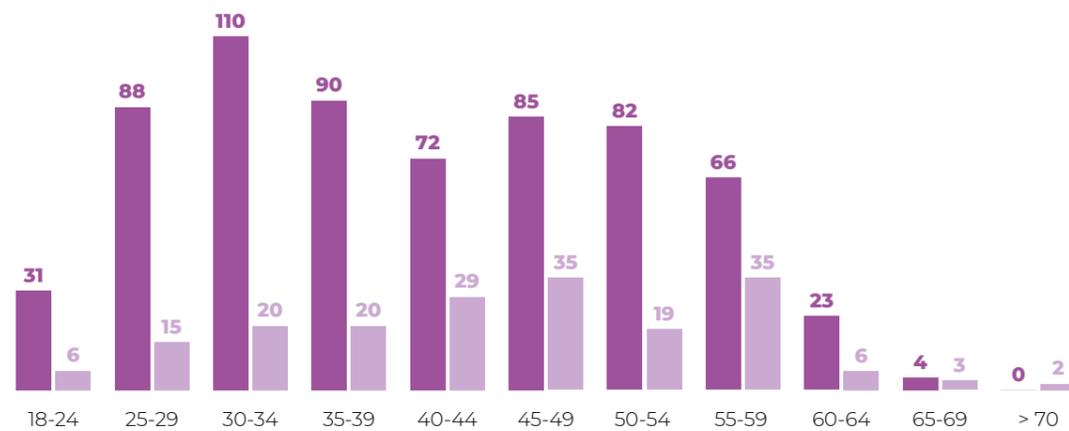


07.2 LES RESSOURCES HUMAINES

841 professionnels exercent à la Fondation Bon Sauveur, majoritairement sur les professions du soin et de l'éducatif, dont 31 médecins psychiatres et généralistes à temps complet ou à temps partiel.



RÉPARTITION PAR ÂGE DE L'EFFECTIF PHYSIQUE TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2019



Âge moyen en 2019 : 42 ans et 3 mois

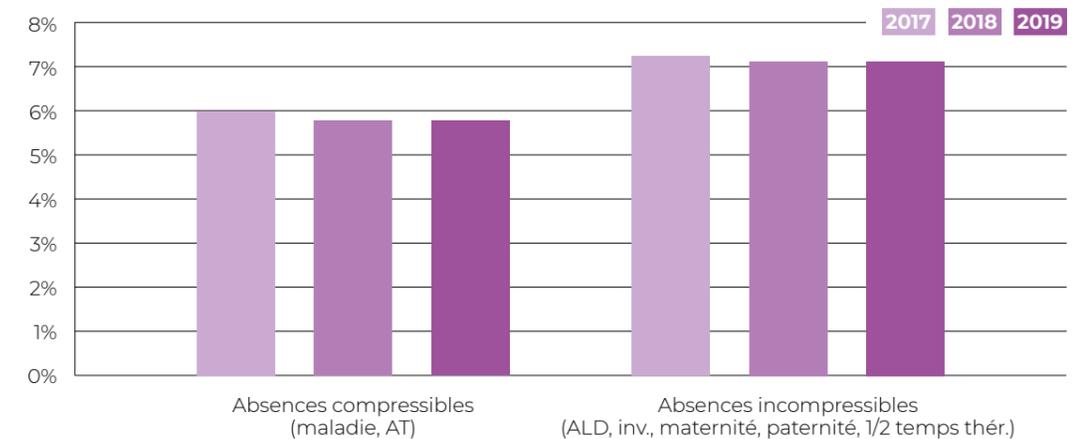
	Femmes	Hommes
2019	77%	23%
2018	77%	23%
2017	76%	24%

La tendance de diminution de la part des hommes se confirme avec la féminisation de plus en plus importante des formations médicales, paramédicales et éducatives.

EMBAUCHES EN CDI PAR QUALIFICATION ET PAR ÉTABLISSEMENT :

	CHS	EHPAD	FAM	MAS	Total 2019
Accompagnant éducatif et social				2	2
Agent des services logistiques	3	1		2	6
Aide-soignant	5	1	2	4	12
Assistant social				1	1
Cadre administratif	2		1		3
Cadre infirmier	2				2
Éducateur spécialisé	3			1	4
Encadrant unité de soin			1		1
Ergothérapeute	1				1
Infirmier D.E.	15	1		1	17
Médecin psychiatre	5				5
Moniteur éducateur	2				2
Orthophoniste	1				1
Ouvrier hautement qualifié	2				2
Pharmacien	2				2
Préparateur en pharmacie	1				1
Psychologue	3				3
Rédacteur	1				1
Total général	48	3	4	11	66

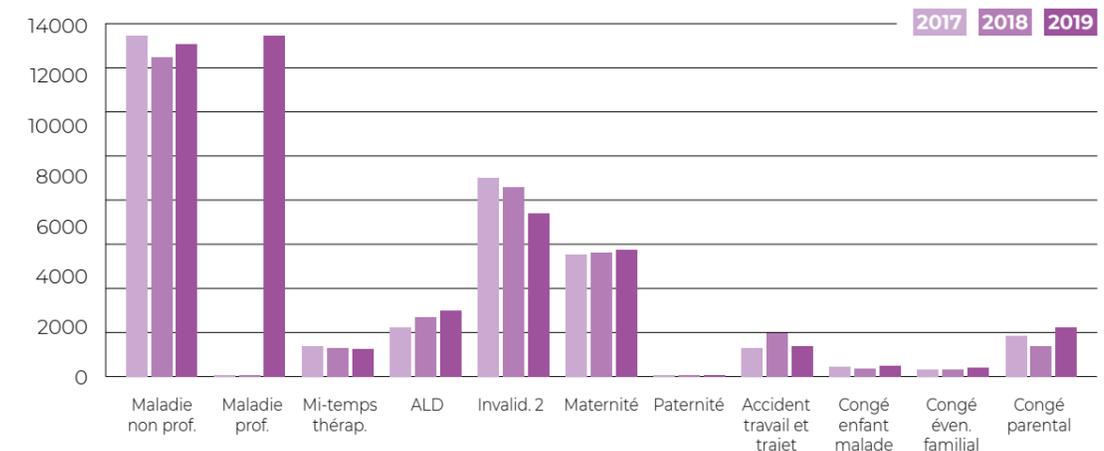
ÉVOLUTION DE L'ABSENTÉISME GLOBAL



AT : Accident du Travail

En 2019, nous constatons une stabilisation de l'absentéisme compressible et de l'absentéisme incompressible.

ÉVOLUTION DE L'ABSENTÉISME PAR TYPE D'ABSENCE



FORMATION CONTINUE :

La Fondation Bon Sauveur a consacré **2,3% de la masse salariale** brute à la formation continue.

Cet investissement a permis d'organiser plus de **15 000 heures de formation** collective essentiellement dispensées par l'équipe pédagogique de formateurs internes.

71 salariés ont bénéficié d'une formation individuelle, ce qui représente plus de 7 000 heures.

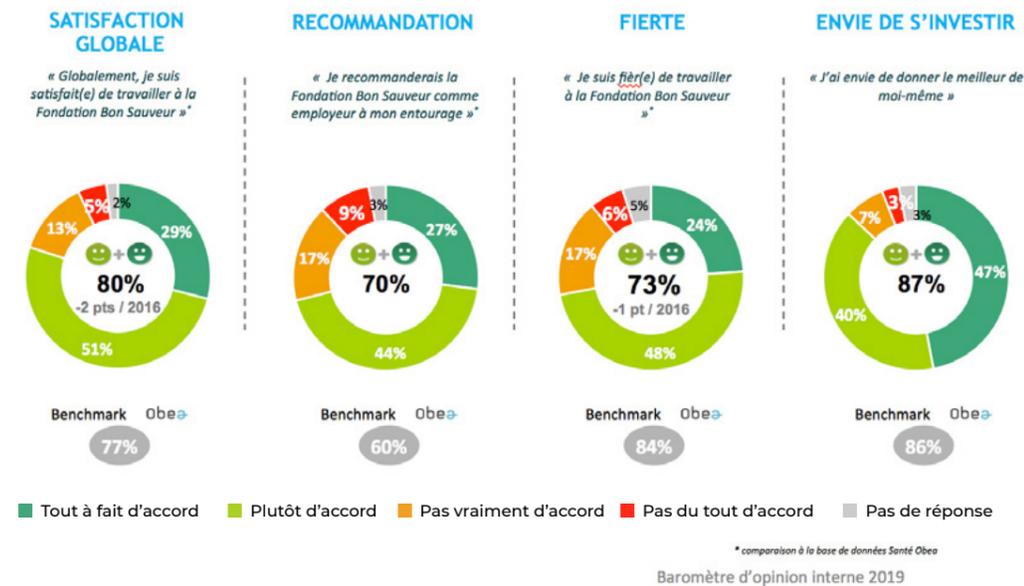
Les enveloppes dédiées aux colloques et congrès ont permis à près de **80 salariés de participer à des colloques ou congrès** en lien avec leurs missions professionnelles. Ces participations ont représenté plus de 1 800 heures.

Les dispositifs de formation continue permettent également aux salariés de réaliser un bilan de compétences ou des accompagnements VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). À ce titre, **six salariés ont bénéficié d'un accompagnement VAE et trois salariés ont réalisé un bilan de compétences.**

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Du 25 novembre au 13 décembre 2019, la Direction des ressources humaines a réalisé une enquête d'opinion auprès de l'ensemble des professionnels de la fondation. **468 professionnels** ont répondu à l'enquête.

Les indicateurs-clés



BAROMÈTRE D'OPINION INTERNE 2019 - ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Participation **55%**
468 répondants

4 indicateurs-clés

Envie de s'investir
87% (benchmark 86%)

Satisfaction globale
80% (-2 pts/2016 - benchmark 77%)

Fierté
73% (-1 pt/2016 - benchmark 84%)

Recommandation
70% (benchmark 60%)

Des points de force

Travail qui plaît 94%	Soutien des collègues en cas de difficultés 90%
Motivation dans le travail 87%	Respect des personnes accueillies 87%

Des points de vigilance

Possibilités d'évolution au sein de l'établissement 53%	Reconnaissance de la fonction / du métier 54%
Coopération entre le médico-social et le centre hospitalier 56%	Association aux décisions qui concernent le service 58%

Des tendances plutôt supérieures au benchmark **37%**

- Écoute est un comportement partagé
- Mobilité encouragée au sein de l'établissement
- Possibilités d'évolution au sein de l'établissement
- Informations sur ce qui se passe au sein de l'établissement
- Coordination entre l'équipe médicale et paramédicale, ...

07.3 LE SYSTÈME D'INFORMATION

CONTEXTE GÉNÉRAL ET RÉALISATIONS TECHNIQUES ET FONCTIONNELLES

L'année 2019 est la troisième année du Schéma directeur des systèmes d'information. La fin de la migration du logiciel AS400 vers Cortexte, le démarrage en production d'Octime, ainsi que le lancement d'une expérimentation en télémedecine, sont les principales réalisations de l'année.

Un alternant en formation de DUT Technicien informatique a intégré l'équipe en décembre 2019, pour une durée de dix-huit mois environ (jusque juin 2021). La Direction du système d'information a également renforcé son appel à la prestation pour consolider le support aux utilisateurs et la réalisation de certains projets structurants du système d'information.

La Direction du système d'information a intégré en février 2019 de nouveaux locaux dans le bâtiment des archives médicales (SIAM).

Sur le plan des réalisations techniques, la Direction Système d'Information a poursuivi le déploiement de son réseau WIFI, a renouvelé ses équipements de sécurité vis-à-vis d'Internet, et a collaboré avec la Direction logistique, travaux et achats pour la réalisation d'un nouveau datacenter et la migration du système de téléphonie.

Hormis les migrations réalisées citées précédemment, la Direction du système d'information a également participé à l'expérimentation réussie de télémedecine entre les Centres Médico-Psychologiques de Bégard et Callac.

Enfin, la fondation a été retenue par l'ARS Bretagne sur le domaine D5 du programme national HOPEN de financement des établissements, pour moderniser le système d'information.

SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Malgré l'activité virale intense sur Internet, la Fondation n'a pas eu à déplorer d'incident de sécurité de type virus ou cryptolocker sur 2019. La disponibilité des réseaux et des applications est très bonne. Un travail sur les performances a été réalisé et sera poursuivi sur 2020 avec la refonte d'une partie de l'infrastructure serveurs (virtualisation et stockage).

La Fondation a débuté en 2019 un travail d'actualisation des documents cadres liés à la sécurité et à la protection des données personnelles, en lien avec l'application du Règlement Général européen de Protection des Données personnelles (RGPD) entré en vigueur en mai 2018.

Une étude est en cours pour mutualiser les fonctions de responsable sécurité du système d'information et de délégué à la protection des données avec d'autres établissements.

GESTION DU PARC - CHIFFRES CLÉS

Le parc informatique est en constante augmentation, en lien avec l'informatisation toujours croissante des processus métier.

En 2019, la Direction du système d'information a géré **3 720 appels** (demandes et incidents), pour un parc de **543 ordinateurs, 89 téléphones mobiles, 100 serveurs et 106 imprimantes. À titre informatif, en 2009, le parc comptait 16 serveurs et 280 ordinateurs.**

Les usages en terme d'impression font ressortir une hausse de l'utilisation de la couleur (29% contre 25% en 2018) et de l'impression en général (160 000 impressions par mois au lieu de 140 000).

La Direction du système d'information participe au Comité de pilotage développement durable, qui intégrera des actions d'amélioration sur cette thématique.

07.4 LES RESSOURCES LOGISTIQUES ET TRAVAUX

PROJETS IMMOBILIERS

LA PRESTATION LINGE :

Depuis le 27 mai 2016, la Fondation Bon Sauveur de Bégard a confié sa prestation linge au Groupement d'Intérêt Public "Services interhospitaliers du Trégor-Goëlo".

SYNTHESE TONNAGE LINGE FONDATION BON SAUVEUR BÉGARD

	2017	2018	2019
Linge hôtelier	243 094	24 3912	243 372
Linge résident	66 740	67 273	68 025
Total tonnage	309 834	311 185	311 397
Évolution tonnage cumulé		0,44 %	0,07 %
Moyenne journalière :			
Linge hôtelier	950	957	954
Linge résident	261	264	267
Total moyenne journalière	1 211	1 221	1 221
Évolution moyenne journalière		0,83 %	0,00 %

LA PRESTATION RESTAURATION :

	2016	2017	2018	2019
Nombre de repas servis	331 972	313 000	311 083	326 002
Dont restaurant d'entreprise	29 071	27 470	26 521	26 933

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

■ **Plan pluriannuel d'investissement 2017 - 2021** : 22 M€ d'investissement

	2017	2018	2019	2020	2021
Projets spécifiques	7 351 800	7 551 733	1 346 667	0	0
Investissement réguliers annuels logistiques	331 000	307 000	501 500	305 500	290 000
Modernisation / mise aux normes des installations	320 000	220 000	220 000	170 000	170 000
Travaux et démolitions	385 000	385 000	385 000	385 000	385 000
Investissements réguliers annuels informatiques	140 000	222 000	305 000	210 000	210 000
Divers renouvellements	67 500	75 000	75 000	75 000	75 000
Total annuel	8 595 300	8 760 733	2 833 167	1 145 500	1 130 000

Lannion - Pôle Adulte

- **Construction neuve** (2000 m²)
- Regroupement de la psychiatrie adulte sur le site du Centre Hospitalier de Lannion (CSAPA, CMP, CATTP, HDJ)
- Coût : 4 000 000 €
- Démarrage des travaux fin 2020

BÉGARD - MAS 3 Maison des Roseaux

- **Agrandissement de la MAS** de 400 m² et réaménagement interne (700 m²)
- Regroupement des 3 unités MAS
- Coût : 2 200 000 €
- Démarrage des travaux en 2021

BÉGARD - Sainte-Camille

- **Construction neuve** (2000 m²) avec 25 chambres individuelles
- Reconstruction architecturale sur le site de Bégard - Locaux inadaptes actuellement
- Coût : 4 800 000 €
- Entrée dans les nouveaux locaux en octobre 2019

PABU - Pôle infanto-juvénile

- **Construction neuve** (2000 m²)
- Regroupement des trois unités de soins (CMPEA, CATTP, JH Enfants) sur le même emplacement (Centre Hospitalier de Guingamp)
- Coût : 3 800 000 €
- Entrée dans les nouveaux locaux en novembre 2018

CMP: Centre Médico-Psychologique

CATTP: Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel

CSAPA: Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

HDJ: Hopital de Jour

MAS: Maison d'Accueil Spécialisée

CMPEA: Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents

Fondation Bon Sauveur

1 rue du Bon Sauveur | BP 01

22140 Bégard

Tel. 02 96 45 37 01

directiongenerale@fondationbonsauveur.fr

www.fondationbonsauveur.com

